

JOUX

à Auriol,

huit siècles d'activités
avec l'Huveaune



2009/03/17

Jean LE DANTEC et Jean MAZET



Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Auriolais

Cette œuvre est sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Jean Le Dantec
Jean Mazet

JouX à Auriol,

huit siècles d'activités
avec l'Huveaune.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Auriolais

Préambule

Lorsqu'on traverse le carrefour de **Pont de Joux**, quartier situé à l'ouest d'Auriol et touchant aux communes de Roquevaire et de la Destrousse, on ne se doute pas que ce site, aujourd'hui peu accueillant, balafré par l'autoroute, pollué par de grands panneaux publicitaires, a été d'une réelle beauté avec l'abondance de ses eaux, l'ombrage de ses grands arbres et qu'il a joué un rôle important dans l'histoire du territoire auriolais.

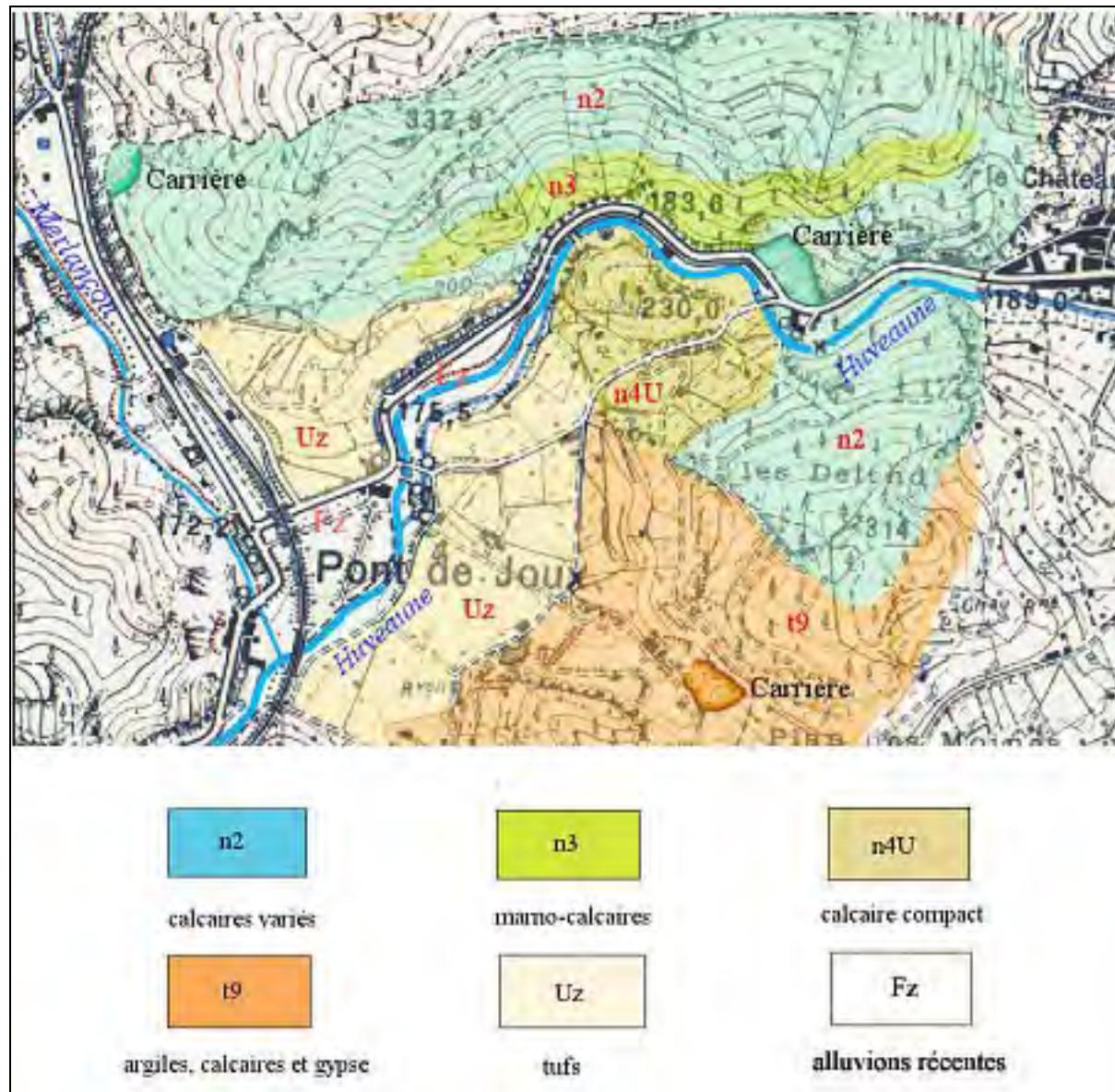
Seuls quelques témoins, le « château » au bord de la D 560 (maison de maître de l'ancienne papeterie Delestang), l'imposante bâtisse d'un ancien moulin (Auriol location), une ruine dans le Vallon et, à proximité du ruisseau du Merlançon, deux cheminées ayant échappé à la destruction,... rappellent quelques épisodes d'un passé aux activités diverses.

Le quartier présente un grand intérêt sur le plan géographique et géologique comme nous allons le voir. L'existence de certaines couches géologiques et la présence de l'Huveaune ont engendré dans un passé lointain des activités industrielles et agricoles qui se sont perpétuées jusqu'au XXe siècle. Ce n'est que dans les années 1960 et 1970 que celles-ci ont disparu les unes après les autres de façon définitive.

Il nous a paru intéressant de nous pencher sur ce passé qu'on peut qualifier de florissant sur le plan industriel, notamment au XVIII^e et au XIX^e siècle qu'on peut qualifier d'*âge d'or d'Auriol*. Le patrimoine du quartier représente une part importante du patrimoine communal. L'Encyclopédie des Bouches-du-Rhône n'affirme-t-elle pas, en 1933, à propos de Joux : ***le quartier industriel d'Auriol !***

Présentation hydrogéologique du quartier de Joux

Le site se trouve à la confluence de l'Huveaune et du Merlançon, affluent issu du bassin de la Bouilladisse. Il est entouré de reliefs relativement importants dont la structure géologique est complexe.



A l'aval du village d'Auriol, l'Huveaune s'encaisse profondément dans les calcaires valanginiens ¹(n2), hautériviens ²(n3) et urgoniens ³(n4U) des "Collines d'Auriol"⁴, formant ainsi sur une courte distance une gorge étroite et sinuueuse. Au débouché de la gorge, l'encaissement de l'Huveaune se poursuit dans une formation travertineuse (Uz) épaisse de plusieurs dizaines de mètres, qui forme plusieurs replats de part et d'autre de la rivière.

A partir de là, l'Huveaune change de direction et s'oriente vers le sud. Elle creuse alors de nouveau dans les calcaires une seconde gorge. C'est à l'entrée de celle-ci que l'Huveaune reçoit les eaux du Merlançon.

Au SE de la confluence, entre les deux gorges, s'étend un plateau constitué de roches tendres. Ce sont des conglomérats et argiles du Keuper ⁵(t9), dans lesquels se trouvent d'importantes lentilles de gypse. Toutes ces formations géologiques ont été exploitées par l'Homme, à Pont-de-Joux.

Les calcaires valanginiens, qui forment l'essentiel du relief entre Auriol et Pont-de-Joux ont fait l'objet d'une extraction en carrières qui se perpétue de nos jours. La société qui exploite actuellement la carrière St-Claude produit des granulats destinés en particulier au Bâtiment.

Le gypse contenu dans les argiles du Keuper a probablement été la substance naturelle la plus exploitée à Pont-de-Joux, depuis les temps anciens. De spacieuses galeries étagées ont été creusées depuis Pont-de-Joux jusqu'à Roquevaire, en particulier au XIX^e siècle, pour extraire cette roche qui après transformation donne du plâtre (voir chapitre sur les plâtrières).

Le gypse est un sulfate de calcium hydraté ($\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$). A Pont-de-Joux il est gris et contient beaucoup d'impuretés. Il suffit de le chauffer modérément, aux environs de 150°C, pour lui enlever une partie de son eau et obtenir ainsi le plâtre ; ce qui nécessite des installations relativement simples et peu coûteuses. En effet, les premières "plâtrières", installées à proximité du lieu d'extraction se composaient tout simplement d'une maison avec four et d'une machine à triturer. La machine pouvait être un moulin. La région a conservé dans sa toponymie, sous le nom de "gypières", cette activité très répandue. A Joux, une grande galerie a été ouverte entre 1940 et 1960. Vingt mineurs y travaillaient, amenant le minerai par wagonnets vers des fours circulaires pour sa cuisson. L'extraction a été abandonnée en 1970. A la fermeture de la mine, la galerie servit quelques années de champignonnière. Cependant, la société des Ciments Lafarge continua encore quelques temps l'exploitation en carrière, à côté de la mine. Le gypse et les marnes qui le renferment étaient alors concassés ensemble et transportés vers les usines de la société. On sait en effet que le gypse participe à faible dose à la fabrication des ciments. Additionné aux roches marno-calcaires extraites sur place, il a probablement influencé dans le passé, l'installation à Pont-de-Joux des anciennes cimenteries qui jalonnent le cours de l'Huveaune.

Le gypse est un minéral qui se dissout facilement dans l'eau, formant ainsi au sein des roches, des vides qui peuvent provoquer des effondrements jusqu'en surface. C'est particulièrement le cas à Roquevaire où après l'abandon des mines, les galeries profondes ont été noyées. Les eaux traversant les formations gypseuses deviennent ainsi sulfatées ; ce qui les rend impropre à la consommation.



A Pont-de-Joux cependant, la belle source de Font Salade, issue de ces formations devait néanmoins être utilisée pour l'arrosage des cultures maraîchères.

La formation travertineuse qui occupe toute la confluence de l'Huveaune et du Merlançon, bien que discrète a eu un impact considérable sur le paysage et l'occupation humaine de la région. Les travertins ou tufs sont dû à la précipitation du carbonate de calcium contenu dans les eaux courantes, au cours d'une modification physico-chimique de celles-ci et/ou sous l'action de bactéries encroûtantes. Ces travertins se forment généralement en travers des cours d'eau, provoquant à l'amont des retenues, qui sur l'Huveaune ont pu s'étendre bien au delà de la gorge et former ainsi dans la plaine, à l'est d'Auriol, des zones lacustres ou marécageuses. A Pont-de-Joux, on observe 3 niveaux de tufs étagés, qui correspondent chacun à une période relativement chaude et humide. Le plus ancien se situe uniquement sur la rive droite de l'Huveaune, à la côte 210 m, à la limite de la colline. Il est éventré par une ancienne gravière. Il s'agit d'un encroûtement formé sur des mousses et roseaux, mélangé à des limons argileux. Cette construction renferme quelques charbons de bois identifiés comme étant du pin de *Salzmann* et curieusement, un silex taillé de type Moustérien

La datation isotopique des charbons au C¹⁴ donne à cette formation un âge supérieur à 30.000 ans ; ce qui situe ce dépôt au cours de la dernière période froide (Würm) et donc au cours d'un bref réchauffement climatique. La structure de ce travertin montre cependant qu'il n'appartient pas au barrage proprement dit, qui entravait à cette époque la rivière et dont la position exacte est jusqu'à présent inconnue, mais à un simple dépôt marécageux.

Le deuxième niveau, à la côte 190 m est beaucoup plus visible, car il forme un vaste replat de part et d'autre de l'Huveaune. On peut facilement observer ce dépôt sur deux coupes. L'une correspond à la petite falaise de couleur jaunâtre qui longe sur plusieurs dizaines de mètres la route départementale, à la sortie de la gorge, face au "Pré de Pierre", l'autre dans la tranchée de l'ancienne route de Pont-de-Joux à Auriol, par le pont de Saint-Claude



Montée de Saint Mathieu
recoupant des tufs de 7000
ans d'âge.

Ces coupes montrent des tufs crayeux à roseaux avec empreintes de branches et des niveaux sablonneux. La formation renferme un mobilier archéologique remanié (fragments de vases du Néolithique final), de nombreux grains de céréales carbonisés et des charbons de bois. La détermination des céréales donne surtout des grains de blé et d'orge. L'identification des charbons de bois permet de reconnaître les espèces suivantes : *Quercus sp.*, *Salix sp.*, *Pinus halepensis* (abondant), *Ulmus campestris*, *Fraxinus angustifolia*, *Juniperus communis*, *Amelanchier ovalis*. La datation isotopique de l'un de ces charbons au C¹⁴ leurs attribue un âge de 7140 ± 200 ans. Ces différents indices montrent que depuis les temps anciens l'Homme a occupé le site de Pont-de-Joux.

Le troisième niveau est emboîté dans le précédent et forme le replat du "Pré de Pierre", à la sortie de la gorge. Cette dernière construction travertineuse s'est faite aux temps historiques, jusqu'au Moyen Age. Aujourd'hui, l'Huveaune est encaissée de quelques mètres dans cette formation. Il y a eu ainsi au fil du temps, des périodes favorables à l'édification de barrages, qui correspondent à des climats doux et humides, entrecoupées d'époques où l'érosion des cours d'eau a pris le dessus, en incisant profondément ces constructions. Mais les variations climatiques ne sont pas les seules à les avoir modifiés. L'Homme a très probablement depuis le Néolithique essayé d'assécher les zones marécageuses pour pouvoir les cultiver, en détruisant ces barrages. D'autre part on sait, grâce au cartulaire de Saint-Victor, qu'un aménagement global de l'Huveaune, incluant le site de Pont-de-Joux a été réalisé entre le XI^e et XVI^e siècle, pour la mise en valeur des terres et l'installation de diverses industries. Cet aménagement à Pont-de-Joux s'est fait quand cela était nécessaire, aux dépens des constructions travertineuses. Ce fut le cas pour le replat du "Pré de Pierre", qui a probablement été nivelé pour y accueillir des cultures. De même, l'ancienne route d'Auriol qui passe par le pont de Saint-Claude traverse les travertins par une tranchée de plusieurs mètres de hauteur. La facilité avec laquelle le tuf pouvait être travaillé a ainsi largement contribué à valoriser le site de Pont-de-Joux.

Le développement économique de Pont-de-Joux a bénéficié d'un atout majeur : l'Huveaune. Ce petit fleuve, il faut l'appeler ainsi, a une histoire complexe. Ses origines remontent à l'époque tertiaire. Il y a environ 30 millions d'années, la petite rivière a hésité à se faufiler entre les reliefs qui séparent le bassin Auriol-Saint-Zacharie de la plaine d'Aubagne. Après avoir erré longuement entre Pierresca et Bassan, sur une surface aplatie par une longue érosion, l'Huveaune amorça alors un creusement qui deviendra quelques dizaines de millions d'années plus tard, une gorge entre Auriol et Roquevaire. Cette incision a permis à l'Huveaune de déblayer les sédiments lacustres des bassins de St-Zacharie-Auriol et au Merlançon ceux de la Bouilladisse. Ces sédiments argilo-gréseux témoignent de l'existence de lacs au cours de l'Oligocène⁶, beaucoup plus importants que les étendues palustres qui se formeront plus tard, au Quaternaire, derrière les barrages de tufs. Le creusement de la gorge s'est affirmé pendant cette dernière période, à chaque crise climatique humide. Une baume de méandre, située en bordure de la route départementale, face à l'ancienne cimenterie, atteste des niveaux successifs de la rivière. La pente du cours d'eau, entre Auriol et Roquevaire est de 11,4 mm/mètre, soit une dénivellation d'environ 10 mètres, entre Auriol et Pont-de-Joux. Cette déclivité a été mise à profit pour produire une force motrice capable de faire fonctionner plusieurs moulins et bâtiments industriels. En effet, on ne compte pas moins de 4 barrages (resclaves) échelonnés sur l'Huveaune dans ce secteur (voir plus loin). Ainsi toutes les ressources naturelles judicieusement exploitées ont contribué à faire de Joux au cours des siècles passés, un pôle économique d'une grande importance (voir ci-après les différents chapitres concernant les moulins).

NOTES

- 1 - calcaires et dolomies sont les faciès les plus courants du Valanginien dans la région. Cette formation marine se situe entre 140 et 135 millions d'années.
- 2 - Calcaires marneux d'origine marine, dont l'âge se situe entre le Valanginien et l'Urgonien.
- 3 - L'Urgonien est un calcaire compact biodétritique marin, formé il y a environ 130 millions d'années..
- 4 - Les Collines d'Auriol, de structure complexe appartiennent au massif de l'Etoile. Elles ont été déplacées vers l'est, il y a 40 millions d'années environ, par les mouvements de l'écorce terrestre.
- 5 - argiles et marnes continentales déposées au Trias, entre 235 et 210 millions d'années.
- 6 - L'Oligocène est une période géologique que l'on situe entre -35 et -23 millions d'années, caractérisée par des dépôts argileux importants dans notre région.

Bibliographie :

- J. NICOD 1950 La percée épigénique de l'Huveaune, d'Auriol à Pont de l'Etoile. Revue de Géographie Alpine, t. XXXVIII, p.510-524, 4 fig.
- J. VAUDOUR 1988 Les édifices travertineux et l'histoire de l'environnement dans le midi de la France. Travaux n°XVII. U.A. 903 du CNRS et A.T.P. PIREN. Laboratoire de Géographie Physique. Université d'Aix-Marseille II. Aix-en-Provence.



Un quartier dont l'histoire est marquée par la présence de l'Huveaune.

Cette histoire, longue de huit siècles au moins est en effet inséparable du petit fleuve Huveaune. Elle peut être divisée en trois périodes :

- Le temps de l'**abbaye de Saint-Victor** pendant lequel l'Huveaune, sur toute sa longueur, appartient aux abbés. Ceux-ci assainissent son parcours, y installent les premiers moulins et réglementent l'usage de ses eaux. Cette période s'étend du XIe au XVIe siècle. La propriété de ces moulins à eau est partagée entre les seigneurs d'Auriol et les abbés de Saint-Victor.
- Le temps de la **Communauté d'Auriol** qui possède ces moulins et leurs équipements, propriété qu'elle acquiert en 1531 par une transaction avec l'abbaye de Saint-Victor. La Communauté donne ces moulins « à ferme », système de convention qui dure jusqu'à la Révolution. Pendant une période très brève, les moulins de Joux deviennent biens nationaux.
- Enfin, le temps où les usines appartiennent à des **dynasties familiales** (des hoirs), dont deux ont une longue durée, celle des Robe (1790-1838) et celle des Delestang (1840-1970).

Joux : un nom associé à de très anciens moulins.

On sait que l'époque féodale est une période importante pour la toponymie. On colonise de nouvelles terres dans des zones peu habitées et on leur donne un nom.

Quand donc le nom de Joux apparaît-il dans les écrits anciens ?

Selon le Dictionnaire Topographique de l'Arrondissement de Marseille publié par J-A.-B. Mortreuil en 1872, la mention du site de Joux apparaît pour la première fois dans les archives de Saint-Victor sur une charte datée du 14 septembre 1275 : il porte alors le nom de **Vallis de Jorzt**. Ce nom est associé à celui d'un premier moulin,

- Le **Moulin des Blancs**, **Molendinum Blancorum**, qui, dix ans plus tôt, le 15 septembre 1265, est déjà mentionné dans une vente par le diacre Reuelli.
Le 15 janvier 1280 une partie de ce moulin est achetée par Gervais de Montesquiou, prieur d'Auriol. (1)
On retrouve le Moulin des Blancs dans un acte du 29 octobre 1281 sous le nom de **Molendinum dels Blancs**. Le quartier est alors écrit **Joratz**.
Le 13 juin 1283, Gervais de Montesquiou acquiert à nouveau une partie de ce Moulin. (Albanes 132)
- Le **Moulin des Falconens**, **Molendinum dels Falconens**, est un autre moulin mentionné le 30 janvier 1281 dans une vente effectuée par Joaquim Fulchonis dans laquelle celui-ci cède des parts dans le bâtiment. L'acte précise que ce moulin se trouve sur le territoire du *Château d'Auriol, à Jointz*.
Un autre acte du 29 octobre 1281 précise qu'il est situé **en amont du Moulin des Blancs**.
A la date du 27 novembre 1283, le prieur Gervais de Montesquiou achète une portion du Moulin de Falconens et il est précisé qu'il *confronte en partie l'Huveaune*. (Albanes 133)
- Le **Moulin de Monnet**, **Molendinum de Monneto**, est un troisième moulin que les archives de Saint-Victor signalent à Joux un siècle plus tard (13 octobre 1393)

L'écriture du nom du quartier va se modifier au cours du temps.

Un acte notarié du 18 septembre 1287 l'orthographie **Jors**.

Deux actes du 17 août 1397 et de 1453 indiquent **Lo Cros de Jors**. (le **creux** de Jors en relation avec la topographie)

Un autre de 1472 cite **Val de Jours** puis **Rial de Jauzat**. (signalant la présence d'un cours d'eau).

Dans la transaction du 26 janvier 1531 entre le Cardinal Trivulce, abbé de Saint-Victor et la Communauté d'Auriol, le nom de **Val de Joux** apparaît avec l'orthographe actuelle. (1)

Quant au nom **Pont-de-Joux**, il devrait logiquement apparaître après la construction du pont sur l'Huveaune, c'est à dire au XVIIe siècle seulement.



Dans le livre terrier de 1779, le nom du quartier est inscrit **Plan de Joux**. Cette appellation est en accord avec la topographie du lieu dans la partie située entre la sortie des gorges du Vallon d'Auriol et l'entrée des gorges de Saint-Vincent sur Roquevaire.

Tous ces écrits attestent l'importance notable que les moulins de Joux confèrent à ce lieu, dès le XIII^e siècle.

Il est vraisemblable qu'ils soient des moulins à blé. En effet, au milieu du Moyen Age, l'industrie la plus importante est celle qui dérive de l'agriculture, préparation de la farine en particulier. Cependant, l'acte de 1281 cité plus haut, concernant Joaquim Fulchonis, fait état d'un paroir, ce qui laisse entendre l'existence d'un moulin à foulon, sans doute d'un moulin à drap.

Ces moulins ne sont pas mus directement par l'eau de l'Huveaune mais par celle des bâls qui existaient déjà certainement.

Où sont situées exactement ces constructions? On ne peut qu'émettre des hypothèses. Il est probable que le moulin des Blancs ait été sur l'emplacement de la minoterie dont on voit encore le bâtiment près du pont sur l'Huveaune (moulin à farine connu par les Auriolais sous le nom de minoterie Trichard, qui fonctionne encore en 1960). Le moulin de Falconens, quant à lui, dont on dit qu'il est en amont du moulin des Blancs et qu'il confronte l'Huveaune, a-t-il précédé le Moulin de Saint-Claude ? Ou bien est-il dans le Vallon là où s'installent 4 à 5 siècles plus tard, une papeterie puis un martinet à cuivre puis un moulin à plâtre et à ciment?

Nous avons vu que ces moulins appartiennent aux seigneurs d'Auriol. L'abbaye de Saint-Victor possède de nombreuses parts dans cette propriété, en particulier entre 1262 et 1287 en la personne du prieur d'Auriol Gervais de Montesquiou. (*Auriol en Provence- Bruno Carpentier*).

Il est remarquable de constater que les moulins de Joux sont parmi les plus anciens des moulins à eau qui jalonnent le cours de l'Huveaune, précédés par quelques autres comme :

- le **Moulin de Cabannes**, à la Capelette, cité en 1030 (**Molendinum de Patronilla**)
- le **Moulin de St Giniès**, à Saint-Giniez, au confluent de l'Huveaune et du Jarret, cité en 1097 (**Molendinum Ginesii**).
- le **Moulin de Vivaux**, à Ste Marguerite, (**Molendinum Petri Guifre**, 1173)
- le **Moulin des prêcheurs** à la Capelette, (**Molendinum Textorum**, 1234)
- le **Moulin de St Thyrse** à St Loup 1259
-

C'est pourquoi nous avons pensé qu'il serait intéressant de nous pencher sur l'histoire de ce quartier d'Auriol, histoire assez méconnue des habitants d'aujourd'hui et dont les plus anciens n'ont vécu que la période la plus récente (XX^e siècle) alors que cessent la plupart des activités. Cette histoire n'a jamais vraiment fait l'objet d'études poussées.

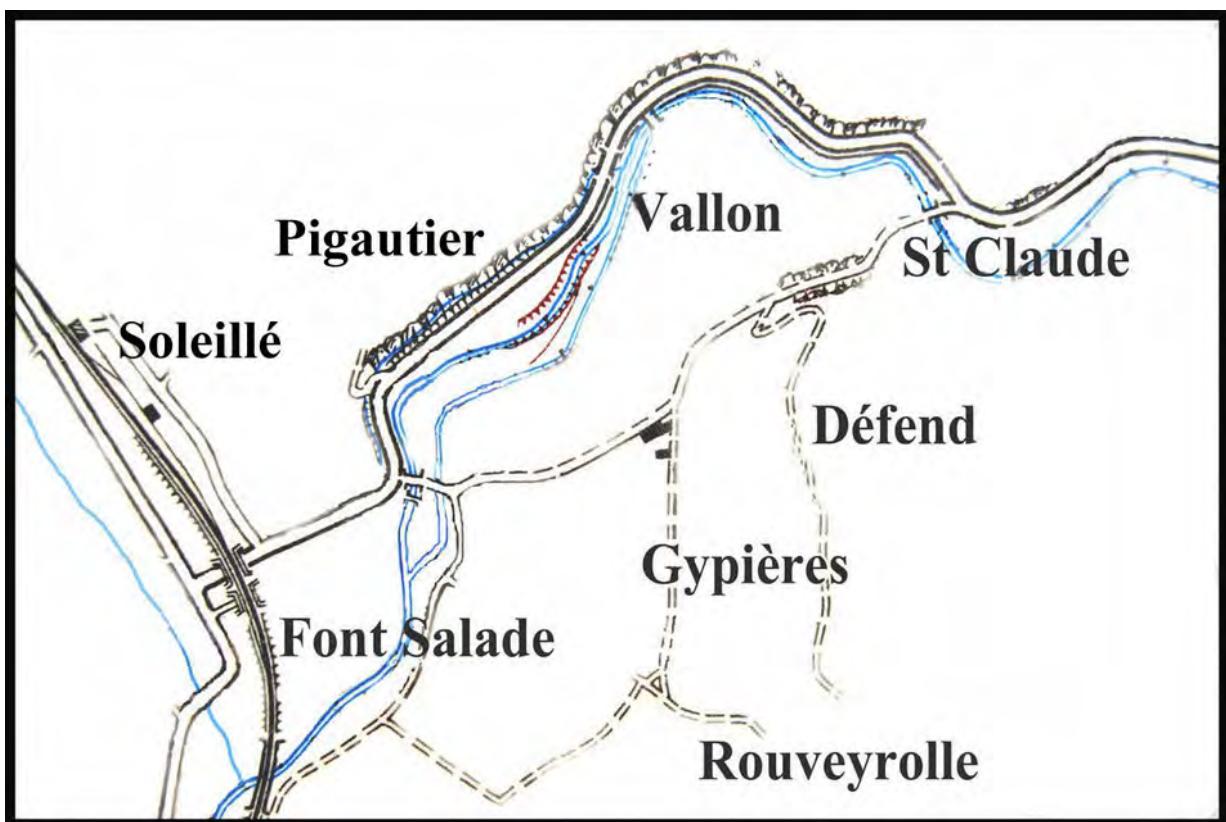
Nous allons tenter de la faire revivre par les documents anciens, par quelques témoignages des habitants et par l'image quand cela est possible. Nous avons convenu d'entendre par quartier de Joux ce qui s'étend de Saint-Claude à l'Est à la confluence entre l'Huveaune et le Merlançon à l'Ouest. En effet, les activités du quartier sont dépendantes d'équipements hydrauliques dont l'origine se situe très en amont au niveau du pont de Saint-Claude.

(1) On trouve cité à cette date le nom de **Fontem Saladam** (Font Salade) qui est donc un lieu très anciennement reconnu et dont le nom se traduit par *Fontaine Salée*.

(2) L'étymologie du nom Joux n'est pas connue. On peut citer un Joux dans le Jura, qui désigne une forêt de résineux en montagne. Mais nous sommes là en dehors des pays d'oc. Dans le trésor du Félibrige, **jous, joust**, préposition et adverbe, signifient *sous, dessous*. C'est un fait que le quartier de Joux constitue le point le plus bas de la commune d'Auriol. Enfin Joux s'est écrit **jointz** qui pourrait dériver du latin **junctum**, point de jonction. Joindre, en provençal, se dit *jougne*. L'Huveaune et le Merlançon ne se rencontrent-ils pas à Joux ?



Vue aérienne montrant l'aspect actuel du quartier de Joux.



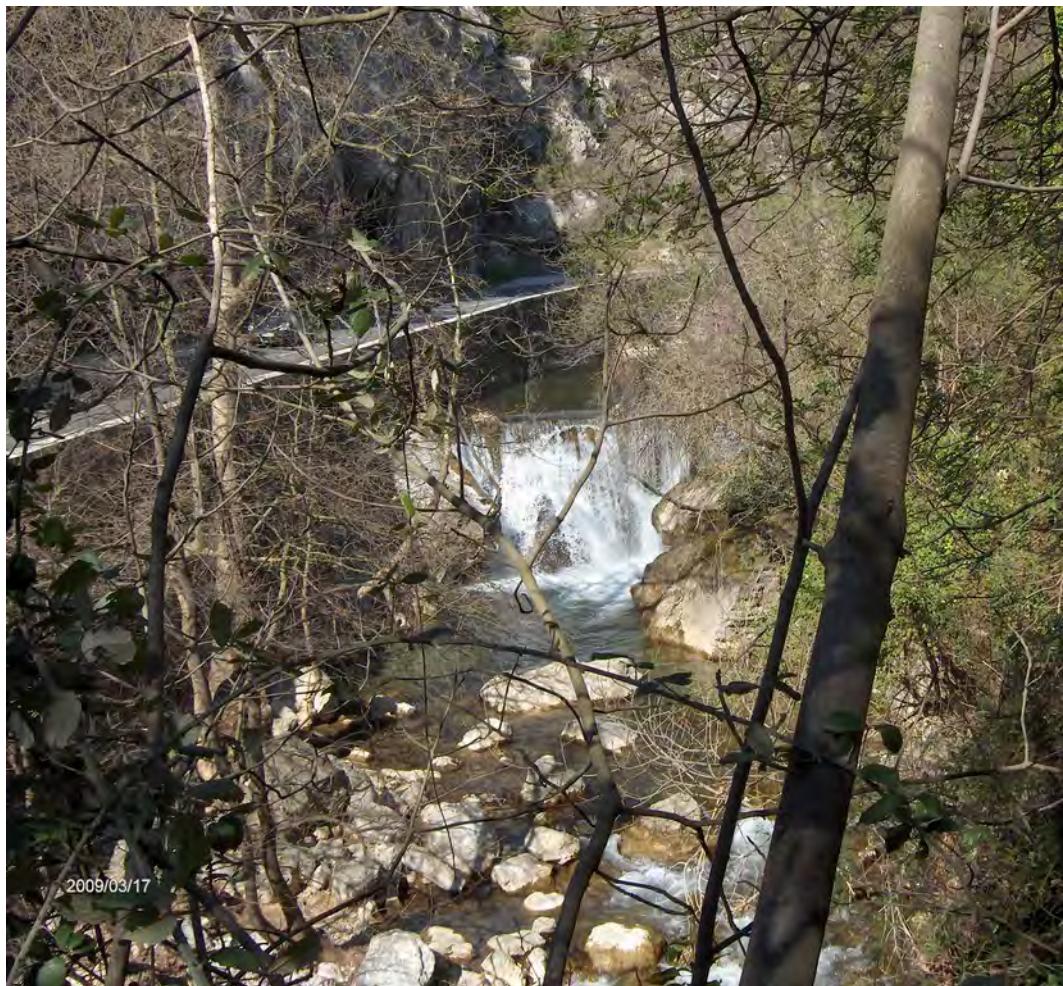
Ce plan porte les subdivisions cadastrales du quartier de Joux. On peut mettre en relation ces noms de lieux avec la photo aérienne ci-dessus



Trois aperçus sur le quartier de Font Salade dans son état actuel



Centrale électrique et lotissement.



Aperçu du Vallon montrant le caractère encaissé et abrupt du cours de l'Huveaune s'opposant au caractère ouvert et plat du secteur de Font Salade.

Un important lieu de passage.

Le quartier de Joux se trouve géographiquement à un croisement de vallées comprenant d'une part l'axe nord-sud que constituent la vallée du Merlançon vers le nord et la partie moyenne de la vallée de l'Huveaune vers le sud, d'autre part la trouée d'Est en Ouest que la haute Huveaune a aménagée en creusant les calcaires durs et les tufs signalés dans la présentation géologique.

Si l'on s'en tient à ces données géographiques, on conçoit que la vallée de l'Huveaune apparaît comme la voie, certes sinuueuse comme le cours de la rivière lui-même, mais naturellement la plus commode pour atteindre Auriol. C'est la vallée qu'empruntent depuis le XVIIe siècle les routes royales, devenues impériales, enfin nationales (et aujourd'hui départementales !) entre Toulon et Aix d'une part, Marseille et le Var d'autre part. L'ouverture de l'autoroute il y a une trentaine d'années a diminué leur fréquentation, mais cette dernière reste dense au moment des heures de pointe.

Et pourtant, pendant longtemps, avant le XVIIe siècle, la vallée de l'Huveaune a été évitée par les voyageurs. Il faut penser que c'est à cause de l'insécurité qu'elle présentait avec ses gorges propices aux embuscades, au cours des fréquentes périodes de troubles qui ont marqué l'histoire locale (incursions sarrasines, guerres de religion, ...).

Nous allons passer en revue les anciens chemins qui ont emprunté ces lieux depuis l'Antiquité.



Aspect actuel de la jonction des routes départementale n°560 (premier plan) et départementale 96. Une telle jonction existe depuis le milieu du XVIIe siècle. Auparavant en ces lieux, la route 96 passait sur la rive droite du Merlançon dans le prolongement de la route 560. L'ancien pont a disparu. Le nouveau pont est à quelques dizaines de mètres en direction de Roquevaire.

Chemins préromains et carraires

Les chemins les plus anciens (*chemins préromains*) empruntent les crêtes situées de part et d'autre de la vallée.

Ainsi, Auriol est relié à Marseille par un chemin qui passe par Allauch et traverse la vallée du Merlançon entre Pierrescas et les crêtes de la rive droite de l'Huveaune par lesquelles il rejoint Auriol.

Les *carraires* ou *carreirades*, ou encore *pas d'avérage*, sont les chemins de transhumance. Ce sont les plus anciens chemins, les seuls pratiqués avant l'établissement des voies romaines. Ces carraires ont été sauvegardées longtemps grâce à la tradition. Leur largeur a été réglementée, ainsi que leur usage par un arrêt du Parlement d'Aix de 1783. Le quartier de Joux était traversé par l'une d'elles que l'on peut suivre sur le cadastre napoléonien : elle courait d'est en ouest dans le quartier des Gypières, celui de la Rouveyrolle, traversant le chemin de Saint-Jean et se poursuivant le long de la limite entre les communes d'Auriol et de Roquevaire. Cette carrière disparaîtra lorsque la municipalité vendra les Gypières en 1863. Une autre carrière suivait la rive gauche du Merlançon. Elle disparaîtra elle aussi quand la N 96, modifiée au milieu du XIXe siècle, passera sur son emplacement.

Voies romaines ; l'ancien chemin marseillais.

Les voies romaines elles-mêmes évitent la vallée. Ainsi, on va d'Auriol à Marseille en empruntant le *chemin de la coste* entre le Pujol et Saint Jean de Garguier. Cet ancien *chemin marseillais*, toujours visible et emprunté dans une de ses portions, sert depuis le haut Moyen Age jusqu'aux guerres de religions. Les voyageurs évitent ainsi le passage de Joux.

Cependant des historiens comme M. Honoré considèrent que la vallée de l'Huveaune est déjà empruntée par un chemin antique qui reliait Marseille à la *voie aurélienne*. Aurait-elle été utilisée par les Massaliotes en concurrence avec celle du Pujol ? Si c'est le cas, on peut supposer que ce chemin de la vallée devait être un simple sentier muletier tant est restreint le passage dans la gorge que constitue le Vallon d'Auriol. Les échanges principaux se font alors sans doute par le *chemin marseillais*.

Les archives municipales ne mentionnent ce *chemin de la coste* qu'en 1408. C'est dans une délibération qui en demande d'ailleurs la suppression. En engageant les voyageurs à emprunter la vallée entre Pont de Joux et le Pujol, on leur ferait traverser le village d'Auriol, au bénéfice de celui-ci. Mais il faudra attendre plus de 200 ans pour que l'utilisation du chemin du Pujol soit vraiment délaissée au profit de celui de la vallée.

Certes, en 1582, une délibération rappelle *qu'il serait fort nécessaire pour le plus grand profit de la commune de faire passer le chemin marseillais au dit Auriol* et la municipalité envisage de construire un ou deux ponts. Mais, dans l'immédiat, il n'y aura pas de suite. Dans une délibération du 12 août 1640 la communauté s'accorde enfin à réaliser *le changement du chemin marseillais pour le faire passer par Auriol*.

Le « nouveau chemin marseillais. »

C'est par un acte du 31 août 1641 que la ville d'Auriol obtient de son seigneur, le cardinal de Richelieu, abbé de St Victor, l'abandon total de *l'ancien chemin marseillais* et la construction, aux frais des deux communautés de Roquevaire et d'Auriol, du tronçon de Pont de Joux à Auriol, avec deux ponts sur l'Huveaune. Cette nouvelle route royale, franchit une première fois la rivière à Pont de Joux, grimpe en tranchée dans le tuf de la montée St Mathieu et plus loin redescend sur le beau pont de St Claude en franchissant une deuxième fois l'Huveaune. Le *nouveau chemin marseillais*, ainsi ouvert en 1643, va constituer pendant deux siècles un important passage pour les voyageurs et les marchandises entre Marseille, Auriol et le Var.

Au XVIIIe siècle, le grand chemin d'Aix devient le chemin de Sisteron à Toulon par Aix catalogué de 1ère classe en 1771, le nouveau *chemin marseillais*, devient le chemin de Marseille à Brignoles catalogué de 2^{ème} classe en 1782 (AM AA9). Le cadastre napoléonien le nomme *chemin départemental de Marseille à Antibes*. De nombreuses voitures hippomobiles d'entreprises publiques l'empruntent, mettant en communication Marseille, Auriol et Saint-Zacharie. A partir de 1769, avec l'ouverture de la rampe de la Sambuc, les autres localités du Var sont atteintes plus facilement.



Mais, au cours du XVIII^e siècle, cette voie est loin d'être en bon état. En 1729 elle est déclarée *horrible et impraticable*, plus tard encore, en janvier 1792, tout à fait *impraticable*. Une délibération du 30 pluviose an XII (20 janvier 1804) la décrit en ces termes : *la grande route de Marseille à Nice, qui traverse cette commune, est devenue impraticable pour les voitures et charrettes,...les ponts tombent en ruine et sont sur le point de s'écrouler, le danger auquel les charretiers sont exposés est d'y perdre leurs voitures et leurs bêtes,...Ceci leur fait abandonner cette route,...cela cause un dommage inappréhensible tant aux habitants de cette commune qu'à ceux des communes circumvoisines, vu que le débouché de leurs denrées est fermé...Les ponts dits du Merlançon et du Lart (?) sont depuis 6 ans détruits et emportés par les eaux...*

Cette route de Marseille à Brignoles change plusieurs fois de nom :

- avec le décret du 13 août 1813 qui transforme les chemins vicinaux en routes départementales, le chemin d'Auriol devient la route départementale n°3 de Marseille à Saint-Maximin. Elle est signalée en très bon état, réparée sans doute en ce début du XIX^e siècle.
- dans la classification du 8 mai 1824, elle prend le n°560 alors que la route royale d'Aix à Toulon (n°115) devient la route royale n°96 de Toulon à Sisteron.
- vers 1850 après l'ouverture de la route du Vallon qui prend alors son nom, elle devient chemin vicinal ordinaire n°19.

Cette route du Pont de Saint-Claude a dû avoir un charroi important. C'était en effet la voie par laquelle Auriol échangeait avec Marseille, Aix, Aubagne, La Ciotat et même Toulon. On imagine les convois de charrettes avec attelages à 2,4 ou 6 colliers qui se croisaient, les unes chargées des produits du terroir destinés au grand port de Marseille, les autres amenant à Auriol les matières indispensables à la marche des fabriques de la vallée, à une époque où cependant les villages vivaient dans une certaine autarcie. C'est par elle aussi que passaient les convois de glace venant du Plan d'Aups et livrés à Marseille. (voir p.81).

Aujourd'hui, elle est peu fréquentée et a pris récemment le nom de D45.



Cet extrait de la carte de Cassini relevée au XVIII^e siècle, montre les deux axes hydrographiques nord-sud et ouest-est qui se joignent à Pont-de-Joux. On constate que de nombreux noms de quartiers y figurent alors que curieusement le nom de Joux n'apparaît pas. Remarquons aussi l'indication de deux papeteries, dont l'une dans le Vallon (voir le chapitre consacré aux papeteries).

Chemin de la Gaffe.

Les archives municipales font état de l'existence à Joux d'un chemin qui a eu une importance certaine. Son nom, *chemin de la Gaffe*, se traduit par *chemin du gué* (*gaffo*, gué dans le Trésor du félibrige). Une délibération du 8 avril 1834 donne avec précision la situation de ce chemin. (1D1 4). En voici les termes :

Le chemin de la Gaffe prend naissance sur le bord sud-est de la route royale d'Aix à Toulon (actuelle D96) sur la limite même des terroirs d'Auriol et de Roquevaire (près du pont du Merlançon), traverse l'Huveaune par le gué auquel il doit son nom, la longe jusque par dessus la fabrique de papier Robe où il vient se réunir à la départementale n°3.

Très anciennement, ce chemin, est la seule voie de communication entre Auriol et la route de Toulon. Il servit à la fois de chemin et de carraire pour les troupeaux malgré l'établissement de la route départementale à partir du pont du Merlançon situé à environ 200m par dessus cet ancien chemin et n'en a pas moins constamment servi de passage aux personnes et charrettes auxquelles il sert de raccourci et dont elles profitent lorsque, dans la mauvaise saison, la route départementale devient impraticable...

On voit que le chemin de la Gaffe, avec son trajet direct, a eu un rôle important dans les échanges avec Marseille, échanges à dos de mulet que nécessitait l'existence des fabriques de Joux. La construction du pont lui fera perdre de son importance mais il a conservé son rôle pour la papeterie. Le porche d'entrée de celle-ci donne en effet sur le chemin de la Gaffe qui sera élargi par les Delestang. C'est par cette entrée que se font les approvisionnements et les expéditions.

Dans la classification de 1836, le chemin de la Gaffe est désigné comme chemin Vicinal Ordinaire n°8 avec dans la commune 550m de longueur et 4m de largeur. Il se prolonge sur la commune de Roquevaire.

Il a dû souvent être endommagé car plusieurs délibérations municipales envisagent sa réparation. Les subsides ne sont pas toujours accordés, l'usage en devient difficile et il est progressivement abandonné.

Cependant, ce chemin était encore reconnu et nommé vers la fin du XIXe siècle puisque, lors de la construction de la ligne de chemin de fer, il est dit dans la description du trajet, que la voie ferrée *rencontre le chemin de la Gaffe qu'elle franchit par un pont de 4m d'ouverture.*

Ce dernier est devenu inutile ; le talus de l'autoroute a définitivement fermé le chemin de la Gaffe.

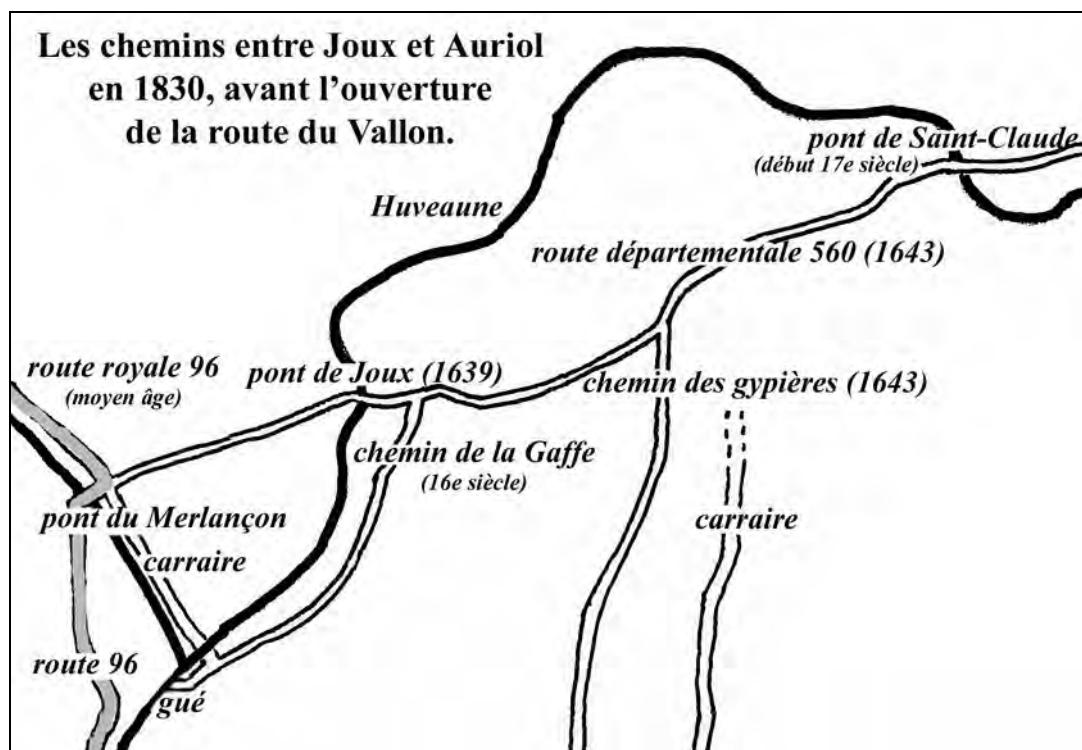


Schéma construit à partir du cadastre napoléonien de 1830. On remarque ce qui a été dit plus haut :

- que la route 96 enjambe le Merlançon après sa jonction avec la 560.
- qu'une carraire occupe l'emplacement d'une portion de cette route 96 sur la rive gauche du Merlançon.
- qu'un simple gué fait passer le chemin de la Gaffe de la commune d'Auriol à celle de Roquevaire.

Chemin des Gypières

Ce chemin se détache de la route du Pont de St-Claude et se dirige vers les carrières de gypse. Il est nommé *chemin des Gypières* sur le cadastre de 1830. C'est peut-être lui qu'une délibération du Conseil Municipal de 1643 appelle *chemin de l'Avelanède* avec un *pontillac sur le ruisseau de Font Salade*, en signalant son ouverture précisément l'année où la route du Pont de Saint-Claude elle-même a été ouverte?

Cette voie a une grande importance pour les véhicules qui transportent le gypse et le plâtre et les propriétaires de Joux réclament souvent sa remise en état. (annexe)

Le classement de 1836 le désigne comme Chemin Vicinal Ordinaire n°7, dit des Gypières, avec 470m de longueur et 3m de largeur. Après l'ouverture de la route du Vallon, la route du Pont de Saint-Claude est délaissée, mais continue à desservir les mines de gypse. C'est en 1855 que la municipalité d'Auriol demande au département à ce que l'ancienne départementale n°3 devienne chemin vicinal n°7 en continuité avec la route de Gypières. (1D1/9).

Route du Vallon.

Les premiers coups de pioche pour la construction de ce tronçon de route datent de 1841. On voit que 200 ans se sont écoulés depuis l'ouverture de la route du pont de Saint-Claude. Les travaux sont importants, notamment au niveau de l'usine du Vallon où celui-ci est fortement rétréci.

La création de ce tronçon répond à deux préoccupations : faire une route restant de niveau en suivant les courbes de la rivière (ce qui cependant allonge le trajet par rapport à la route du pont de Saint-Claude), ensuite maintenir cette route sur la rive droite de l'Huveaune et supprimer ainsi le passage sur les deux ponts.

Cette nouvelle voie facilite l'accès aux usines, en particulier l'usine du Vallon qui se dote d'un petit pont. Nous en parlerons plus loin.

Un rapport de 1867, un an avant l'ouverture de la voie de chemin de fer, fait état d'une circulation de 400 colliers sur la route impériale n°96. (on compte alors, pour chiffrer le trafic routier, le nombre de bêtes attelées).

La route du Vallon conserve le nom de l'ancienne route avec le n° 560. Puis elle est déclassée le 1^{er} janvier 1904 à la suite de la suppression des routes départementales et devient le Chemin de Grande Communication n°18 de Luynes à St Zacharie.

Le 1^{er} juin 1912 est créé le premier service d'autobus passant par Pont de Joux. C'est le service entre Marseille et Barjols par Aubagne et Roquevaire (33 km), avec un voyage par jour sauf le dimanche pendant les six mois d'hiver. (*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône, tome IX*). C'est à cette époque en effet qu'apparaissent les premiers véhicules automobiles de transport en commun.

Vers 1930, la route devient route Nationale n°560 d'Aubagne à Draguignan (c'est aujourd'hui la D 560). Il passe alors dans le Vallon plus de 150 colliers par jour. Par cette voie arrivent à Marseille les vins, huiles, céréales, raisins de table, tous les produits agricoles du Var et d'Auriol qui sont fournis à la consommation de la ville de Marseille et aux besoins de son commerce maritime. Ainsi, en 1935, sont passés à Pont-de-Joux, 3500 quintaux de *saboulats* (jeunes plants d'oignon vendus sur les marchés de la région). Il faut ajouter les tomettes, la chaux, les ciments, le papier...

Les véhicules appartiennent souvent à des transporteurs qui se chargent, pour le compte des agriculteurs, de vendre les produits locaux sur le marché de Marseille. Le lignite de Saint-Zacharie, la bauxite du Var, empruntent également cette route du Vallon. La bauxite est transportée vers l'usine de la Barasse, sur de gros camions bien gênants dans la traversée d'Auriol et dangereux pour les ponts ; ainsi le pont sur le Merlançon a-t-il été consolidé pour résister à ces véhicules pesants.

En 1950, on décompte quotidiennement sur la N96 à Pont de Joux, 650 poids lourds et plus de 1300 voitures particulières qui s'y croisent et s'y doublent. Le carrefour de Joux est alors le siège d'une intense circulation.

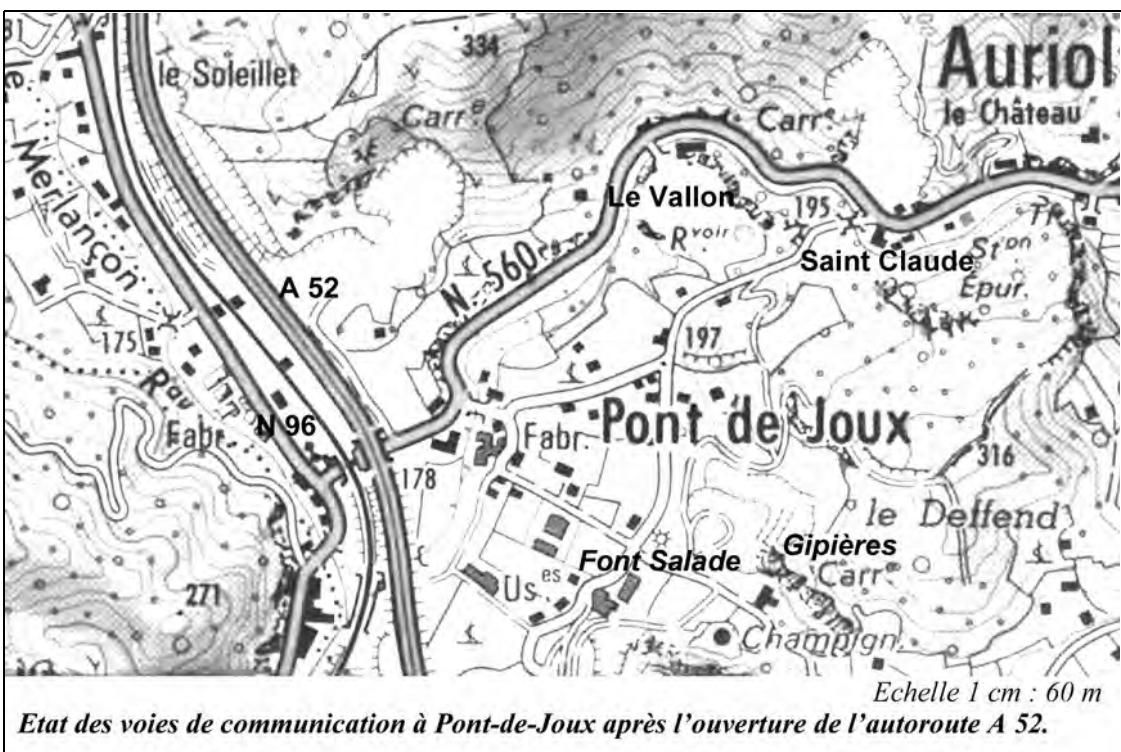
Ajoutons que deux fois par jour, aux heures de descente et de remontée des puits, un car des Charbonnages fait la navette en transportant une trentaine d'ouvriers de St Zacharie et une vingtaine d'Auriol.

Un grand nombre de cyclistes empruntent également ce carrefour le dimanche et les jours fériés.





Vers 1950, la jonction de l'ancienne route du pont de Saint-Claude et de la route du Vallon. Le moulin de Saint-Claude est encore en activité. En haut et à gauche du cliché on distingue le départ de la route du martinet. Voir le chapitre sur le Martinet à cuivre. (document Marc Barberis).



L'autoroute A52 traverse le quartier de Font Salade, s'ajoutant aux voies que nous venons d'étudier.

Les ponts

Le carrefour de Joux est aujourd’hui occupé par de nombreux ponts qui ont tous leur histoire.

Le pont du Merlançon

C'est le plus ancien et il a peut-être été appelé Pont de Joux avant que soit ouverte la route du pont de Saint-Claude en 1643. Le signalement du ruisseau de Merlançon apparaît en 1177 (*Rivius de Merdazo*, cartulaire de Saint-Victor n°759).

Ce ruisseau temporaire marque la limite *entre le château de Roquevaire et celui d'Auriol* et on signale déjà la destruction d'un pont en 1292 *par des inconnus*. Il semble que pendant tout le moyen âge ce passage ait été le plus souvent un simple gué plus ou moins aménagé.

A partir du XVI^e siècle on parle régulièrement d'un pont sur le Merlançon qui dut être souvent détruit et reconstruit. Les archives municipales indiquent la *reconstruction du pont de Joux en 1519* et en 1585, la construction de deux ponts *sur le Merlançon et à Joux (DD 121) entre 1585 et 1588, sur l'Huveaune et le Merlançon (BB 4)*, ce qui laisse un peu perplexe sur la situation de ces deux ouvrages. Il ne faut pas oublier que sur le chemin d'Aix, un peu avant la Destrousse, le Merlançon est une autre fois franchi par la route (pont de Gourret) et qu'un autre pont existe au quartier de Souque-Negre (pont des Trois Gorges) à la limite entre la Destrousse et la Bouilladisse, ce dernier quartier alors inclus dans la commune d'Auriol.

Le cours du Merlançon a été rectifié en 1639. La même année, on signale la construction de deux ponts aux moulins de Joux (BB 9)

Au cours du XVII^e siècle, en 1686, les consuls de Roquevaire, *demandent à ceux d'Auriol de procéder à frais communs à la reconstruction du pont du Merlançon (DD120)*, ce qui montre à quel point ce passage, qui n'occupait pas la place actuelle comme le montre le schéma p.15, était souvent endommagé.

Le Pont de Joux

Il marque, au centre même du quartier, le départ de la route pour Auriol ouverte en 1643.

Le texte le plus ancien signalant un pont à proximité du moulin à farine de Joux date de 1610. Ce texte fait état *au quartier de Joux du moulin, proche du pont, appartenant à la communauté (doc J.Mille)*

Le pont de Joux a certainement consacré l'appellation du quartier à partir du XVII^e siècle. Il possède une arche de 10m de longueur.

On l'a construit fort étroit (3m 50), ce qui est surprenant car il interdit les croisements sur le trajet d'une route qui est restée longtemps très fréquentée. Mais n'oublions pas qu'à l'époque de sa construction les charrettes n'étaient guère utilisées et qu'il suffisait pour le transport à dos de mulet.

La question de son élargissement fait l'objet de nombreuses délibérations au cours du XIX^e siècle, sans succès. Ainsi le 2 février 1834, le maire d'Auriol, évoquant la sécurité des voyageurs qui empruntent la départementale, souligne que *le peu de largeur de ce pont, sa position au bas d'une forte descente, le peu d'élévation et de solidité des parapets, tout peut faciliter des événements malheureux. Considérant que ce pont n'a pas 4m de largeur, y compris les parapets, qu'on y arrive par un contour très rapide, que les parapets ne pourraient résister au choc d'une voiture dont la rapidité n'aurait pu être contenue*, informe le Préfet qu'il est urgent de faire élargir le Pont de Joux ou, mieux encore, de changer la direction de la route en construisant une nouvelle chaussée dans le vallon du Martinet. Cette construction, nous le savons, sera réalisée une dizaine d'années plus tard. C'est peut être pourquoi le Pont de Joux, beaucoup moins fréquenté, a conservé jusqu'à aujourd'hui sa largeur d'origine.

En mars 1741, on avait réalisé une *plantation de 86 peupliers et 22 saules pour consolider le pont de Joux. (BB14)*

En aval du pont de Joux on remarque un petit aqueduc inclus dans l'ancienne propriété Delestang. Dans l'armature de ce pont passe une canalisation qui alimentait le domaine du château, en particulier une fontaine et un jet d'eau. Cet édifice est aujourd'hui menacé d'effondrement et mériterait d'être sauvégarde.





L'aqueduc de la papeterie Delestang vu depuis le pont de Joux.

Le Pont de Saint-Claude.

Sa construction va de pair avec celle du précédent. Il est à l'autre extrémité de la route de 1643. Il semble que sa construction ait commencé dès 1606. C'est un très bel ouvrage, remarquable exemple de l'art routier de l'ancien régime, avec sa structure en courbe et en montée, sa hauteur totale de 30m. Sa chaussée est assez large (près de 6m) pour permettre le croisement de deux charrettes. Il a été rétréci au moment de la construction de la route du Vallon à sa jonction avec celle-ci.

Le 2 octobre 1777 (DD 118) le procureur du pays déclare, après le *désastre qui vient d'arriver au Pont Saint-Claude par l'écroulement du mur de soutènement dans la longueur de 10 cannes (20m) :... nous ordonnons de faire arranger le passage de manière qu'il n'y ait aucun danger...* Cet écroulement a des conséquences graves sur le commerce d'Auriol, qui passe par là. Malgré les subventions et indemnités accordées par la Province à la communauté les réparations tardent et le pont ne semble être remis à la circulation qu'en 1783 ou 1784. Les travaux ont pour conséquence la démolition de la chapelle de Saint-Claude. Une indemnité est payée aux frères Pascal, foulonniers au moulin de Saint-Claude pour la démolition de cette chapelle qui leur appartient. (CC 388). Sous l'arche on peut lire, gravée en chiffres romains, la date 1781. Est-ce la date commémorative de la reconstruction partielle du pont ?

Ajoutons à ces ponts anciens les nouveaux viaducs plus récents. (voir photographies page suivante).

Les viaducs du Chemin de Fer ont été construits en 1867, l'un sur l'Huveaune avec 12 m d'ouverture, l'autre sur la N 560 avec 5 m d'ouverture. Ces ouvrages sont toujours en place avec les rails mais le ballast est envahi par la végétation. Reverront-ils passer un jour les véhicules de transport en commun que réclame depuis longtemps la population ?

Les viaducs de l'autoroute A 52, construits au début des années 1970, enjambent l'Huveaune et la N 560. La construction de ces viaducs a fortement amputé les terres de la famille Delestang, surtout dans le secteur des vergers et des terres maraîchères.



Le Pont de Saint Claude (1640) vu de l'amont.



Arrivée par le pont de St Claude sur la D 560.



Le pont de Joux vu de l'amont.



Le pont de Joux vu de l'aval



La D560 sous la voie ferrée (1867) et l' A 52 (1970)



Le pont de l'autoroute sur l'Huveaune vu de l'aval.



Le pont du Merlançon avec son arche surbaissée (aval)



Le pont de la voie ferrée sur l'Huveaune vu de l'amont.

Les resclaves et les béals, annexes indissociables des moulins de Joux.

Les moulins de Joux, dont nous avons vu qu'ils sont signalés dès le XIII^e siècle, doivent leur existence à l'eau de l'Huveaune. Il est probable que les canaux dérivés de la rivière et qui leur amènent l'eau aient existé dès l'origine.*

* ces ouvrages comprennent typiquement :

- ...un *barrage* en travers de l'Huveaune destiné à dériver l'eau sur une des rives. Les textes appellent celui-ci une *écluse* ou *récluse*. La langue d'oc parle de *resclauso ou resclavo* (du verbe *resclausa ou resclauva, retenir l'eau*). Ce barrage est souvent bâti avec des pierres disposées en plan incliné.
- ...un canal appelé *béal, biau, besau*. A Auriol, on l'appelle de nos jours *valat*. En français on dit *bief ou biez*. C'est ce *béal* qui dérive l'eau pour l'amener à un moulin situé en aval (*canal d'amenée*).

Peu après la prise du béal, existe une ouverture par laquelle on peut laisser retourner à la rivière l'eau de ce béal. Il s'agit d'une *marteliero*, ouvrage en maçonnerie recevant une vanne. On appelle ce dispositif le «coup perdu» (*cop-perdu*). Les gens d'Auriol parlent aussi d'un *espacié* pour l'ouverture, la *marteliero* désignant la vanne.

Après son utilisation dans le moulin, l'eau d'un béal est restituée à l'Huveaune par un *canal de fuite (fugent)*. Cette eau sert à actionner les roues d'un autre moulin situé en aval.

Les archives de Saint-Victor indiquent que l'abbé obtient en 1079 *les droits de moulin et d'arrosage sur l'Huveaune*. Un litige avec la communauté de Marseille est réglé en 1229 : *l'abbé de Saint Victor reconnaît à celle-ci le droit de recevoir les eaux de la rivière pour ses moulins et ses fontaines*.

Les archives municipales d'Auriol ne mentionnent les ouvrages qu'à partir du XIV^e siècle. Ainsi, le 17 novembre 1360, dans une *transaction entre les Procureurs de l'Université d'Auriol ...et les coseigneurs du lieu*, il est question de *l'entretien des ponts, ...écluses, aqueducs, ...*

Mais il est fort probable que ces ouvrages soient plus anciens.

A partir du XVI^e siècle, les écluses et les béals du quartier de Joux sont souvent cités.

Le propriétaire d'une usine est nécessairement réputé propriétaire de la dérivation ainsi que l'argumente le Recueil des Arrêts de Henrys. « *Comme un moulin ne peut être moulin sans sa prise d'eau, il s'ensuit que la prise d'eau en est une partie nécessaire, une partie intégrante et presque la principale, puisque sans elle le moulin serait inutile : d'où il faut pareillement inférer que le béal ou canal qui conduit l'eau au moulin n'est pas seulement un simple accessoire ou dépendance, mais plutôt c'en est une portion inséparable et qui, prise conjointement avec les bâtiments, ne fait qu'une même chose.* »

Les resclaves et béals de Joux sont spectaculaires, notamment dans le Vallon avec de belles retenues et des canaux taillés dans le roc..

Les resclaves de l'Huveaune étaient des ouvrages solidement construits; cependant les crues de la rivière les ont souvent endommagés. Ces dégâts sont attestés par de nombreuses délibérations municipales. Nous avons relevé de fréquentes destructions et réparations dans le quartier de Joux:

- en 1547, l'*écluse de Joux* est emportée par un déuge. (AA F31)
- en 1555, *réparation de l'écluse de Joux (BB F33)*)
- en 1650, *réparation de la crevasse de l'écluse du conseiller de Salomon du moulin de Joux...*
- en 1684, 1702, 1740, ...encore des réparations !
- le 11 mars 1792, l'*écluse dérivant l'eau au moulin communal de Joux* est emportée par la violence des eaux.
- le 11 juillet 1808, l'*écluse du moulin de St-Claude* est emportée...

De plus leur importance primordiale dans l'activité des moulins a été à l'origine de fréquentes controverses, de nombreux contentieux et procès.

La resclave et le béal du moulin de Saint Claude (rive droite).

Avant la transformation du Moulin de Saint-Claude en Pôle Culturel, on pouvait lire sur une des façades la date de **1645**. Si on admet qu'il s'agit de celle de la création du moulin (mais ce n'est pas certain), celle-ci aurait suivi immédiatement l'ouverture de la route du pont de Saint Claude.

Grâce au cadastre de 1830, les emplacements du moulin et de son système hydraulique sont connus avec précision. La resclave subit des modifications dans le temps. Ainsi est-elle rehaussée en 1905. Le béal suit le bord de la route. L'eau retourne à l'Huveaune par un canal souterrain qui aboutit immédiatement en amont du pont de Saint-Claude.



Carte postale de 1920 environ montrant la resclave du moulin de St Claude à droite et, contre la route, le béal avec sa martellière, aujourd'hui disparus.

Cette photo de 1964 (doc. Bulletin municipal) montre que la resclave de St Claude a été modifiée dans la 2^e moitié du XXe siècle. Elle a été démantelée en 1965.

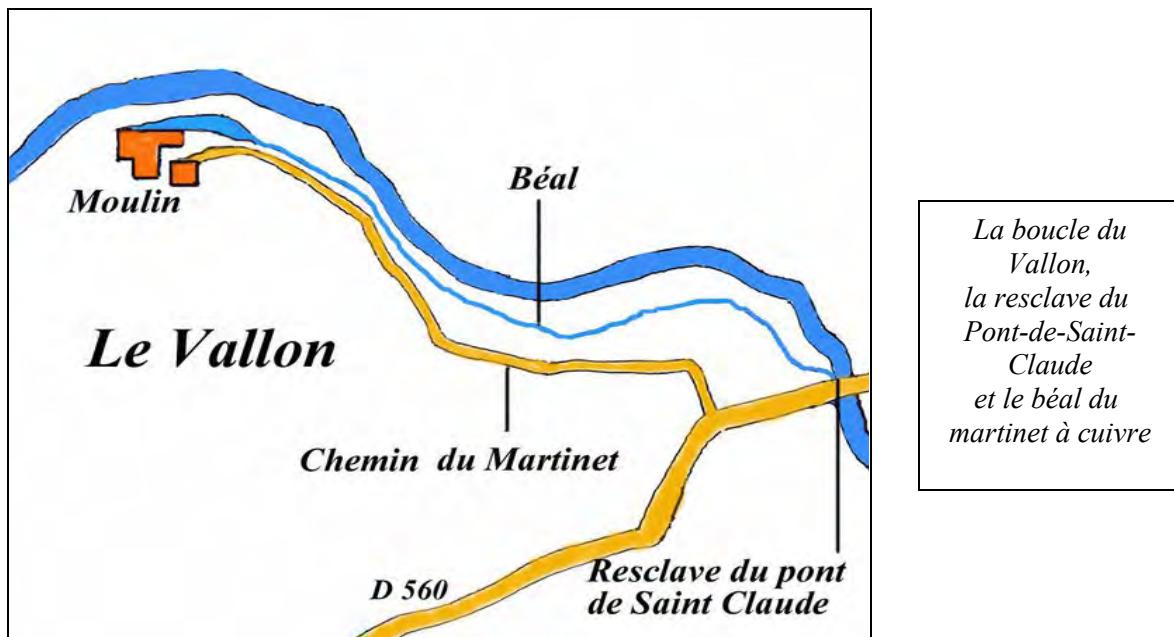
2



*Ancienne arrivée du canal d'aménée sous le moulin de St Claude.
(photo Raymond Rocchia)*

La resclave du Pont de Saint Claude et le béal du martinet (rive gauche)

Cette resclave et ce béal sont parfaitement repérables sur le cadastre de 1830. Leur existence doit remonter au moins au XVIII^e siècle, à l'époque où le premier moulin du Vallon a été construit. (voir plus loin l'étude du Martinet du Vallon).



Sur cette carte postale datant de 1903, on voit parfaitement la **resclave** en aval du pont de St-Claude et, sur la droite, le départ du béal vers le moulin à plâtre du Vallon. On reconnaît aussi la martellièrerie («coup perdu») restituant l'eau à l'Huveaune en cas de nécessité. La resclave est aujourd'hui démantelée.

Les resclaves du Vallon.

Le 8 septembre 1610, une requête de la communauté *contre les hoirs de feu François Guinoard* possédant moulin et paroir à Joux, situe dans le Vallon deux collections d'écluses et de béals d'aval en amont.

La première est dite *écluse du moulin de Paris* (du nom de son ancien propriétaire). Elle est éloignée *d'icelluy environ quatre cents pas, laquelle est assise dans le vallon et rivière Huveaune entre deux rochers et précipice et traverse de grandes pièces de rochers qui font la dite recluse... par le moyen de laquelle donne l'eau au dit béal du côté de main dextre allant du dit Auriol au dit moulin.*

La seconde, *plus haute à la susdite d'environ de cinquante pas est aussi assise sur la même rivière et vallon entre les mêmes rochers laquelle ne donne point d'eau du côté de main droite ... mais du côté de main gauche par le moyen d'icelle recluse donne l'eau de la rivière au béal et au fossé qui conduit son eau aux moulins de la communauté dits de Joux et à l'issue des dits moulins de la communauté les dits Guinoards la réceptent pour leurs paroirs à environ douze pans par dessous le petit pont qui traverse le dit béal et chemin.(doc J.Mille).*

Ce texte montre l'existence, dès le début du XVII^e siècle des deux báls qui alimentent les usines de Joux. L'ouverture de la route du Vallon a modifié le tracé de celui de la rive droite.
Précisons le trajet de ces deux canaux.

1 - La resclave du martinet et le grand béal de Joux (rive gauche)

En 1531, la transaction entre la Communauté et le Cardinal de Trivulce, abbé de Saint Victor, fait état d'un *béal et écluse à la Val de Joux*. Peu après sont définis les droits des propriétaires des moulins de Joux et ceux de la communauté sur l'écluse et le béal.



*plan incliné de la resclave donnant le béal de la rive gauche,
au-dessous du pont de l'usine du Vallon, tel qu'on peut le voir de nos jours.*



*Le départ, taillé dans le roc, du béal de la rive gauche.
On distingue, sur la droite, une portion de la resclave.*



*Le 18 décembre 2008 l'eau du béal déborde au niveau du « coup perdu »
situé juste en aval de la resclave du martinet.*



Arrivée du béal sur la minoterie du Pont de Joux. Sur la droite de la martellière on remarque deux grilles. Elles recouvrent les prises de 2 conduites en terre cuite qui se rendaient l'une vers un bassin alimentant le réservoir de la gare d'Auriol, l'autre vers les terres à l'arrosage des Delestang.



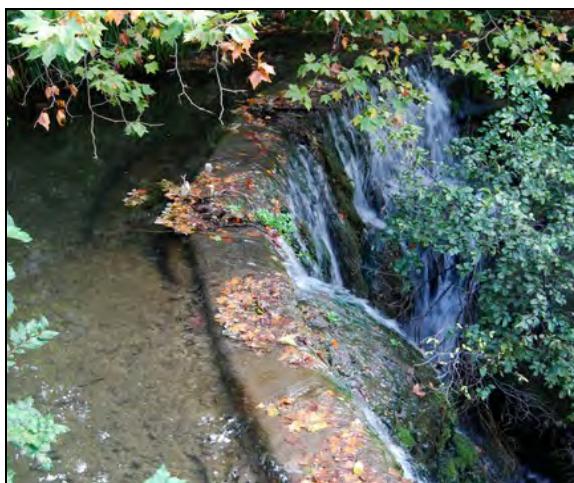
Bâtie sur un chaos de rochers, la 2ème resclave donne le béal de la rive droite qui passe sous la D560.

2- La 2^e resclave en aval du martinet et le béal de la rive droite.

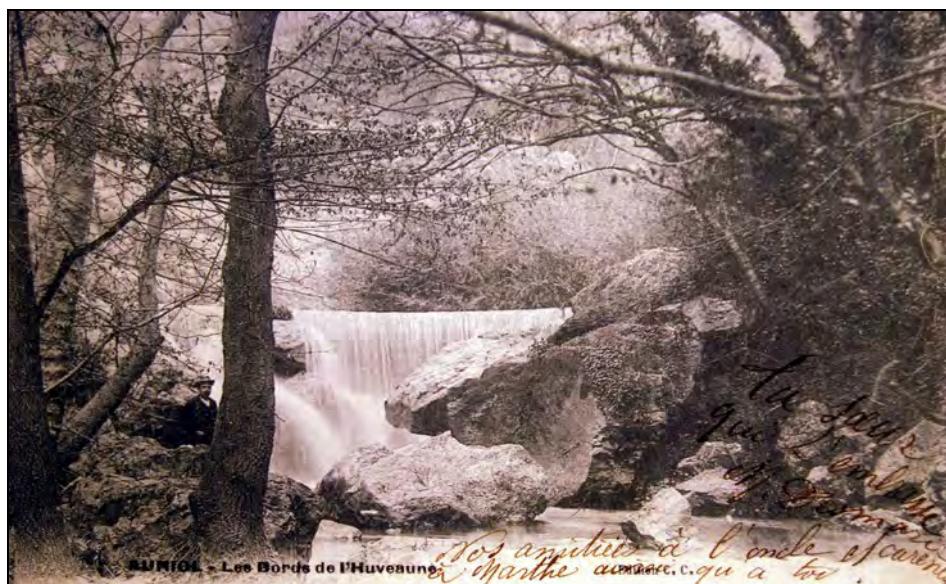
50 à 100 mètres en aval de la resclave du Martinet, la deuxième resclave du Vallon est bâtie sur une chute naturelle de l'Huveaune. Nous avons vu que cette resclave existait déjà au début du XVII^e siècle et certainement au XVI^e. A cette époque, où le pont de Joux n'existant pas encore, elle alimentait un paroir à draps appartenant au Sieur Guinoard. Le tracé du béal n'est plus visible, mais il devait suivre la rive droite de l'Huveaune jusqu'à l'emplacement actuel de la papeterie de Joux. Il a disparu à la suite de l'ouverture de la route du Vallon.

Un nouveau béal est construit, destiné à un moulin à plâtre situé sur le bord de la route, vis à vis du pont de Joux. Ceci est attesté par un texte de 1863 ainsi rédigé :

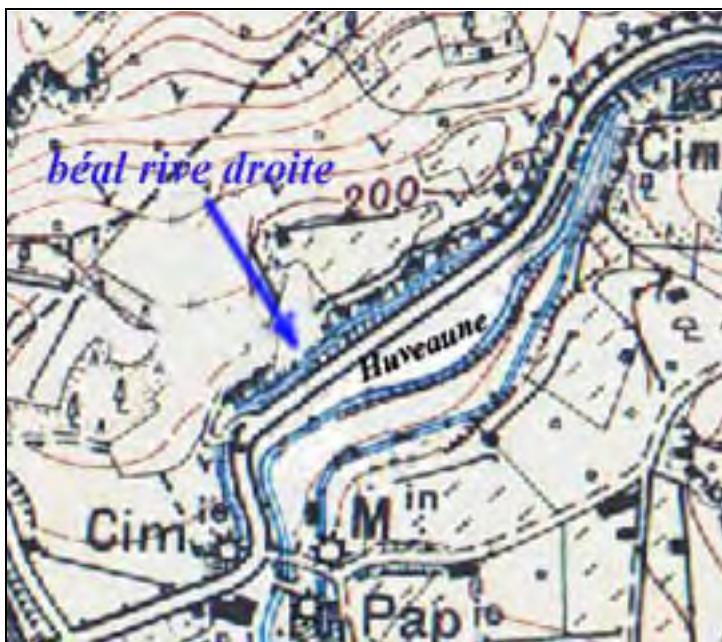
En 1863, César Delestang cède à Toussaint et Vincent Ravel, à titre de bail, un moulin à plâtre sis à Pont-de-Joux vis à vis de son moulin à farine. Le mécanisme, neuf, fonctionne au moyen d'une grande roue hydraulique alimentée par le béal qui longe la prairie (pré de Pierre). Ce béal, qui possède une partie creusée dans le tuf, peut être suivi de nos jours le long de la route jusqu'à la roue qu'il actionnait. Les restes très dégradés de cette roue à aubes sont encore visibles dans les ruines. L'usine a dû être transformée en cimenterie comme en témoigne le plan directeur au 20 000^e de 1930.



*Deux aspects de la resclave alimentant le béal de la rive droite dans le Vallon.
A gauche en période de basses eaux (2007), à droite au moment d'une crue (18 décembre 2008)*



Carte postale montrant la même resclave au début du XXe siècle.



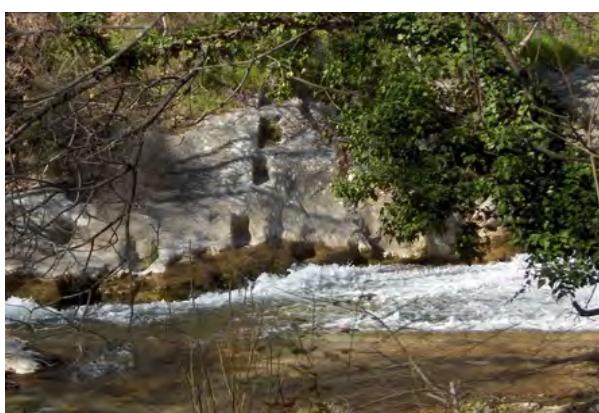
L'extrait ci-contre du plan directeur de 1930 montre l'itinéraire du béal de la rive droite entre la 2^e resclave du Vallon et la cimenterie située vis à vis du pont de Joux et de la minoterie.



Aperçu d'une portion du béal creusé dans le tuf.

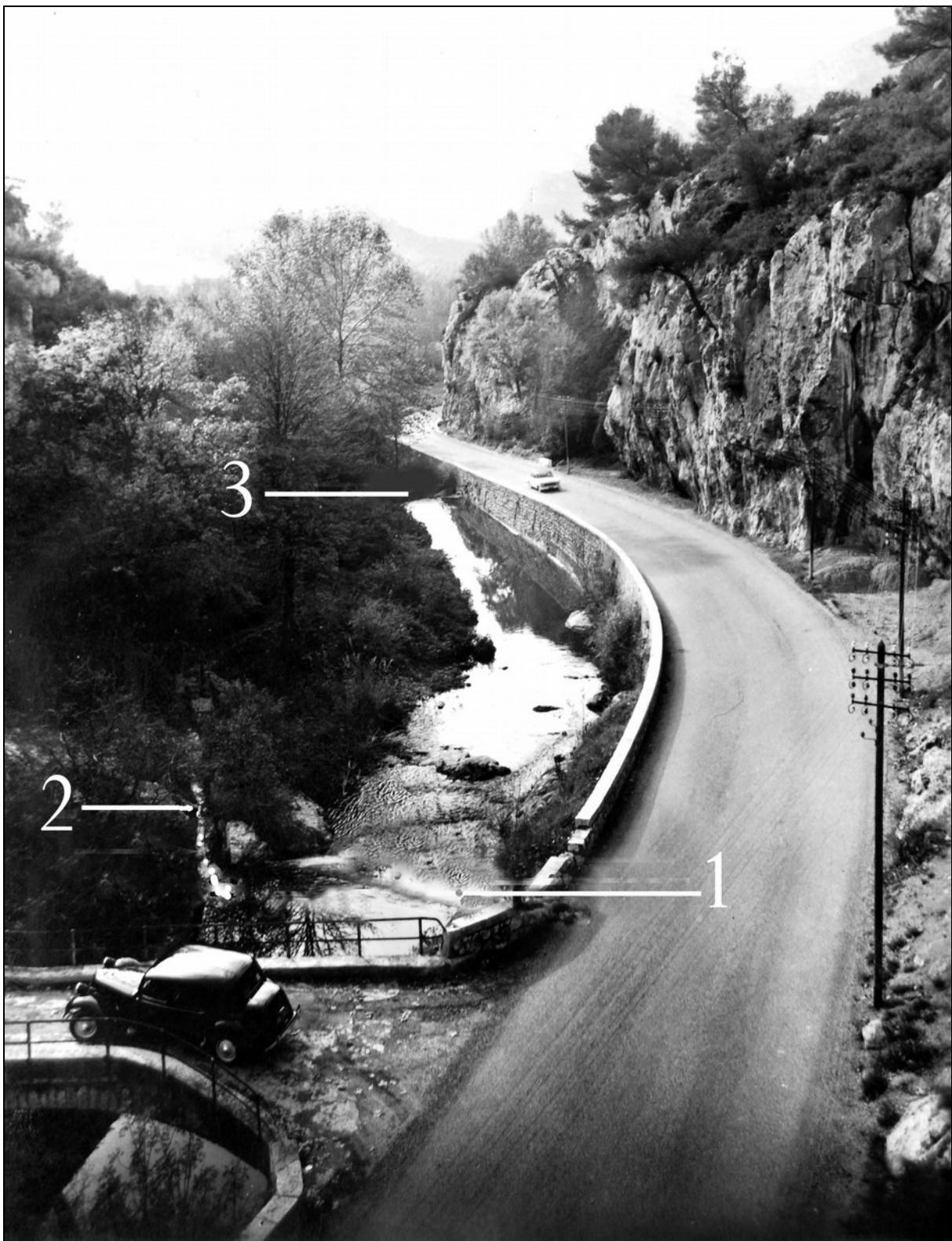


Ruines de l'usine où aboutit le béal de la rive droite. On y trouve la roue à aube que l'eau de ce béal actionne.



Ces encoches dans la roche, au dessous de la 1^{ère} resclave du Vallon témoignent de l'implantation d'une resclave, anciennement emportée par une crue. (A gauche, sur la rive droite, à droite, sur la rive gauche).





Vue plongeante sur la route du Vallon permettant de situer l'une par rapport à l'autre les deux resclaves : en 1er plan celle (1) donnant le béal de la rive gauche (2), au second plan, celle donnant sous la route le béal de la rive droite (3).

Proverbe provençal : Dins la resclauso d'un moulin noun si pesco ges de baleno !

Les moulins à farine, les plus anciens moulins de Joux.

Nous avons vu que les Chartes de St Victor signalent des moulins à eau à Joux dès 1275. (La Statistique de Villeneuve, tome IV, parle de moulins à farine dans la localité d'Auriol en 1071 mais sans les situer).

Anciennement, les grains étaient triturés dans des *moulins à sang*, utilisant la force humaine ou animale, par des machines à bras avec des opérations lentes et coûteuses. L'utilisation de la force hydraulique constitue un progrès considérable. Des priviléges nombreux sont accordés pour encourager la construction de moulin à eau, entre autre la possibilité de passer dans des propriétés privées pour conduire les eaux. Le dispositif essentiel comprend une roue à aube mue par l'eau (*rodo d'aigo*), un arbre de transmission et un système de meules en roches dures, basalte ou granite, l'une verticale (meule courante) tournant sur une autre horizontale immobile (meule dormante ou gisante).

La minoterie de Pont de Joux

Le moulin à farine dont le bâtiment est toujours visible au bas de la montée de la route ouverte en 1643, appartenait à l'abbé de Saint-Victor. Le 26 janvier 1531, il est cédé à la Commune en même temps que le moulin de la Paroisse (moulins dits jumeaux). Dans cette transaction, il est dit que le moulin est cédé tout entier, *avec les eaux et les bâls*. Il est situé avec précision : *au quartier du territoire d'Auriol appelé Val de Joux, confrontant avec le chemin public, avec le rocher du Tuvet*, (ce dernier est le massif de tuf signalé dans l'étude géologique, qui sera traversé en tranchée lors du percement de la route pour le Pont de Saint Claude au cours du XVIIe siècle).

Dans les deux siècles qui suivent la Communauté met en fermage le moulin à blé de Joux ainsi que celui de la Paroisse. Tous les trois ans, cette ferme est mise aux enchères. Le fermier sortant remet les bâtiments en bon état et les ustensiles attachés à la propriété. *L'adjudicataire est assujetti aux dépenses de réparation et d'entretien, est tenu d'informer le maire des dégradations et détériorations s'il en survient, de souffrir les grosses réparations, d'entretenir les outils et ustensiles nécessaires à l'exploitation, de les remplacer et de les rendre en état et en même nombre à la fin de son bail.* Quelques fermiers sont cités dans les archives municipales : Louis Guigou en 1716, François Guitton en 1728, Mathieu Genty en 1797, Joseph Roubaud en 1818.

Le moulin de Joux a eu un rôle primordial. Il a été à certaines époques le seul moulin à blé en activité dans la commune. Ainsi, une délibération du 14 août 1768 précise que : *...tous les particuliers et même les étrangers qui viennent moudre leur blé ne le peuvent qu'au seul moulin du quartier de Joux, étant l'unique ressource...* Il faut croire que le moulin jumeau de la Paroisse était alors en chômage.

Le 20 août 1790, *la commune fait venir de Marseille deux meules à la française pour le moulin à farine de Joux*. Le 14 pluviose An II (2 janvier 1794), un texte donnant l'état des moulins à eau, précise que le moulin de *la descente de Joux, à un quart de lieue d'Auriol*, produit une belle farine et fonctionne toute l'année.

La ferme va perdurer sans modification jusqu'au jour où l'Etat, en vertu de la loi du 2 novembre 1789 et celle du 28 ventôse an IV (18 mars 1796), devient propriétaire du moulin de Joux. La commune est expropriée. Cette nationalisation sera suivie d'une vente nationale par le Directoire du district, laquelle transmet à Alexandre Robe les droits de l'Etat. Alexandre Robe, en tant que soumissionnaire, s'engage à acquérir le moulin, chose faite le 15 frimaire an V (9 mars 1797) Cet acte précise la nature du domaine national avec *un moulin à farine, ses engins, virants (meules) et autres effets à l'usage des eaux, un pré y attenant, au quartier de Joux... (annexes minoterie.)* Le fermier qui était alors en place (citoyen Mathieu Genty) en conserve la jouissance jusqu'à la fin de son bail.

Les propriétaires de cette minoterie sont connus. Sur le cadastre napoléonien, c'est Alexandre Robe qui est mentionné. Celui-ci et son fils Joseph-Marie la vendent le 28 août 1838 à Huc et

Barthélemy, qui eux-mêmes la cède le 5 juillet 1840 à Delestang César et au *moulinié* Jean-Jacques Negrel qui leur a acheté le droit de mouture.

Ce moulin à blé fabrique essentiellement de la farine mais aussi du son et de la repasse pour la nourriture des bestiaux. L'encyclopédie des B.D.R signale en 1856 cinq meules pour les deux minoteries avec 20 ouvriers et une production de 180 hl par jour. A partir de 1868, le blé est reçu en sacs de 100 kg à la gare d'Auriol.

Le moulin arrête son activité vers 1970. Après les Trichard, une société parisienne achète, pour quelques années, les droits de mouture de la minoterie Delestang.



*Situation du moulin à blé
de Pont-de-Joux
avec les voies d'accès
existant en 1830.*

La famille Delestang conservera la propriété de la minoterie jusqu'à sa fermeture, la donnant en gérance à plusieurs meuniers successifs dont les plus connus des Auriolais appartiennent à la famille Trichard. Célestin Trichard est en fonction dès la fin du XIXe siècle ; Léon Trichard, son petit fils, à partir de la guerre 39-45. Si bien que les Auriolais, parlant de ce moulin, disent *le moulin Trichard*.

MOULIN DE PONT DE JOUX		N° 10932
TRICHARD Frères		
SUCCESEURS DE A. TRICHARD		
AURIOL (B.-du-R.)		TÉLÉPHONE 8
R.C. Marseille 31.339		
Livré à M. <i>Joseph Denneruel</i>		
Le 12 juin 1946		
NOMBRE DE SACS	QUALITES	300 366/6
Farine		
Repassé	100 kg 185/-	185-
action son	partie au détail 17/-	17
total	à la livraison 17/-	17
Petit blé	Total	307
SACHERIE		
		Marché du

Si la minoterie de Pont-de-Joux a utilisé la force hydraulique pendant la plus grande partie de son existence, sur la fin les meules ont été actionnées par un moteur diésel, puis par un moteur électrique. A ce moment là, l'eau du béal se trouve en totalité à la disposition de la papeterie sous-jacente.



Aspect actuel, vu du pont sur l'Huveaune, de l'ancienne minoterie Trichard à l'amorce de la montée du Tuvet. On aperçoit en bas de la photo un canal de fuite. Le moulin de Joux n'a pas utilisé de machines à vapeur, contrairement à d'autres moulins d'Auriol qui les ont adoptées à partir du milieu du XIXe siècle.

La minoterie de St Claude. (Pour ce moulin, voir aussi le chapitre sur les paroirs)

Nous avons émis l'hypothèse, dans notre préambule, que le Moulin des Falconens, mentionné dans les archives de St Victor en 1281 était situé au quartier de St Claude. Mais nous n'avons pas trouvé de mention d'un moulin à blé en ce lieu jusqu'à la Révolution.

Le 5 germinal an X, le moulin de Saint-Claude est acheté par Jean-François Féraud aux *enchères publiques par suite des liquidations des successions des frères François et Pierre Pascal*. (chapitre sur les paroirs). On le décrit alors avec un foulon à draps et deux foulons à bonnets. J.F. Féraud y ajoute un moulin à blé. Mais le 22 décembre 1805, le maire *le constraint à démolir celui-ci qui porte tort au moulin communal* et dont la construction viole les dispositions de la transaction passée avec l'abbé de St Victor en 1531. (ID1 7)

Le moulin de St Claude redeviendra moulin à blé au cours du XIXe et du XXe siècle.

Ainsi, par un acte de vente de décembre 1822 Jean Féraud cède à Justinien de Rémuzat *un moulin à moudre le blé à deux tournans (meules) et foulons pour les bonnets et autres engins, séchoir à blé... Le dit Jean Féraud l'a recueilli de la succession de Jean François Féraud son père*. Le cadastre de 1832 mentionne comme propriétaire de la parcelle 157 Gabriel de Rémuzat (moulin à eau).

La minoterie acquiert, certainement vers 1850, une machine à vapeur accompagnée de la cheminée que l'on voit encore.

Elle est en 1890 transmise à Louise, Marie Charlotte de Rémuzat, petite fille de Justinien, épouse Davoust.

Le 12 septembre 1896, celle-ci la vend à la Société du Béal de la Paroisse (Société des arrosants) avec 3 paires de meules et une machine à vapeur de 12 chevaux. (doc. J.Mille). En 1899, le moulin à blé est acquis par Paul Arnaud dont la famille restera propriétaire pendant le XXe siècle. Les indicateurs marseillais portent mention des fils de Paul Arnaud comme propriétaires jusqu'en 1970.

Les paroirs à drap, des établissements installés à Joux dès le XVIe siècle.

Ce mot paroir se rencontre fréquemment dans les textes des archives communales d'Auriol. Il prend clairement le sens d'établissement, usine, fabrique alors que les dictionnaires ne lui donnent pas ce sens-là. (1)

Les paroirs à drap ont certainement précédé, à Joux, les paroirs à papier.

Deux sites différents possèdent des moulins à foulon : celui de Pont de Joux à proximité du moulin à farine de la Communauté et celui du quartier de Saint Claude.

Ces moulins à foulon traitent le chanvre comme l'atteste une requête de 1610 concernant les Hoirs Guinoard qui *ont fait contre la muraille de leur pré un grand trou pour y tremper de la chaux et du chanvre.* (2)

Servent-ils aussi à dégraissier, à l'aide de battoirs, les tissus destinés à la fabrication des draps de laine ?

Les paroirs de Pont de Joux.

Nous avons trouvé mention de paroir en 1281 à propos du moulin de Falconens, ce qui situe très tôt dans le temps l'existence des moulins à foulons.

Un texte précise qu'*il y a de très anciens établissements industriels à cheval sur le béal de Joulx, la minoterie de Joulx de la communauté d'Auriol, les foulons à draps de Guinoard lesquels remontent au delà de 1535 et ont sur le béal les mêmes droits que la minoterie de la communauté.*

En 1553, le Cahier des Délibérations (BB1, folio 29) atteste que la Communauté d'Auriol possède à Joux *un paroir et un moulin qu'on délibère d'arrenger.* Ceux-ci sont vendus à la communauté par Jean Paris le 22 mars 1547 (AA F38). Le 30 avril 1553, le paroir est mis aux enchères pour trois ans. (BB1 folio 28). La même année, un autre propriétaire Pierre Guinoard, est signalé comme *parandourier* à Joux.

Le 3 septembre 1559, *il fut délibéré de donner à rente perpétuelle le paroir de la Communauté sis au quartier de Joux, attendu qu'il est inutile à la Communauté et qu'il tombe en ruine.*

Le livre terrier de 1610 situe précisément un paroir à drap : *une maison rurale, paradou à draps, cour, terre, jardin... à Joux partie desquels estoit des hoirs Guinoard (Jehan, Bertrand), afronte la rivière d'Huveaune, le chemin du mollin, le chemin de Marseille et le chemin d'Aix.*

Cette description permet de situer ce paroir à l'emplacement de la Papeterie qui lui succédera. Dans le chapitre sur les papeteries, nous verrons que cette transformation se fit avant 1650, un texte du 19 février indiquant que *le paroir à papier de Mr Salomon devait disposer d'autant d'eau qu'au temps où il servait à la préparation des draps.*

Le 18 juillet 1619, il est question de Jean Guinoard qui achète *la moitié d'une terre quero foulloir et vigne à Joux, questoit de Jean Paris.*

Les paroirs de Saint Claude.

A l'occasion de la vente de ce moulin en 1600 aux frères Pascal, on apprend que l'établissement abrite un paradou à draps. Un autre paroir à drap est signalé dans le livre terrier de 1610 au moulin de Saint-Claude, appartenant à Joseph Pascal.

Les frères Pascal ajoutent en 1634 un moulin à tan (*moulin à rusque* traitant les écorces pour en produire de la poudre à tanner les cuirs).

D'autres moulins à foulon existent dans le quartier avant la révolution. Ainsi, dans le moulin de Saint-Claude l'un d'eux est signalé en 1738. (GG 13)

L'Encyclopédie des B.D.R. relève une fabrique de draps de laine en 1830.

Tous ces textes donnent à penser qu'il existe au quartier de Joux, dès le XVIe siècle, au moins deux paroirs à draps avec plusieurs unités de foulage dans un même établissement. Le paroir de Pont de Joux a peut-être disparu au moment où s'est installée la papeterie de Me Salomon en 1650.

Le site de Joux convient à ce type d'établissement et on peut supposer que les installations comprennent un bassin pour le rouissage et une roue à aubes. Les battoirs originaux ont peut-être été remplacés par des pilons tels qu'ils serviront pour le moulin à papier qui suivra.





*Vue du moulin de Saint-Claude en 1993, avant sa transformation en Pôle Culturel communal. Cette usine a eu dans le passé plusieurs affectations : moulin à blé, foulon à drap (**moulin drapié**), fabrique de bonnets, moulin à rusque, filature de coton et de laine,... La photo montre la cheminée que le moulin de St Claude a acquise sous la propriété des Rémuzat, au moment de l'installation d'une machine à vapeur.*

Au XXe siècle, c'est un moulin à blé appartenant à la famille Arnaud. La municipalité acquiert le bâtiment en 2001.

(1) Selon le dictionnaire Robert, le terme **paroir**, qui daterait de 1611, désigne, non pas un établissement mais un instrument qui sert à parer. Le paroir d'un corroyeur sert à parer les peaux, celui d'un maréchal ferrant à parer les pieds d'un cheval,...

Dans le sens d'usine, il faut chercher son origine dans la langue d'oc. Le «trésor du félibrige» nous donne le mot **para** avec plusieurs acceptations. Le verbe **para** signifie parer, foulir les draps, **lou para** c'est **le foulage des draps, un drap bèn para** est un drap bien foulé. Dérivent de ce terme les noms **paradou, moulin paradou (moulin drapié)**, qui se traduisent par **moulin à foulon**. On a un « glissement » de sens depuis celui d'un outil ou d'un geste vers celui d'un bâtiment où ceux-ci sont pratiqués (Dominique Berthout). Le propriétaire ou les gens qui travaillent dans ces paroirs (des foulonniers qui foulent les draps) sont des **paradourié ou parandourié**, mots souvent cités dans les archives d'Auriol.

Ces moulins, qui traitent la laine ou le chanvre, possèdent une roue verticale à aubes et utilisent la pression exercée sur un tissu, de manière rythmique, par des pilons pesants. Ce dispositif peut servir dans des moulins d'une autre nature comme les paroirs à papier, ce qui explique que souvent à Auriol les moulins aient changé d'affectation sans que pour autant cela pose de problèmes majeurs.

(2) Extrait de l'enquête préliminaire au mémoire de 1900 sur les usiniers contre la Société du béal de la Paroisse (document Jérôme Mille). Le chanvre était-il cultivé à proximité des paroirs ? Il est difficile de répondre à cette question. On sait seulement qu'on réservait les chênevières à des terres de mauvaises qualités, bien arrosées. On utilisait un grand peigne (*penche*) pour séparer les fibres des graines, puis on tressait les tiges et on les déposait dans de l'eau claire et courante pour le rouissage (*naiàgi*) pendant 2 ou 3 semaines. On les plaçait ensuite dans l'auge circulaire d'un foulon dans laquelle tournait une pierre conique actionnée par une roue à aube. Le fil de chanvre était peigné et filé avant de servir à la confection de tissus grossiers, de toiles pour la marine, de ficelles et cordes.

Les gypières, une exploitation très ancienne.

(voir l'étude géologique)

L'exploitation des gisements de gypse à Pont-de-Joux doit remonter au moyen âge. Si les premières mentions ne datent que du XVI^e siècle, cette exploitation a peut-être commencé plus tôt, vers le XIV^e, comme c'est le cas pour celle d'Aix-en-Provence.

On sait que le plâtre est employé dès l'antiquité en Egypte, en Anatolie, en Grèce. Les Romains en diffusent l'emploi dans tout l'empire. Nul doute que les *villas* du terroir d'Auriol en aient fait usage.

Les archives communales (BB139) font état à Auriol, le 28-12-1562, de la *mesure du plâtre* et de la *création de deux peseurs publics*.

Le quartier des *Gypières*, quant à lui, est cité dans une délibération du 16-02-1631 (BB91) et des *plâtrières* sont indiquées comme *possession de la Communauté* le 20-07-1673 (CC43).

Cette propriété communale se compose de carrières et galeries, d'un *four à cuire le gypse* (forge de plâtre) et d'une *machine à triturier le plâtre*.

Un acte de reconnaissance du 4 août 1739, dénombrant les biens que la Communauté d'Auriol a reçu de l'abbaye de Saint-Victor, fait mention d'*une minière de plâtre* en la situant avec précision au *dit terroir quartier des gypières*, limité au nord par le *pas des avérages (carreirade)*. Cette minière s'étend sur le quartier de Font-Salade et celui de la Rouveyrolle. (Carpentier II p.241)

Une *ferme* des plâtrières existe ensuite pendant tout le XVIII^e siècle et une partie du XIX^e. Tous les trois ans, elle est mise aux enchères. Ainsi se succèdent de nombreux fermiers dont l'identité est donnée dans les archives communales. Le plus connu est Paulin Daumas dont l'adjudication est renouvelée tous les trois ans entre 1842 et 1863, période pendant laquelle la municipalité possède toujours l'exploitation avec ses équipements.

Le plâtre est mis dans des sacs et chargé sur des charrettes d'abord, plus tard sur des camions, qui viennent se ranger devant l'usine.

L'exploitation du gypse est réglée par un cahier des charges. La police de la Communauté, composée de deux consuls, a la garde des poids et mesures et assure la surveillance des plâtrières (FF10). Divers procès se succèdent, les propriétaires du voisinage se plaignant des désagréments causés par les tirs de mines.

En septembre 1863, la Communauté décide de se dessaisir de cette propriété qui est mise en vente et acquise, en juillet 1864, par Louis Etienne Rancurel, fabriquant de plâtre à Roquevaire. Plusieurs exploitants semblent autorisés à extraire le gypse sur des parcelles leur appartenant. Le 16 octobre 1900, les frères Toussaint et Vincent Ravel déclarent l'exploitation d'une carrière souterraine au quartier de la Rouveyrolle dans un terrain qu'ils possèdent et dans un autre appartenant à Mr Delestang. (fonds Mireille Roubaud).

Après la guerre de 14-18, la Sté Anonyme des Plâtrières du Vaucluse absorbe l'ensemble des exploitations.

Les Plâtrières de Pont-de-Joux ont longtemps bénéficié de la proximité du lignite du bassin de Provence pour le fonctionnement des fours, et à partir de 1868, de la présence de la gare d'Auriol, aussi bien pour la réception du lignite et des calcaires à ciment de Valdonne que pour l'expédition des sacs de plâtre.

En 1950, avec 2000t par mois, elles jouent un rôle essentiel dans l'industrie du bâtiment de la région. Elles ont été l'une des dernières à être exploitées (Société Lafarge, 1970 environ).

A partir des années quarante une partie de l'exploitation a été réservée à la culture des champignons (entreprise Spinelli).

Le gypse est exploité à partir du XIX^e siècle par des galeries souterraines. Lorsque la Société Lafarge acquiert l'exploitation vers 1950 l'extraction se poursuit en carrières à ciel ouvert.

Il y a de nombreuses variétés de gypse sous tous les états et avec toutes les couleurs, rouge, jaunâtre, gris. À Pont-de-Joux, c'est surtout du plâtre gris assez impur car les sédiments qui le contiennent ont été remaniés.



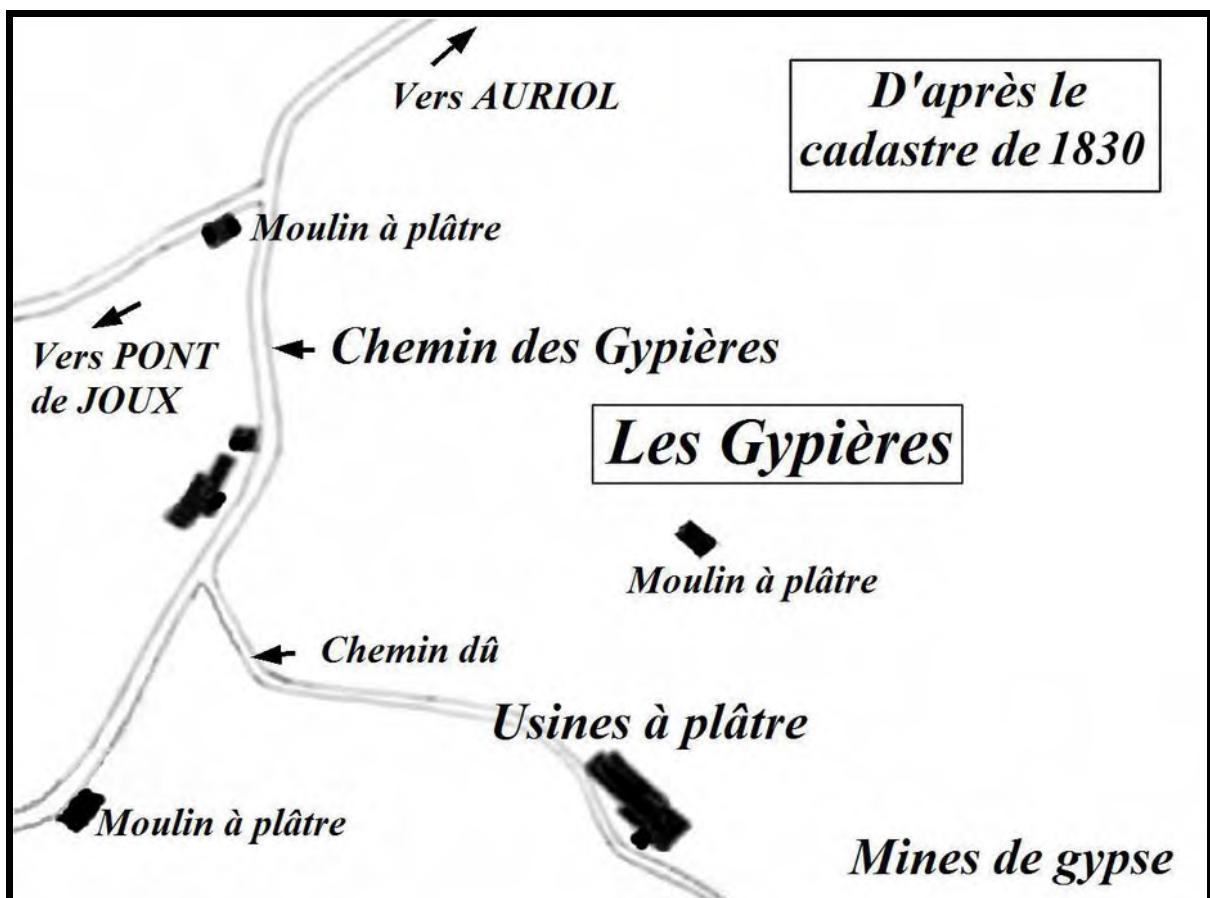
Les eaux d'infiltration dans les gypses se chargent de sulfate de calcium. Cette eau réapparaît dans la source pérenne *de font salade, fuent salado (fontaine salée)*.

Cette eau particulière est dite séléniteuse. Elle est impropre à la consommation. Cependant des habitants du quartier nous ont dit l'avoir consommée. La source a eu une grande importance pour l'arrosage des parcelles du quartier. (voir chapitre cultures).



Ruines des anciennes usines à plâtre des Gypières. Celles-ci sont encore en activité dans les années 1950.





Les plâtrières en exploitation sont des lieux étranges avec des effondrements qui créent de dangereux *gours* (cavités profondes, « gouffres » d'eau) où stagne l'eau et émanent des brouillards inquiétants. Les Auriolais d'autan les nomment *trau di masco* (*trous des sorcières*) croyant y voir apparaître des êtres maléfiques.

Deux oratoires, aujourd'hui disparus, ont existé sur le territoire des gypières :

- l'oratoire de Saint-Mathieu, à l'embranchement du chemin des gypières sur la route du pont de Saint-Claude .
- l'oratoire de Saint-Antoine, à côté d'un four des anciennes usines à plâtre.

L'oratoire de Saint-Mathieu est cité dans le règlement des processions du 3 mai 1766, règlement enregistré le 14 juin 1767 : le 3^{ème} jour des rogations la procession sort par la porte de l'hôpital, monte la route de Bel Air, prend le chemin de Piédeguin, descend par les plâtrières, revient par les oratoires de Saint-Antoine et de Saint-Mathieu, par la route du Pont de Saint-Claude, l'oratoire de Saint-Claude, enfin la grand'rue. Il y a bénédicitions à l'oratoire de Saint-Antoine, à celui de Saint-Mathieu, à celui de Saint-Claude et à la Croix de Ressart. (cf l'inventaire de Bernadette Mouren publié par l'ASPA en 2008.)

Les papeteries de Joux, plus de quatre siècles d'activité.

Papeterie du Pont de Joux.

Les bâtiments visibles de nos jours à Pont de Joux au bord de l'Huveaune dans l'espace que délimitent l'autoroute A52, la D560 et l'ancienne route de Joux à Auriol, sont les restes de moulins à papier dont l'existence remonte au XVIe siècle.

Les textes les plus anciens suggérant l'existence de moulins à eau traitant le papier à Joux datent de 1531. Les archives départementales signalent des *paroirs* et le béal qui les alimente, sans préciser toutefois s'il s'agit de paroirs à drap ou de paroirs à papier (*moulin de papié*)

C'est un arrêt du Parlement du 19 février 1650 faisant état de deux *moulins à papier* de Me Salomon qui, le premier, prouve l'existence de papeteries à Pont de Joux. Comme cet arrêt indique qu'auparavant ce paroir appartenant à Guinoard *servait à la préparation des draps* (Archives Municipales, AA1 F59), on peut émettre l'hypothèse que la préparation du papier a commencé en ces lieux dans la première moitié du XVIIe siècle. Cet arrêt consacre la possession des eaux du canal de Joux en faveur du maître des papeteries. Dès ce moment, les béals et resclaves sont entretenus, à frais communs, par la Communauté et le propriétaire.

Plusieurs moulins à papier ont coexisté dès cette époque.

La succession des propriétaires ou papetiers des moulins de Joux est bien connue grâce à un mémoire de 1900 du tribunal civil de Marseille. Elle peut être complétée par d'autres données des archives communales par exemple.

Nous donnons à titre d'information cette succession jusqu'à la fermeture de la dernière papeterie vers 1970, dans la note en annexe. Remarquons qu'il faut distinguer les propriétaires des bâtiments et les papetiers qui ont l'établissement en gérance. Les Robe et les Delestang ont été les propriétaires les plus célèbres. La papeterie Delestang est dirigée à partir de 1840 et pendant une vingtaine d'années par Daumas Paulin par ailleurs fermier des plâtreries (1842-1863).

Durant le XVIIIe siècle, les papeteries de Joux fabriquent du papier à lettre à partir des drilles (lambeaux de chiffons) qu'elles reçoivent de Marseille. Cette spécialité est attestée par les lettres anciennes expédiées principalement d'Auriol, mais aussi de sa région, dont le papier porte en filigrane les noms et les marques des papetiers, par exemple J.Robe et A.Robe. (voir ci-dessous).

En 1771 Claude Ruel possède deux moulins avec chacun une cuve. Il fabrique 11 qualités différentes de papier et au total 130 ballons par an et par cuve (Mémoire sur l'Histoire du Commerce et de l'Industrie).

Entre 1725 et 1784, le nombre de papeteries à Auriol oscille entre 3 et 5.

Au moment de la Révolution, une pénurie de papier se fait fortement sentir. Un arrêté du 12 germinal an II (1^{er} avril 1794) fait appel aux particuliers : *tous les citoyens sont invités à porter...la plus grande quantité de vieux linge, chiffons, vieux drapeaux, rognures de parchemin...chacun est tenu d'en fournir au moins une livre d'ici au 1^{er} prairial (20 mai)*. (Citation de l'Encyclopédie des B.D.R.).

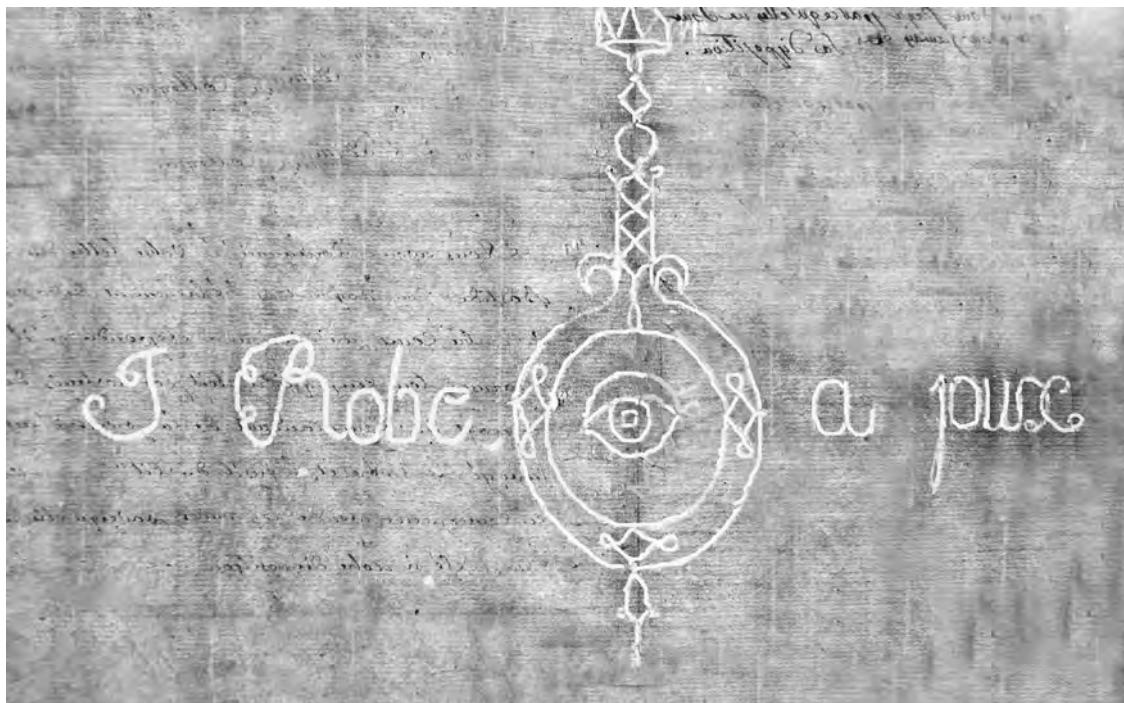
A partir du XIXe siècle, les papeteries de Joux s'orientent vers la fabrication de papier de pliage. Une grande partie est destinée au Levant et à l'Afrique du Nord.

Vers 1910, sous la direction d'Henri Poey, la papeterie emploie plusieurs ouvriers italiens immigrés.

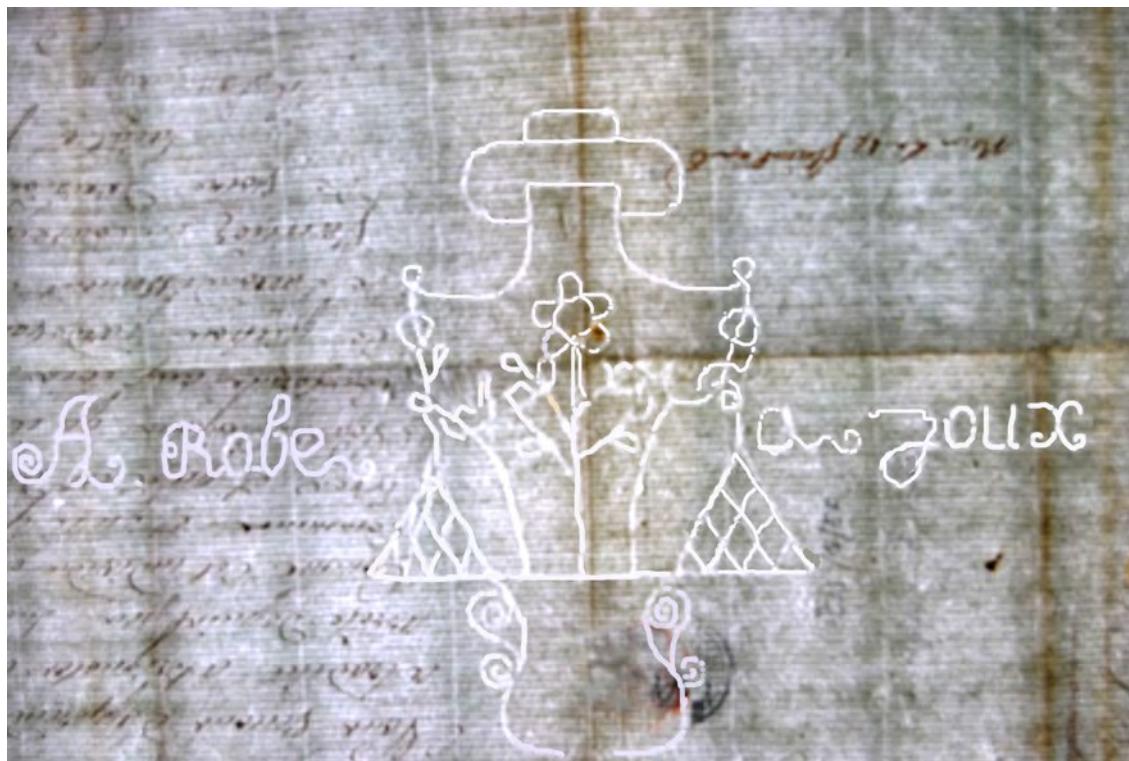
Vers la fin de son activité, la papeterie Delestang emploie une douzaine de personnes suivant le système des « trois huit ». Six femmes sont employées, les unes pour le tri des vieux papiers avant la fabrication de la pâte et les autres pour l'emballage du papier fabriqué.

Une allée passant sous la voie ferrée permet de transporter ce dernier dans un entrepôt situé au bord de la N96.





Reproduction d'une lettre du 23 thermidor an IV (11 juillet 1795) expédiée d'Auriol portant en filigrane l'inscription du fabriquant **Jean-Mathieu Robe à Joux** et dont le papier a été fabriqué à Pont-de-Joux. A cette date, la papeterie est nationalisée et Jean-Mathieu Robe en est soumissionnaire. Le 13 frimaire an V (3 novembre 1796) il en deviendra propriétaire après l'avoir achetée à l'Etat comme bien national.



Reproduction d'une lettre du 5 floréal an VI (24 avril 1798) expédiée d'Auriol. Cet autre filigrane est celui d'Alexandre Robe, fils de Jean-Mathieu.



Ce document, élaboré à partir du cadastre napoléonien dressé en 1832 permet de juger des possessions de la famille Robe avec les parcelles suivantes :

1 : grande vigne - 2, 5 et 7 : labours arrosoables - 4, 9, 11 et 14 : maisons - 6 et 15 : bois - 8 : bassin - 3, 13 et 2166 : labours - 12: fabrique de papier - 16 : jardin clos - 17, 18 et 2171: prés - 2168 : pâture - 2169 et 2170 : minoterie.

On voit d'autre part que la papeterie (parcelle 12) comprend de nombreuses bâtisses, ce qui montre l'importance de l'établissement (les Robe logent leurs ouvriers).



Papeterie Delestang vers 1900. Vue prise depuis le petit aqueduc, en direction du S.O..



Vu de l'aval, le pont aqueduc qui conduit une partie de l'eau du béal vers le château et son parc. Au fond la voûte du pont de Joux.



Bâtiments de la papeterie en 1993, alors désaffectés, aujourd'hui démolis.



L'eau arrivant à l'étage supérieur emprunte la conduite visible à droite et fait une chute de 4m sur l'une des turbines de la papeterie. Une 2^{ème} conduite, ici fermée, accédait à une 2^{ème} turbine qu'on a cessé d'utiliser.



Turbine de la papeterie Delestang récupérée par Antoine Martin au moment de la démolition de l'usine dans les années 1990. Elle a été installée pour produire de l'électricité.



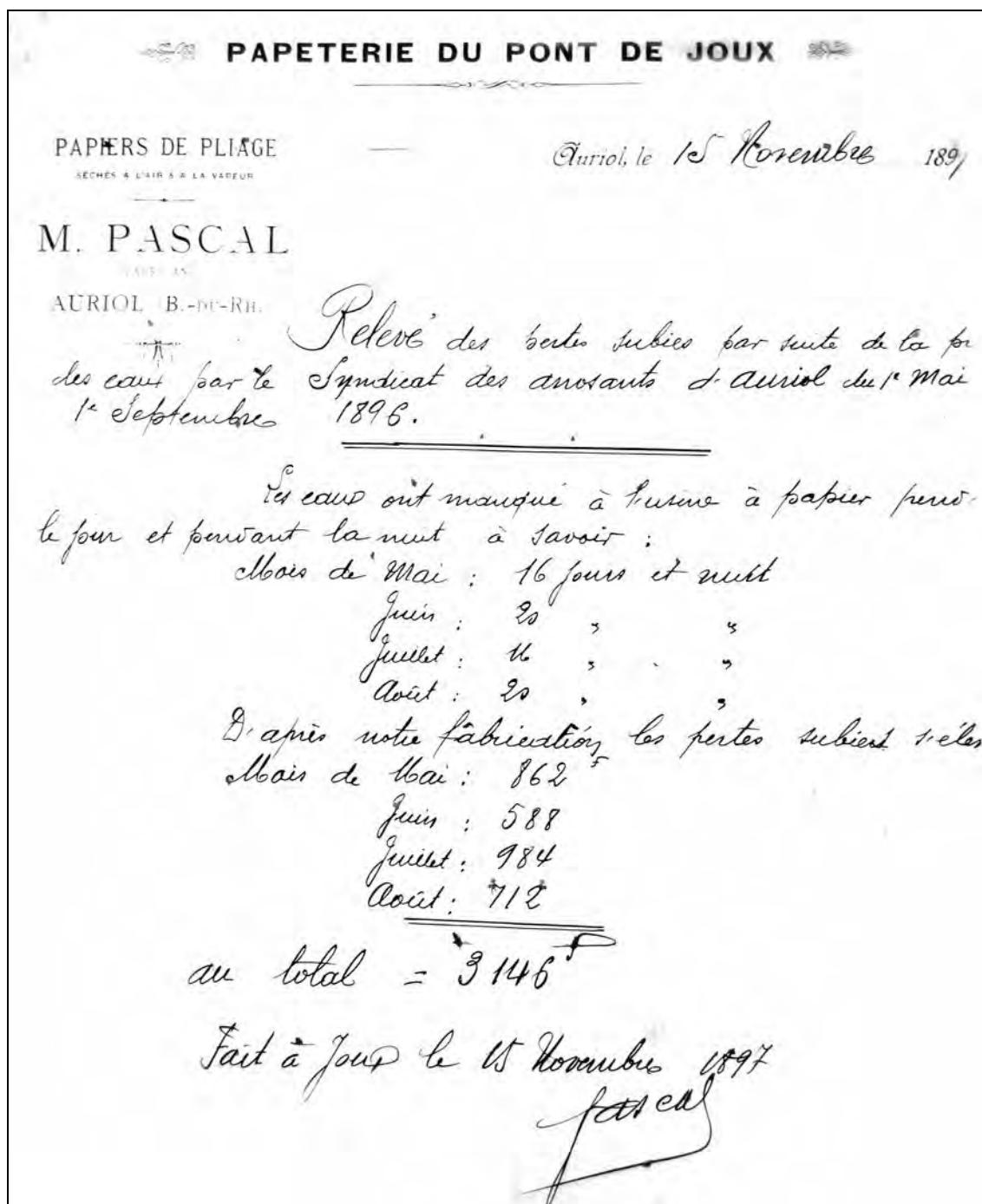
Aspect actuel de la maison Delestang, construite en 1845 et que les Auriolais appellent le «château». Elle a été récemment partagée en petits appartements mis en location par le nouveau propriétaire.



*Courrier à l'enseigne de la famille Delestang envoyé en février 1930.
A ce moment-là, la papeterie est sous la direction de Jules et Henri, fils de Henri.*

La fabrication du papier est bien sûr tributaire de la quantité d'eau circulant dans l'Huveaune. La production peut souffrir du manque d'eau. Les archives municipales font état de ces vicissitudes.

- Pendant l'été 1896, une forte sécheresse sévit et la production de la papeterie Delestang s'en trouve affectée. Un rapport du papetier M.Pascal précise : ...en temps ordinaire la fabrication pendant l'été est de 750 à 900 kg., en temps de basses eaux de 650 à 700 Kg. ...A partir du 27 juin, la fabrication a été arrêtée le dimanche...Du 4 au 18 juillet,...faute de pâte préparée par les cylindres, la production est arrêtée à partir de 15h... l'usine s'arrête pendant 5 jours entre ces deux dates. Du 18 juillet au 15 septembre l'eau manque de 8h1/2-9h jusqu'au matin 5h. Notre fabrication est de 350kg.



La famille Delestang fête, le 30 décembre 1945, le centenaire de l'acquisition de la papeterie de Joux. Un banquet et de nombreuses réjouissances marquent cet événement. Le menu ci-dessous nous a été aimablement prêté par Françoise Lugagne, qui fait alors partie des convives.
Quel festin quand on pense qu'on est à la sortie de la guerre !

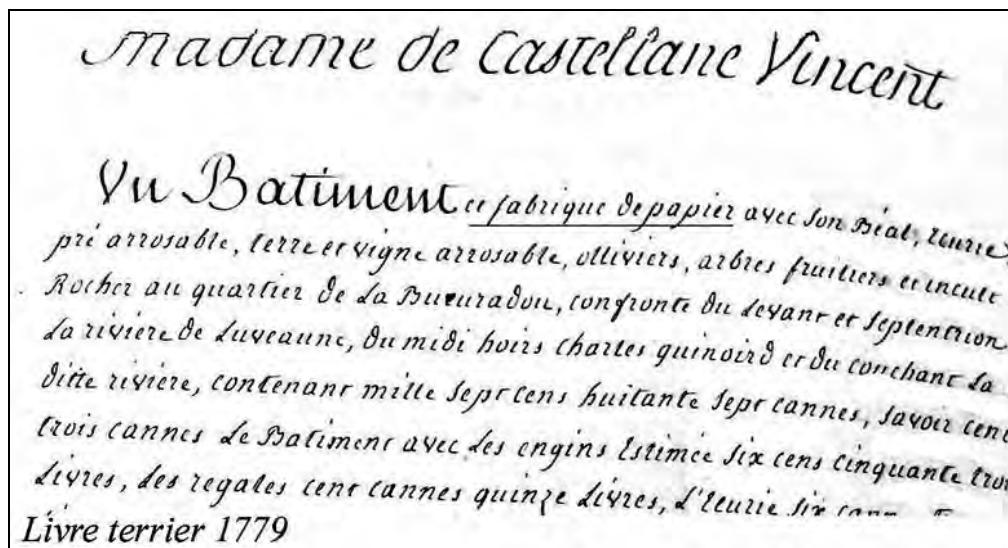


Succession des propriétaires papetiers de Pont de Joux :

XVIIe :	1634-1672 1672 1705- 1728 (CC 220)	Blaise Salomon. Consorts Guinoard Jean Ruel Jean Leglise Louis-Charles Masse Hyacinthe Ruel Papeterie acquise à la Nation.
XVIIIe :	1728-2 avril 1740 02 avril 1740-15 juin 1771 15 juin 1771-17 juillet 1790 02 septembre 1789 17 juillet 1790- 1791	Jean et Alexandre Robe soumissionnaires Jean et Alexandre Robe Huc et Barthélémy César Delestang et Jean-Jacques Négrel César Delestang et descendants.
XIXe :	13 frimaire an V (1797)- 28 août 1838 28 août 1838-5 juillet 1840 05 juillet 1840- 1845	Jean et Alexandre Robe Huc et Barthélémy César Delestang et Jean-Jacques Négrel
XXe	1845- 1970	

Papeterie du Vallon.

Appartenait-elle au XVIIe siècle à Blaise Salomon dont il est dit dans un arrêt du Parlement du 19 février 1650 ...qu'il puisse avoir de l'eau...à ses deux moulins à papier situés au quartier de Joux... ? Quoi qu'il en soit, l'existence de ce moulin du Vallon est attestée par des délibérations municipales de juillet et août 1768 (DD111). L'écluse qui dérive les eaux dans le fossé du Moulin à farine de la Communauté au quartier de Joux menaçant ruine, on envisage le surhaussement d'icelle...mais celui-ci donnera un regonflement dans le moulin à papier supérieur à l'écluse ...d'où il résultera un préjudice considérable pour le sieur Joseph Signe, propriétaire. On retrouve des mentions du sieur Signe papetier dans le livre terrier de 1717 (doc ci-dessous) et plusieurs liasses entre 1728 et 1741 (CC 92). Celui-ci a vendu ensuite la papeterie à Mme de Castellane Vincent. Dans le livre terrier de 1779 (CC11), à la page Mme de Castellane, il est fait mention de cette papeterie (doc ci-dessous).



A partir du milieu du XIXe siècle, les papiers cellulosiques ont remplacé les «papiers chiffon». Les papeteries utilisent alors les papiers usagés qui arrivent souvent par wagons à la gare de Pont de Joux.

Signalons de plus un rapport de 1862 du Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse qui fait état de l'essai à Auriol de fabrication de pâte à papier avec le sparte (végétal servant à faire des cordages en Afrique du Nord et en Espagne), appelé *auso* en Provence. Il n'est pas dit si cet essai a eu lieu à Joux.

Au cœur du Vallon, un martinet à cuivre pendant près d'un siècle.

Le travail du cuivre a connu un faible développement dans les Bouches-du-Rhône. Deux martinets sont en fonction à l'Est de Marseille entre le milieu du XVIII^e siècle et la fin de la Restauration, celui de Gémenos appartenant au marquis d'Albertas et celui d'Auriol, avec plusieurs propriétaires successifs.

On y pratique le forgeage du cuivre au moyen de marteaux mus par des roues hydrauliques.

Mais ces entreprises sont confrontées à deux difficultés : l'existence de l'octroi de la ville de Marseille qui frappe le cuivre d'une taxe que les propriétaires de martinets jugent intolérable et les irrégularités du climat méditerranéen qui limitent les périodes d'activité. En conséquence, les chiffres de production sont faibles.

En 1830, le martinet d'Auriol compte 11 ouvriers et reste le seul en fonction, après avoir reçu le personnel du martinet de Gémenos (Statistique du département des B.D.R. - Villeneuve 1824)

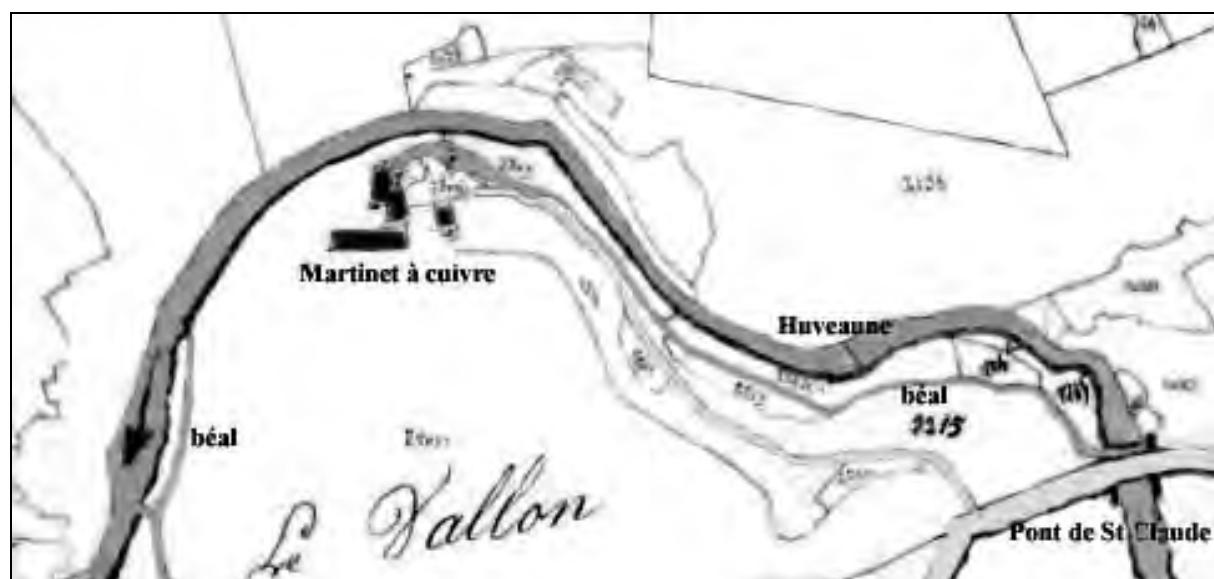
L'éventail des productions se limite, outre quelques fonds de chaudières pour la fabrication du savon, à des chaudrons et de petits bassins pour les balances.

Notons que la fabrication de plaques laminées pour les chantiers navals de Marseille et La Ciotat n'a jamais existé ; les plaques de cuivre pour le doublage des coques sont importées d'Angleterre.

Un établissement datant de la fin du XVIII^e siècle.

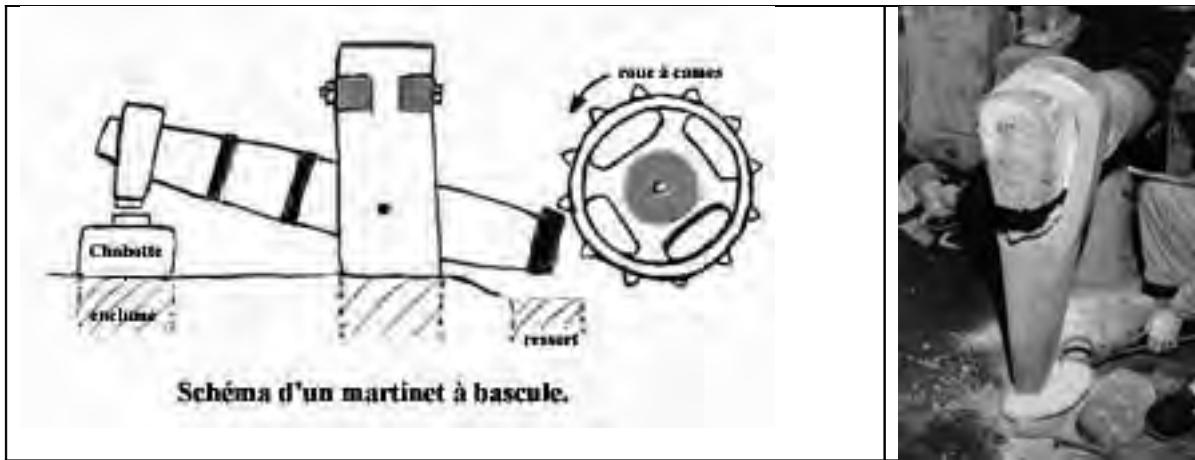
L'existence de cette usine d'Auriol nous est signalée sur le cadastre napoléonien de 1832, qui la situe sur la parcelle 2207 dans la boucle que l'Huveaune dessine vers le nord dans le Vallon, en aval du Pont de Saint-Claude. Elle appartient alors au sieur Robe Joseph Marie.

Ce martinet a eu une certaine importance à Auriol. Les recensements en témoignent qui mentionnent le nom de *quartier du Martinet*.



Le choix de ce lieu s'explique si on rappelle les caractères d'un martinet à cuivre. Un martinet comprend une roue à aubes extérieure actionnée par en dessous par l'eau d'un béal. Un arbre transmet la rotation à une roue à cames à l'intérieur du bâtiment, elle-même entraînant les soulèvements d'un marteau pesant. Le fonctionnement est commandé par un ouvrier *martineur* (*martinaire*) au moyen de deux vannes couplées dites *à débit constant*. La roue porte des excentriques soulevant environ 300 fois par minute un marteau qui pèse de 150 à 300 kg.

On utilise du vieux cuivre ou des résidus qui sont fondu à la forge. Une galette de cuivre en fusion ainsi constituée puis refroidie est martelée rythmiquement.



On comprend alors que les chocs cadencés du marteau constituent une nuisance et qu'il est préjudiciable d'installer un martinet près des habitations. Une déclaration du maire d'Auriol du 16 janvier 1819 précise que cet emplacement a été choisi *n'étant avoisiné d'aucune habitation* et que cette usine *est éloignée du village de près d'un quart d'heure, dans un vallon fort isolé et désert...*

On commence à parler de ce martinet sous le Consulat. Dans un acte de vente du 27 vendémiaire an XII (20 octobre 1803), Bonaparte, premier consul, fait savoir que *le citoyen Joseph Jérôme Girard, chaudronnier à Marseille, a vendu au citoyen Jean Mathieu Robe fabricant papetier de la commune de Gémenos, résidant à sa fabrique à Auriol, ...un terrement où sont un bâtiment servant de fabrique à cuivre, près, collines, terres, arbres et dépendances, le tout dit Martinet, situé dans le territoire d'Auriol, quartier Levallon ou de plan de Jou, ...confrontant de levant le pont de Saint Claude et la Rivière de l'Huveaune, du midi une barre de rocher, du couchant et du nord encore la rivière Huveaune, ... que le citoyen Girard a acquis de Jean-Joseph Billet par acte du 1er février 1787...et le citoyen Billet d'Antoine Philippe de Castellanne et de Thérèse Vincent veuve de Castellanne, par acte du 17 juin 1776 (nous avons vu que le bâtiment est alors une papeterie).*

Cet acte de 1803 précise en détail les *meubles et effets : cinq enclumes pesant ensemble douze quintaux, ...trente paires de tenailles, ...sept maillots pour le cuivre, ...une masse en fer, ...un marteau à deux mains, ...deux gros marteaux à main, ...trois cent quintaux de charbon de pin, ...six trompes pour le soufflage et fonderie, ...un arbre et sa roue, ...La vente est faite pour le prix de 32 000 francs.*

On voit que ce martinet existe déjà sous l'ancien régime : une délibération d'août 1768 mentionne le nom du propriétaire de la papeterie, le sieur Jean Signe. Le martinet du Vallon a peut-être été installé par Philippe de Castellane cité ci-dessus. Le livre terrier de 1779 fait état de la papeterie, ce qui laisse penser que le Martinet aurait été implanté un peu plus tard, vers 1787.

Quant à la date de la cessation de l'activité de ce martinet, elle pourrait se situer entre 1846 et 1851 si on en croit les dénominations de la population de l'époque : celui de 1846 en fait mention avec *Oux Joseph fondeur en cuivre* alors que celui de 1851 ne le signale plus et mentionne dans le Vallon *Chaubet Jean-Baptiste, plâtrier*.

L'exploitation d'un martinet doit être autorisée par la loi

Un arrêt du Conseil Général des Mines du 19 août 1723 stipule que personne ne peut établir des Hauts Fourneaux et Forges sans autorisation. La loi du 21 avril 1810 va dans le même sens et en donne le règlement. Elle précise que le propriétaire doit demander chaque année la *maintenue* de son établissement.

C'est ainsi que Jean Mathieu Robe est invité, à partir de 1819, à faire cette demande d'autorisation. Comme il ne peut produire de titre légal, à *raison des mutations qui ont eu lieu* depuis que son martinet est en activité, c'est à dire *plus de 60 ans* on lui demande une description précise de l'établissement. (cette durée de 60 ans paraît excessive compte tenu de la date des actes mentionnés ci-dessus !),

N^o de la main
N^o 549
Boane



15. avril 1819.

(N°1)

A Monsieur le Préfet
du département des Bouches
du Rhône.

Monsieur le Préfet,

Sieur Jean Mathieu Robe de la commune
d'Auriol a l'honneur de vous exposer qu'il est propriétaire
du Martinet dit du Vallon situé au territoire de la dite
commune.

Dans un vallon étroit au fond duquel coule la
petite rivière d'Huveaune borné des deux côtés par des
montagnes escarpées et arides, éloigné de toute habitation
et des terres cultivées.

Ce martinet existe & n'a cessé d'être exploité depuis
soixante ans.

ARCHIVES
NATIONALES

D'après ces renseignements qui sont conformes à la
vérité, j'ose espérer de votre justice, Monsieur le
Préfet, et de celle du Gouvernement que je serai
accordé, par une autorisation spéciale, dans la
faculté d'exploiter àavenir, comme je l'ai fait pour
le passé & comme l'on fait mes auteurs, un
établissement qui est devenu une propriété de
famille.

A Marseille le 15 Avril 1819.

Jean Mathieu Robe

N° 1916
du rapporteur

Saint, Le 4 Septembre 1822.

Ordonnance du Roi.

47-1822

ordre N°
exécutif
Le Robe
à maintenir
et activer
mais à faire
comme à l'ancien

(bonne à
monter)

Q n. 300

Louis, par la grâce de Dieu, Roi
de France et de Navarre;

A tous ceux qui ces présentes verront, Salut.

Sur le rapport de notre Ministre Secrétaire-
d'Etat au Département de l'Intérieur,

Né la pétition présentée au Palais de Justice
de Marseille, le 15 Avril 1819, par le C^{te} Jean-Mathieu
Robe, à l'effet d'être autorisé à maintenir et activer le
moulin à eau qu'il possède en la Commune d'Eauze
au lieu-dit du Vallon, arrondissement de Marseille.

Les places en triple exploitation jointes à l'appartement
l'acte notarié du 29 Juillet 1819 (lo 8^e 180
en vertu duquel le S^r Robe est devenu propriétaire
l'établissement dont il s'agit;

Le certificat de publication d'affiche et son opposé
de la demande, délivré par les Mairies de Marseille et
Carcassonne, le 27 Juillet et 1^{er} Août 1820;

L'avis du Directeur de l'enregistrement et des Finances
de l'arrondissement;

Le rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées
et des Mines;

Les documents concernant cette démarche sont conservés aux Archives Nationales (série F/14) et nous avons pu en connaître tous les détails et une très belle représentation en couleur que nous reproduisons ci-dessous grâce à l'aimable et efficace collaboration de Mr.Jean-Pierre Gruffaz.

Voici l'essentiel du rapport de l'Inspecteur Général des Mines sur la pétition faite le 15 avril 1819 par Jean Mathieu Robe.

Le pétitionnaire expose que le martinet d'Auriol est destiné à fondre et battre du vieux cuivre pour le rendre propre aux ouvrages de chaudronneries...

Que ce martinet occupe constamment 4 ouvriers pendant l'année pour fondre des vieux cuivres et en battre 250 quintaux métriques (25 tonnes), qu'on y consomme pendant ce temps 120 quintaux métriques de bois de pin et 240 de charbon du même bois provenant des communes de St Zacharie et de Nans...

L'usine du sieur Robe existe depuis longtemps de même que le barrage construit à travers la rivière pour la dérivation des eaux...Le pétitionnaire est soumis, comme par le passé, à rendre à l'Huveaune, immédiatement au dessous de son martinet, les eaux qu'il dérive au Pont de St Claude.

Les eaux de l'Huveaune font mouvoir une roue hydraulique appliquée à deux petits marteaux pour le battage du cuivre et alimentent six trompes portant le vent dans 4 feux de fusion.

La demande faite par J.M. Robe donne lieu à de nombreuses autorisations : celle de l'Administration Forestière pour les bois, celle des Ingénieurs des Ponts et Chaussées pour les eaux, celle des Ingénieurs des Mines pour la consistance et l'utilité de l'usine. (voir Annexes Martinet.)

L'administration des Forêts affirme que *l'établissement de ce martinet a toujours été regardé comme utile au pays, qu'il est alimenté par du charbon de bois de pin venant du Var, sans nuire aux besoins locaux*.

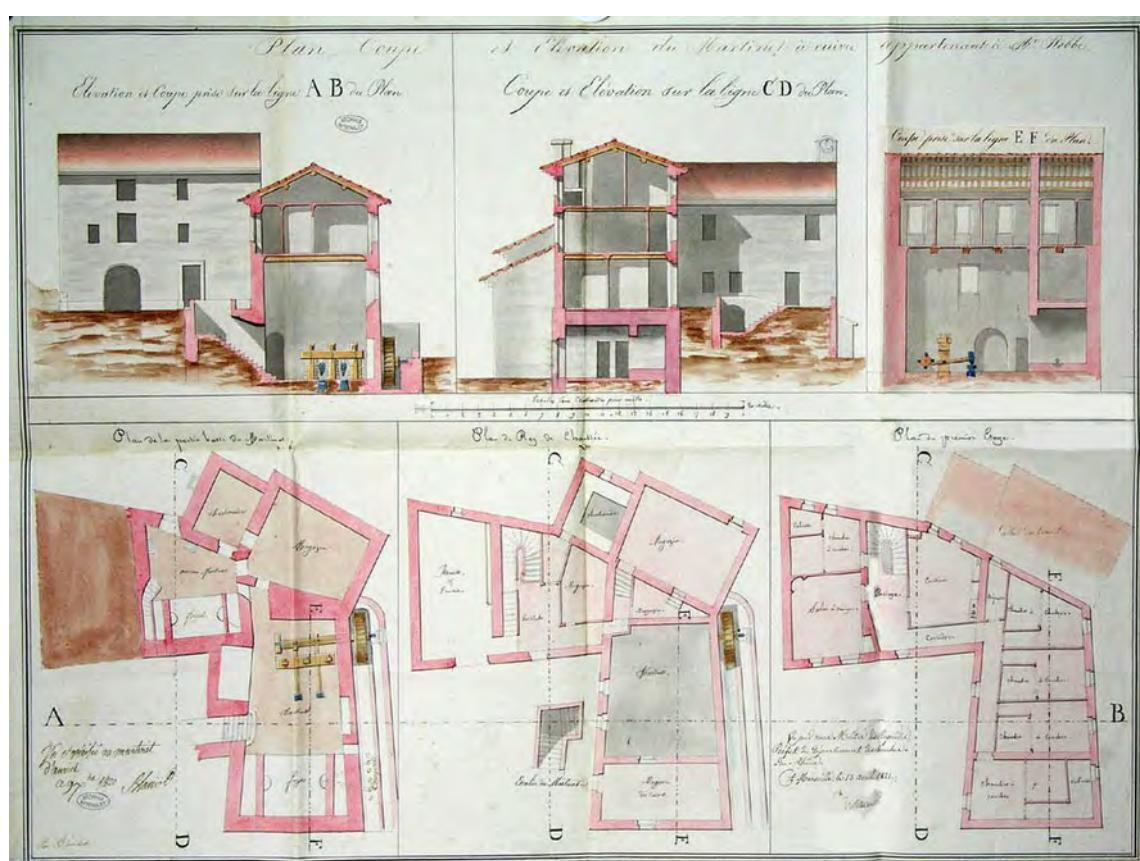
Aucune opposition de riverains...n'a été formée contre cette usine, elle est utile à la ville de Marseille,...en utilisant les vieux cuivres, elle diminue la masse de ceux étrangers dont plusieurs autres martinets sont obligés de se pourvoir.

Je conclus que le Sieur Robe doit être maintenu dans la jouissance de son martinet.

Cette demande d'autorisation sera renouvelée tous les ans entre 1820 et 1846 par les propriétaires successifs comme le montrent les documents du Conseil Général des Mines.

L'encyclopédie des B.D.R. signale en 1830 six ouvriers (avant la réception des (ouvriers de Gémenos)

Une note de 1843 précise qu'il faut 2 jours pour fondre et forger un grand fond de chaudière de savonnerie de 285 kg. Chaque quintal de cuivre forgé use 3 quintaux de charbon.



15 mai 1820



PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE.

DEMANDE

AYANT pour objet d'obtenir l'autorisation de continuer l'exploitation d'un MARTINET à cuivre, situé dans la commune d'Auriol.

Le public est averti que, par une pétition en bonne forme, adressée le 15 avril 1819, à M. le Préfet, le sieur Jean-Matthieu ROBE, demeurant dans la commune d'Auriol, demande à être maintenu dans la jouissance d'un Martinet à cuivre dit *du Vallon*, situé au territoire de ladite commune, arrondissement d'Aix, département des Bouches-du-Rhône.

Ce Martinet qui, selon la déclaration du pétitionnaire, n'a cessé d'être exploité depuis 60 ans, sans qu'il puisse néanmoins produire un titre de permission légale, est situé à 312 mètres au-dessus du pont St-Claude, sur le bord de l'Huveaune qui alimente cette usine, à l'aide d'une prise d'eau servant à faire tourner la roue motrice des soufflets des deux feux de fusion, et celle des deux marteaux destinés à battre le cuivre; le tout ainsi qu'il est constaté par les plans de masse et de détails en triple expédition qui ont été déposés à la Préfecture.

Le Martinet dit *du Vallon*, dont le train annuel est de douze mois, occupe constamment quatre ouvriers, tant pour fonder la quantité de 225 quintaux poids de table (90 quintaux métriques) de vieux cuivre provenant du commerce, que pour le battage des produits de la fusion qui s'élèvent chaque année à la quantité de 250 quintaux m. de cuivre rendu propre aux ouvrages des chauvinières.

Le pétitionnaire a joint à sa demande un état descriptif, d'où il résulte que son usine contient deux Martinets, ainsi qu'il est figuré par les plans, mais dont un seulement est en activité; il a aussi constaté, par un acte authentique, qu'il est propriétaire de cette usine et du cours d'eau qui en dépend.

Le sieur Jean-Matthieu ROBE déclare, qu'il consomme, dans le courant d'une année, environ 300 qpo poids de table (120 qpo m.) de bois de pin, et 600 qpo poids de table (240 qpo m.) de charbon de pin, dont il s'approvisionne, notamment à St-Zacharie et à Nans.

Le pétitionnaire consent à se conformer à tous les règlements relatifs à la police du cours d'eau, et il renonce à toute indemnité, pour cause de son usine, dans le cas où les besoins du Gouvernement en nécessiteraient la suspension.

Le sieur Jean-Matthieu ROBE se soumet encore à suivre toutes les instructions existantes ou à intervenir, pour le fait des usines métallurgiques, et, en outre, à se conformer aux procédés qui pourraient lui être indiqués par les Officiers des mines, comme étant reconnus les plus avantageux à l'amélioration de ses produits et à l'économie du combustible; enfin, il consent à payer le droit de permission qui lui sera assigné, en exécution de l'article 75, section IV, titre VII de la loi du 21 avril 1819.

Les personnes qui auraient des oppositions à former à la demande du sieur Jean-Matthieu ROBE, sont invitées à les adresser à la Préfecture dans le délai prescrit par l'article 74 de la loi précitée.

Fait et rédigé à Aix, le 7 mai 1820, par l'ingénieur en chef des mines, en service dans le 14^e arrondissement minéralogique.

Signé BLAVIER.

NOUS MAITRE DES REQUETES, Préfet du département des Bouches-du-Rhône, Chevalier des Ordres royaux de la Légion-d'Honneur de Charles III d'Espagne, et Constantinius des Deux-Siciles,

Vu la loi du 21 avril 1810, concernant l'exploitation des mines, usines et carrières;

Le décret du 18 novembre suivant, et les instructions ministrielles qui doivent en diriger l'exécution;

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER.

La présente Arrête rédigée par M. l'Ingénieur en chef, Directeur du 14^e arrondissement des mines, en exécution de l'article 74 du décret du 18 novembre 1810, sera imprimée, publiée et affichée dans la ville de Marseille et dans la commune d'Auriol, à la diligence de MM. les Maires; elle sera insérée, en outre, au Recueil administratif et dans le Journal du département.

Art. 2.

Le délai de quatre mois prescrit pour la publication, commencera à courir du 21 mars présent mois.

Art. 3.

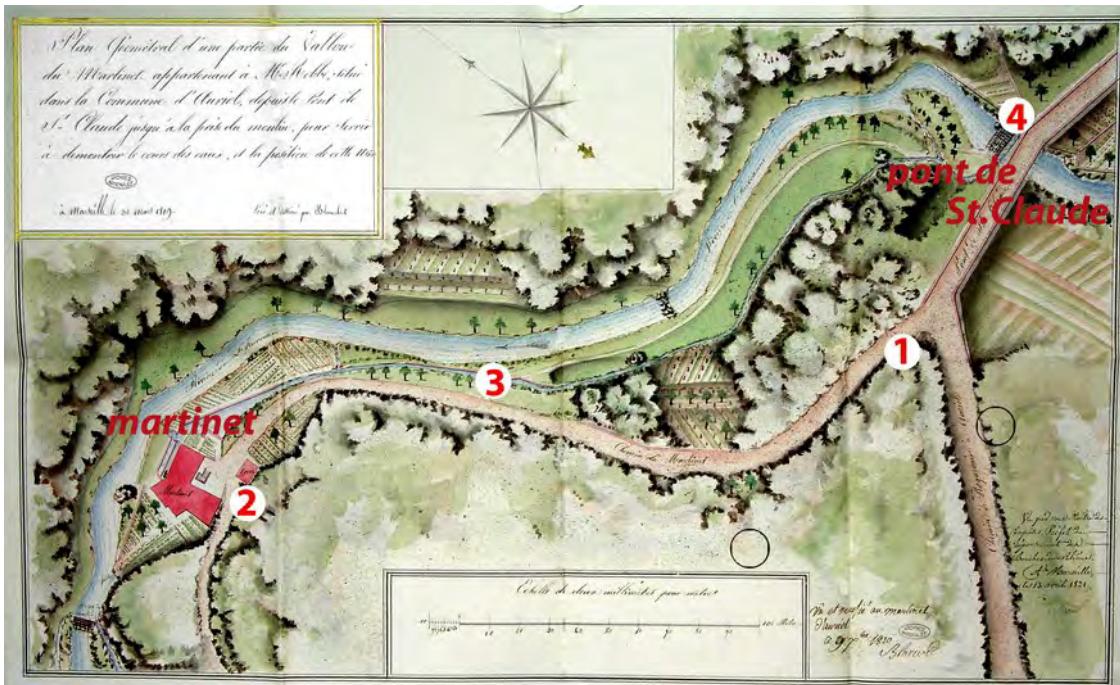
Les certificats de publication et d'affiche nous seront adressés immédiatement après l'expiration du quatrième mois.

MM. les Maires de Marseille et d'Auriol sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

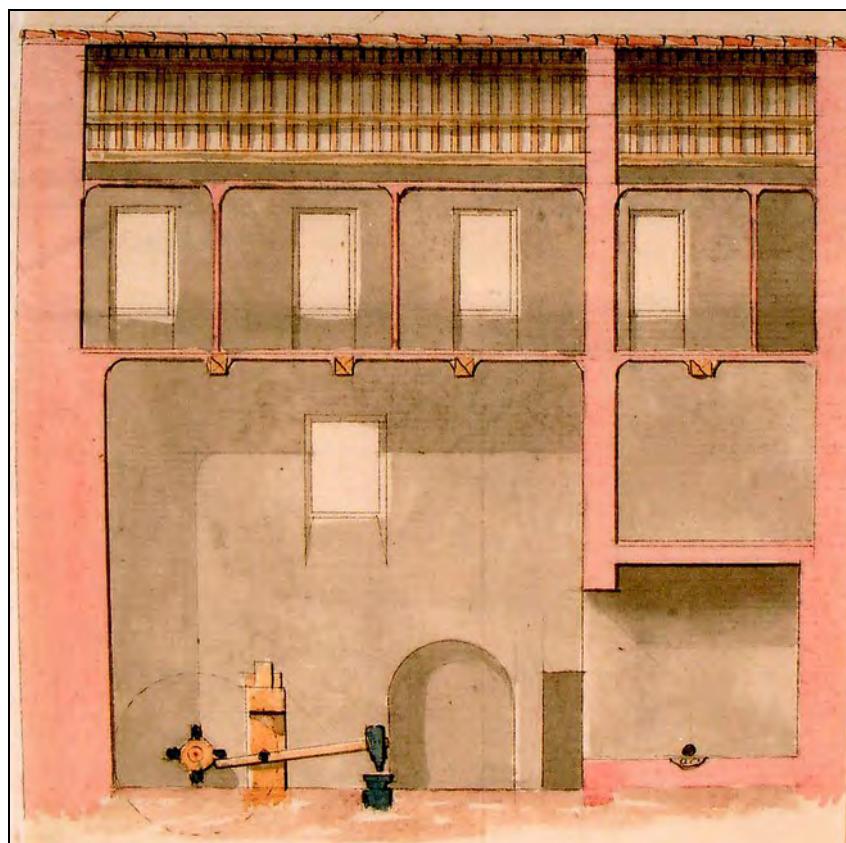
Fait à Marseille, le 13 mars 1820.

COMTE DE VILLENEUVE.

MARSEILLE, de l'Imprimerie d'Antoine RICARD, Imprimeur de la Ville et de la Préfecture, à la Cannebière, n° 19



Sur ce plan établi par Jean-Mathieu Robe, on repère le chemin (1) qui se détache de la route du Pont de Saint-Claude et dessert le martinet du Vallon (2). De même on distingue le béal (3) qui prend naissance à la resclave (4) située à l'aplomb du pont de St Claude et sert de canal d'aménée.



Autre dessin de J.M. Robe montrant le local où se trouvent les deux marteaux.
En pointillé, la roue à aubes extérieure au bâtiment.

A Pont-de-Joux une station de chemin de fer, une aubaine pour les Auriolais

Le 27 janvier 1868 un événement constitue une petite révolution pour les habitants.

Un train, parti d'Aubagne pour Valdonne entre, pour la première fois dans la *station* d'Auriol-Saint-Zacharie (on ne dit pas encore *gare* à l'époque). Quel événement ! On attend ce jour depuis des années. On a vu se dérouler l'année précédente les travaux qui ont bouleversé l'aspect du carrefour : tranchées, remblais, ponts, rails, bâtiments de la gare. Le vocabulaire des habitants s'enrichit des mots nouveaux du langage ferroviaire. Le PLM devient un partenaire incontournable. Dix ans auparavant s'était constituée cette puissante compagnie (chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée) avec qui le gouvernement a traité et qui est devenue concessionnaire de la ligne.

La voie ferrée, pénètre dans la commune d'Auriol près de la jonction du ruisseau du Merlançon et de l'Huveaune. Elle dessine une courbe de 500m, traverse l'Huveaune, puis la propriété Delestang, franchit la route D560 et arrive dans la gare d'Auriol.

L'établissement de la ligne a entraîné l'expropriation sur la commune d'une surface de plus de 13ha appartenant à 99 propriétaires. Dans le quartier de Font-Salade, ce sont quelques hectares, une trentaine de parcelles (vignes, pâtures, labours...), une quinzaine de propriétaires (essentiellement les Delestang), qui sont touchés par l'expropriation. La voie recoupe les vergers et les champs, bouleversant la belle perspective des bords de l'Huveaune.

Le quartier de Pont-deJoux a été choisi tout naturellement pour l'installation de la station d'Auriol à cause de sa situation stratégique. La gare a été conçue en prévision d'un embranchement vers Saint-Zacharie (1). On y trouve un bâtiment pour les voyageurs avec un quai couvert de 10m de longueur, un hangar à marchandises et un quai découvert de 40m. Située à mi-distance entre Aubagne et Valdonne, elle est dotée d'un réservoir et une grue hydraulique pour l'alimentation en eau des locomotives. Une conduite forcée en provenance du béal de la minoterie approvisionne le réservoir. Elle débute à 190 m, passe en siphon par le pont de Joux (175 m) et remonte dans la gare à 190 m.

En 1870, on a ajouté une nouvelle voie pour les manœuvres et en 1908 à nouveau une voie de débord et une plaque tournante.

Il ne reste aujourd'hui de tout cela que les rails, à peine visibles sous une végétation envahissante, et la ruine d'un hangar à marchandises.

L'existence de la gare a d'énormes conséquences. Il faut se représenter les progrès qu'engendre la présence de la ligne, aussi bien pour les agriculteurs et les industriels que pour les simples habitants. Avant sa création, le charroi (le transport par charrettes et chariots) était intense compte tenu de l'importance du commerce local. Avec le rail, il est transfiguré. Le transport à longues distances par charrettes décroît fortement, l'acheminement par le rail des marchandises, surtout des pondéreux, devenant très concurrentiel. Toutefois les charrettes n'en demeurent pas moins indispensables avec leur fonction cruciale de liaison entre la gare et les entreprises.

La gare est reliée à la départementale 560 par une voie d'accès pour les charrettes. D'abord celles qui, à vide, viennent charger les marchandises à destination de la commune (*sacs de blé, balles de chiffons ou de vieux papiers, pierres à ciment de Valdonne et de Belcodène, matériaux de construction, billes de bois, lignite pour les nouvelles fabriques utilisant la vapeur,...*). Tous ces produits alimentent l'activité des moulins, des scieries, paroirs, cimenteries,...). Ensuite, les charrettes chargées des produits du terroir expédiés vers Marseille, Aix, La Ciotat, Toulon (*produits agricoles, sacs de ciment et de plâtre, balles de papiers, sacs de farine, tomettes, céramiques, plinthes, manches d'outils, cagettes, chaises pliantes, bouchons, boîssons gazeuses...*) On imagine l'énorme animation de la route du Vallon ouverte une dizaine d'années auparavant.

L'Encyclopédie des Bouches du Rhône fournit le tonnage du trafic de la gare enregistré dès **1869: 2340 tonnes pour les arrivages, 3960 tonnes pour les expéditions**. Et ce n'est qu'un début, car les producteurs doivent se familiariser avec ce nouveau mode de transport.

Une quarantaine d'années plus tard, en 1913, ces tonnages atteignent **9510 pour les arrivages, 21470 pour les expéditions**. En 1904, la ligne est prolongée jusqu'à la Barque-Fuveau et de nouvelles expéditions en direction d'Aix s'ajoutent au trafic. (2)



Et puis, il y a les voyageurs. Les Auriolais, qui maintenant ont la possibilité de se déplacer plus commodément hors de leur commune, affluent à Pont-de-Joux, même si cela leur coûte deux kilomètres de marche.

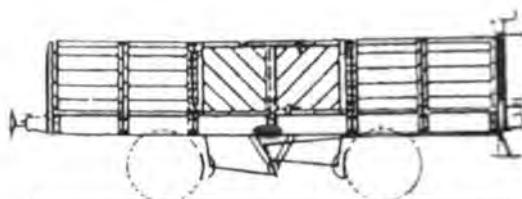


La gare d'Auriol en 1900, son bâtiment des voyageurs, son réservoir, son sémaphore,...et un train de marchandises se rendant à Roquevaire. Dans la classification du PLM, le bâtiment des voyageurs de la station d'Auriol est dit de 3^{ème} classe, avec ses trois paires d'ouvertures et son quai abrité.

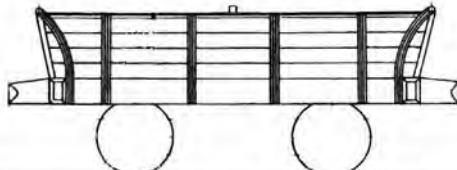


Sur la carte postale ci-dessus, un modèle de locomotive (030) que les Auriolais voient circuler entre 1868 et 1920.

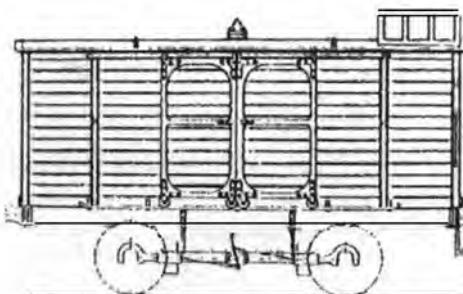
A gauche, une 230, utilisée à partir de 1939 et jusqu'en 1948. Ces 230 seront suivies en 1948, puis en 1950 par deux modèles de 140, dernières locomotives à vapeur passées à Pont-de-Joux avant que soient utilisés les engins Diésel.



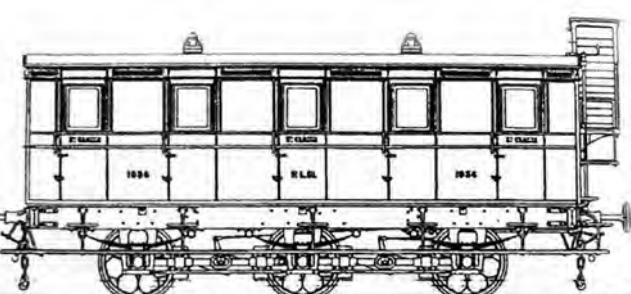
wagon tombereau



wagon houiller



fourgon



Voiture de 3^e cl.

Les Auriolais voient passer, pendant plus de 50 ans, ces véhicules du PLM : -les voitures de voyageurs avec leurs compartiments séparés,-les différents wagons de marchandises : les tombereaux pour les pierres, le sable, les billes de bois,... les wagons houillers pour le lignite, les fourgons fermés pour le blé, la farine, le plâtre, les ciments, le papier, les bestiaux...



Ce qu'il reste de la gare aujourd'hui : les voies envahies par la végétation, les quais et un bâtiment à marchandises ruiné.

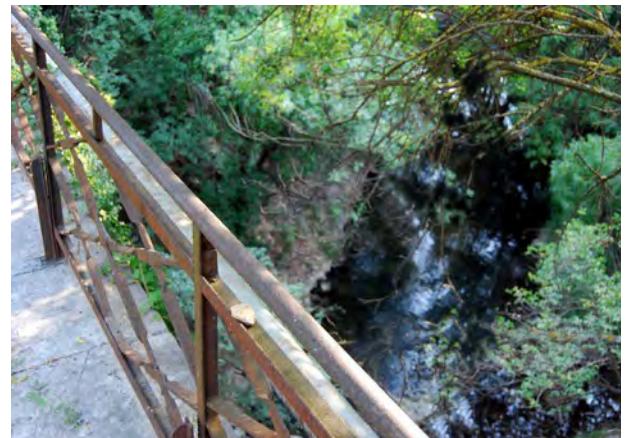


La D560 enjambée par la voie ferrée (on remarque la canalisation qui achemine les boues rouges de l'usine d'alumine de Gardanne vers Cassis)

*Embranchement de la route.
de la gare sur la D560*



*A droite, le remblai de la voie ferrée,
à gauche, celui de l'autoroute.*



La voie ferrée enjambant l'Huveaune.

L'Encyclopédie des Bouches du Rhône nous donne le nombre de voyageurs qui, en 1869 et 1913, ont transité par la gare d'Auriol : en 1869, 27847 voyageurs, en 1913, 59400 (soit une moyenne de près de 200 par jour !).

Remarquons que dans ces chiffres il faut inclure les habitants de la Destrousse et Saint-Zacharie qui eux aussi se déplacent à Pont-de-Joux. Il n'est pas jusqu'aux gens de Brignoles qui, en diligence, rejoignent la gare de Pont de-Joux pour gagner Marseille par le train, ceci jusqu'en octobre 1880, date à laquelle sera ouverte la liaison ferroviaire Gardanne-Carnoules.

Les habitants d'Auriol peuvent grâce au train effectuer des déplacements utilitaires vers Aubagne et Marseille mais aussi, les dimanches et jours fériés, faire une visite chez des parents, se rendre à une fête patronale, au marché d'Aubagne, à la baignade en été... On vient des communes voisines à la foire aux saucisses d'Auriol, aux fêtes de la Saint-Eloi ou de la Saint-Pierre...

Il y a déjà des élèves et étudiants qui font des voyages quotidiens vers Marseille.

Il ne faut pas oublier les membres des Excursionnistes Marseillais qui se rendent à la Sainte-Baume et qui descendent du train à Pont-de-Joux où ils trouvent une correspondance avec des voitures à chevaux et plus tard des véhicules automobiles. Ils représentent le dimanche une grande partie des voyageurs.

La gare est éloignée du village (2km) mais cet inconvénient ne nuit pas à son utilisation. On s'y rend souvent à pied et dès 1893, on trouve un service de voitures publiques hippomobiles qui assure, entre le village et Pont-de-Joux, cinq départs par jour dans les deux sens. Cet omnibus conduit les voyageurs au centre d'Auriol en 15 mn pour un tarif de 15c

Des transporteurs prennent en charge les colis avec leurs charrettes entre la gare et le village. Ainsi, le père Lacroix, personnage auriolais handicapé, assure avec son charreton et son âne, le transport des colis destinés aux particuliers ou expédiés par ceux-ci. Une voiture de l'entreprise Ducos d'Aubagne assure une correspondance pour Saint-Zacharie



Cet abribus a été demandé par les usagers habitant le quartier de Pont de Joux. (Auriol Information).

La SNCF a donné son accord pour son installation dans l'emprise de la gare d'Auriol, ce qui est réalisé en 1966. Rappelons qu'à cette date le service des voyageurs de la ligne de chemin de fer n'existe plus. Les autocars ont remplacé le train.

Cette grande activité va durer une cinquantaine d'années. Mais, après la guerre de 14-18, avec le développement des véhicules à moteur, l'apparition des services d'autobus, le PLM est fortement concurrencé. A partir de 1925 les Auriolais commencent à bouder le train, dont les voitures, il faut le reconnaître, manquent un peu de confort.

Le temps du chemin de fer est révolu. Plus de gare, plus de trains, entre Pont-de-Joux et le village, plus de va et vient, celui-ci remplacé par une noria de voitures individuelles.

Devant l'encombrement des routes, on songe depuis de nombreuses années, à remettre en service cette ligne de chemin de fer entre Aubagne et la Bouilladisse. Depuis peu, il semble que ce projet prenne corps. Le carrefour de Pont de Joux aurait alors une importance stratégique avec un grand parking d'appoint pour les gens d'Auriol et des localités voisines qui désireraient se rendre à Aubagne et Marseille sans subir les embouteillages.

1- Un embranchement pour Saint-Zacharie avait été prévu comme ligne d'intérêt local. Classée en 1866 dans le cadre de la loi du 12 juillet 1865, elle est réclamée année après année par le Conseil Général et des personnalités locales. Au moment de l'ouverture de la ligne de Valdonne, M. Delante, concessionnaire des charbonnages de Saint-Zacharie, propose de se charger de sa construction et de son exploitation. L'année suivante, la Société Michel, concessionnaire de plusieurs lignes dans les Bouches du Rhône, déclare qu'elle est prête à s'en charger aux clauses et conditions prévues. Cette ligne ne présente-t-elle pas « un grand intérêt pour cette admirable vallée de l'Huveaune, riche aux points de vue agricole et industriel » ? On argumente solidement. « On trouve en effet à Saint-Zacharie et sur le trajet de la ligne projetée de nombreux produits céramiques, des mines de lignite d'une puissance et d'une valeur incontestable »; on ajoute que « le nombre de colliers qui circulent sur la route est réellement surprenant et que cette ligne serait bénéfique pour la circulation routière ». Rien n'y fait, le préfet annonce la renonciation à ce projet.

Faut-il le regretter quand on pense aux conséquences fâcheuses qu'auraient eu les travaux de construction d'une voie ferrée dans le paysage du Vallon et dans la traversée d'Auriol ?

2- Voici avec plus de détail, relevés dans l'Encyclopédie des BDR., les tonnages (au delà de 100 t.) des produits expédiés, en petite vitesse, par la gare de Pont-de-Joux, au cours de l'année 1913.

- chaux, ciments et plâtre	13478	céramiques et verreries	184
- matériaux de construction	4500	bois de chauffage	157
- pierres, terre	1237	corps gras et dérivés	150
- bois de construction	768	papiers, cartons	103
- farines	532		

Il faut y ajouter les produits expédiés en deçà de 100 tonnes comme les graines et céréales, textiles, fourrages, emballages vides, produits métallurgiques, engrais, bière et eaux minérales, ... La liste est longue !

Dans ces tonnages on doit inclure les produits venant de Saint-Zacharie et du Var (vins, produits agricoles, lignite, céramiques,...).

La gare d'Auriol débarque pendant la guerre de 40 des munitions que l'armée allemande stocke dans les cavités des exploitations de gypse de Pont-de-Joux.

La dernière activité de la gare d'Auriol dans les années soixante semble avoir été la réception de voitures automobiles de la marque Citroën destinées aux garages de la région.

Ajoutons un fait amusant que les plus anciens des Auriolais ont vécu comme enfant : le jeudi arrivent dans les fourgons fermés en gare d'Auriol, cinq ou six bœufs destinés à l'abattoir situé dans une remise du village d'Auriol. Quelle joie pour les écoliers, en ce jour de congé scolaire, de se rendre à Joux, d'assister au débarquement des bestiaux et de les suivre en criant et gambadant tout au long du Vallon entre la gare et le village !



Joux a eu sa glacière.

Le fait est méconnu de la plupart des Auriolais, mais il est incontestable.

Cependant, si on consulte les archives municipales, ce ne sont ni la délibération du 31 juillet 1695 mentionnant la construction d'une glacière à Auriol, ni celle du 3 mai 1703 indiquant la mise aux enchères de son exploitation, qui nous l'apprennent, car ces textes ne mentionnent ni l'un ni l'autre sa situation et on ne peut alors savoir si c'est de la glacière des Encanaux dont il s'agit ou de celle de Joux ou d'une autre encore.

Par contre, les archives communales de Marseille (CC 2121) sont plus explicites.

C'est d'abord un texte qui précise que *le sieur Ollive avait fait construire dans les terroirs de Roquevaire une glacière en 1695.*

C'est ensuite un contrat d'acquisition, le 3 mai 1698, par les fermiers de la glace à Marseille, de *la glacière de Pierre et Jean Négrel, bourgeois de Roquevaire... La glacière en question est située au terroir du lieu d'Auriol, cartier de Joux,...étant sur le chemin allant de Roquevaire à Auriol.*

La dite glacière ... confronte de levant et midi le dit chemin allant de Roquevaire à Auriol, proche le pont de la rivière Huveaune ... de couchant la terre de Guilhes Reboulet et de tramontane (nord) la propriété des hoirs de Rous...On trouve plus loin signalé un ruisseau au milieu de Midy...et un chemin public au couchant.

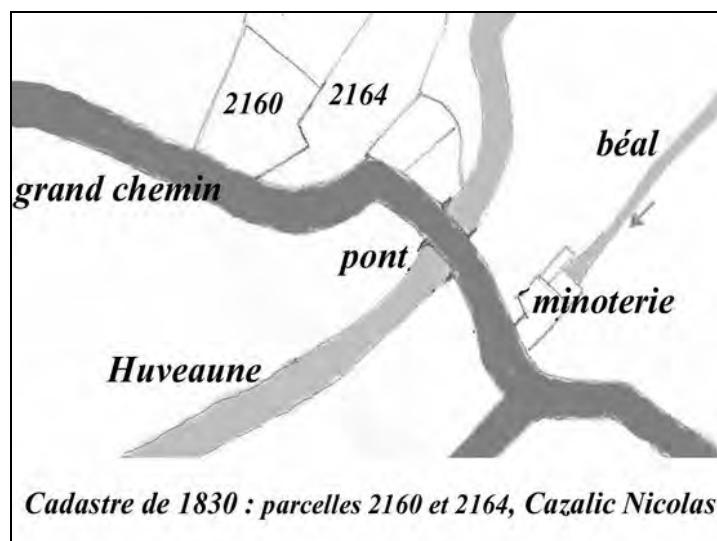
Ces données semblent situer la glacière sur la rive droite de l'Huveaune, dans l'espace que délimitent la route d'Aix et celle qui se rend à Auriol, et au bord de cette dernière. (1)

Cette zone est constituée de tufs, roche facile à creuser, ce qui constitue un argument en faveur de cet emplacement.

Des données d'ordre cadastral apportent d'autres précisions : en 1717 est mentionnée plusieurs fois la glacière comme « confront ». on ne parle pas de glacière abandonnée . En 1728, on trouve mention d'une glacière abandonnée dans la parcelle de Pierre Négrel. En 1779, cette mention n'existe plus mais il n'est pas impossible que sa ruine existât encore. Sur le cadastre de 1830, deux parcelles appartenant à Nicolas Cazalic occupent l'emplacement. En 1848, ces parcelles appartiennent à Alexandre Ravel. Enfin, par un acte de 1898, deux propriétaires du nom de Ravel y construisent chacun une maison, *les deux attenantes*. Ce sont ces habitations que l'on voit aujourd'hui.

D'ailleurs, si on en croit un fait divers la glacière était toujours en place dans les dernières années du XVIII^e siècle : le registre des délibérations de la communauté d'Auriol fait état *d'un homme trouvé mort dans la glacière de Joux le 9 brumaire an 7* (30 octobre 1798). (voir annexes).

Nous n'avons pas de données concernant la période d'activité de cette glacière. Compte tenu des connaissances concernant les autres glacières de la région, il est vraisemblable qu'elle ait cessé ses activités, dans le cadre de la ferme de la glace, vers 1720. Ceci est corroboré par la mention rapportée ci-dessus, d'une glacière en ruine en 1728. (2)



Sur cet extrait du cadastre de 1830 on repère les parcelles sur lesquelles a pu se trouver la glacière de Joux. Les parcelles 2160 et 2164 sont les mieux placées.

(1) Grâce à ce contrat d'acquisition on est fixé sur les dimensions de la construction. En convertissant les mesures d'alors (pans et cannes) on peut les chiffrer approximativement à :
- partie enterrée : 9m de profondeur - - diamètre : 6m50 - - partie hors sol : 3m25 de hauteur.

Elle se trouve sur un terrain aplani de 20m d'est en ouest et de 24m du nord au sud.
On peut en conclure qu'il s'agit d'une petite glacière. A-t-elle servi seulement au stockage ? Ce n'est pas sûr car, avec la proximité d'une eau très abondante et de prés inondables, il n'est pas exclu qu'on ait pu fabriquer de la glace sur place. Rappelons que les années 1700-1710 ont été particulièrement froides.

(2) D'autres textes soulignent *la qualité de la glacière d'Auriol,...l'avantageuse situation du lieu pour une glacière, compris les arbres.*

Enfin, un certificat établi en 1702 atteste de la quantité de glace et de sa qualité. (voir annexes)



Ces immeubles, construits au XIXe siècle au bord de la route D560, en face de la papeterie Delestang, pourraient se trouver sur l'emplacement de l'ancienne glacière du Pont de Joux



Vue de la carrière de tuf située en arrière des bâtiments figurés ci-dessus.

Les moulins à plâtre et à ciment.

Nous avons vu que les gisements de gypse de Pont-de-Joux sont exploités dès le XVI^e siècle et que la communauté d'Auriol possède alors des fours et des équipements pour la trituration du plâtre. Ceux-ci sont situés à proximité des gisements et fonctionnent de façon continue jusqu'au XX^e

Sur le cadastre de 1832 sont mentionnés de nombreux **moulins à plâtre** dans le quartier de Pont-de-Joux. La situation de ces moulins, éloignée de l'Huveaune, semble indiquer que la trituration du plâtre se fait de façon artisanale avec des bêtes (moulins à sang), actionnant des meules ou bien sur une aire avec un rouleau de pierre.

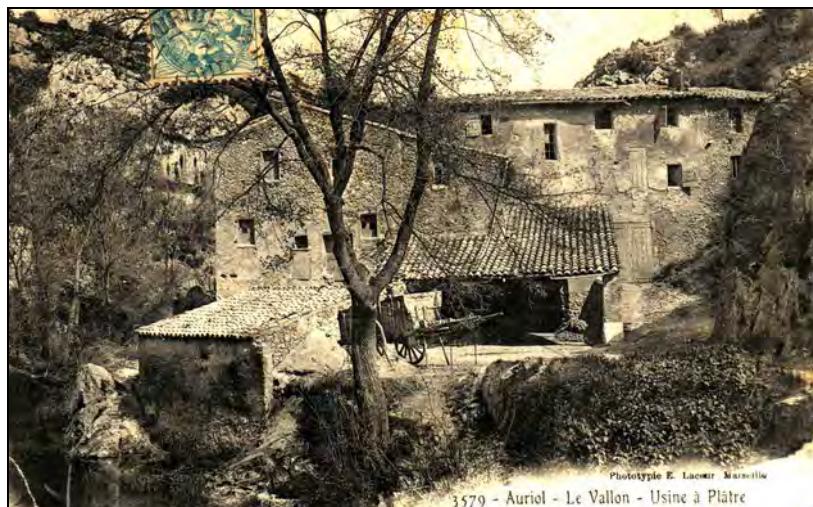
Le cadastre nous situe quelques uns de ces moulins à plâtre et en désigne les propriétaires qui appartiennent à deux familles principales, les Julien et les Ravel.

Il semble que les moulins à plâtre mus par l'eau ne soient apparus qu'au début du XIX^e siècle. La production de la chaux et des ciments apparaît un peu avant 1840 selon l'Encyclopédie des B.D.R.

Le moulin du Vallon, rive gauche.

Nous savons que le Martinet à cuivre du Vallon cesse son activité vers 1850. Il semble qu'il soit aussitôt remplacé par un moulin à plâtre tenu par un certain Chaubet Jean-Baptiste. Les cartes postales du début du XX^e siècle qualifient ce moulin d'*usine à plâtre*. Les Auriolais actuels ont le souvenir d'une *usine à ciment* appartenant à Alexandre Ravel.

Le moulin
à plâtre et
à ciment
du Vallon
en 1900.



L'usine de la rive droite, moulin à plâtre puis à ciment.

Dans la boucle que dessine la D 560 en face du « château Delestang », on voit les ruines d'une bâtie sans toiture dont il reste la façade, les deux portes cochères et les murs. Le plan directeur de 1930 indique en cet endroit une cimenterie.



Ruines de l'ancien moulin à eau adossées aux couches de tuf. (photo aérienne de Claude Carbonnell).

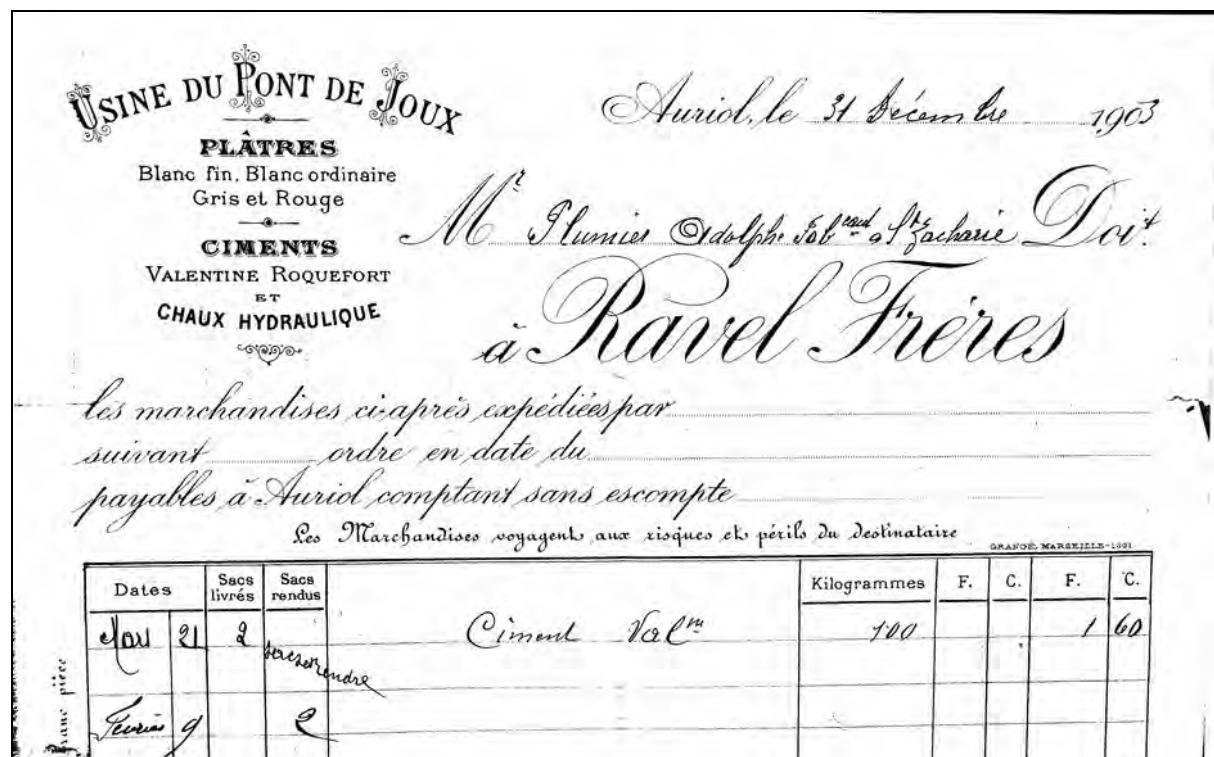


La roue à aubes dans son état actuel. A gauche, l'axe entraînant la rotation de la meule, à droite l'orifice d'arrivée de l'eau du béal. Compte tenu de l'exiguité du bâtiment on peut supposer que cette usine n'ait été qu'un simple lieu d'affinage (Dominique Berthout)

En annexe, voir l'histoire de cet établissement loué aux frères Ravel par César Delestang en 1863.

Joux est un centre important de production de ciment. Le site bénéficie de la présence de la gare pour ses expéditions. Les mentions de *Valentine* et *Roquefort* dans la facture ci-dessous indique que des gisements locaux de calcaires marneux permettent de fabriquer ces types de ciments. On connaît la réputation qu'ont eu les ciments *Valentine* et *Roquefort*. (Dominique Berthout).

Les cimenteries de Joux font partie avec celles d'Aubagne et Roquevaire du Haut Bassin de l'Huveaune, 3^{ème} centre actif des Bouches du Rhône au début du XXe siècle pour la production des ciments.



Les scieries de Pont-de-Joux.

Il est fait mention de scierie à Pont-de-Joux pour la première fois le 3 octobre 1843. A cette date, Jean-Jacque Négrel, propriétaire en commun avec César Delestang du moulin à farine, demande l'autorisation d'établir à côté de celui-ci *une scierie à eau, laquelle sera mise en mouvement par les eaux dérivées de l'Huveaune*. La situation exacte de cette usine n'est pas connue pour le moment, mais son existence est confirmée par la Société de Statistiques de Marseille en 1859 : ...au quartier de Jouis où se trouve...un moulin à blé d'après le nouveau système et une scie à eau. Selon Dominique Berthout, ce « nouveau système » est celui de la « mouture hongroise », qui apparaît au milieu du XIXe siècle et permet de transformer les simples moulins en minoteries.

La scierie des frères Négrel.

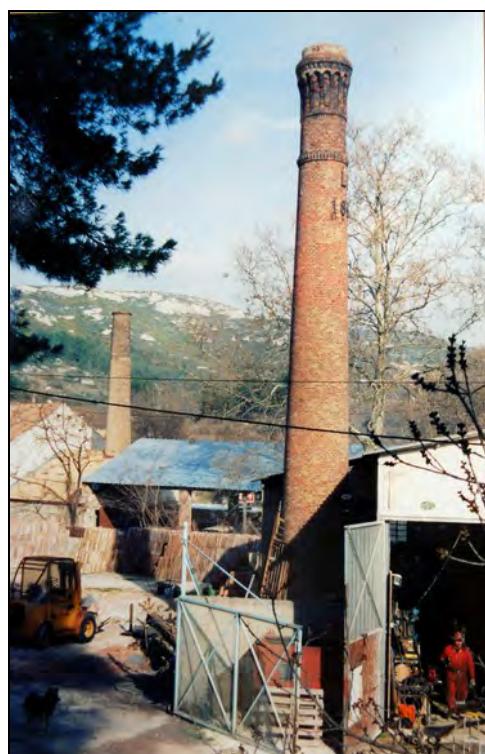
M. Roger Négrel, ancien papetier de Moulin-de-Redon nous a informé que son arrière grand père Louis Négrel a ouvert, en 1899, sur la rive droite du Merlançon (donc sur la commune de Roquevaire) et donnant sur la N.96, une scierie mécanique qui a eu tout de suite une certaine importance dans le quartier de Pont-de-Joux.

Elle est dotée à sa création d'une belle machine à vapeur dont la chaudière fonctionne avec les déchets de bois qu'elle produisait.

Elle est connue sous le nom de Négrel frères (Siméon, Charles, Roger). Elle fait venir les billes de bois du Var (Plan d'Aups, Rougiers, Nans,...), fabrique de gros cageots cerclés de châtaignier, des caisses à raisin et principalement des douelles (douves de tonneaux), fournies jointées, jablées et bouvetées aux exploitants d'ocre de la région d'Apt.

Les Négrel sont associés au beau-frère de l'un d'entre eux nommé Terras.

Il reste de cet établissement une belle cheminée sur laquelle on peut lire L.N. 1899 (Louis Négrel, créateur de l'entreprise). La scierie a fonctionné jusqu'en 1954.



Cheminée de la scierie des frères Négrel telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

Sur la photo de droite, prise en 1993, on voit, en arrière plan la cheminée de la fabrique de chaux et ciments Ravel située elle sur la commune d'Auriol. Le Merlançon passe entre les deux usines.



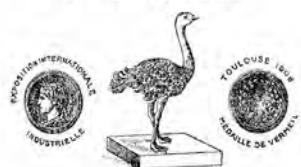
*Personnel de la scierie Négrel frères photographié dans les années 1900 à quelques années d'intervalle. Le bâtiment se trouve à cette époque sur l'emplacement du Centre de Contrôle Technique actuel. L'établissement emploie une vingtaine d'ouvriers.
On voit ci-dessous les grandes scies circulaires actionnées par la machine à vapeur.
Quelques femmes sont employées dans le montage des cageots.*



FABRIQUE DE PAPIERS ET SCIÉRIE MÉCANIQUE

PAPETERIE DU MOULIN DU REDON

SPÉCIALITÉ
DE PAPIERS DE PLIAGE ET D'EMBALLAGE
GRIS, BLEU ET BULLE
Marque Déposée "L'AUTRUCHE"



USINE : FIBRES DE BOIS
POUR PRIMEURS ET EMBALLAGES

GAGEOTS ET BILLOTS

CAISSERIE ET TONNELLERIE

MÉCANIQUE
DU PONT DE JOUX

SPÉCIALITÉ DE DOUELLES
Jointées, Jableées et Bouvetées

BOIS POUR CONSTRUCTIONS

Adresse Télégraphique :
NÉGREL - PAPIER - ROQUEVAIRE

TELEPHONE : { SCIÈRIE N° 17 ROQUEVAIRE
PAPETERIE N° 2 MOULIN DE REDON
R. C. MARSEILLE 70-279

Négrel Aîné & Fils

Société à responsabilité limitée
au Capital de 1.500.000 Francs

ROQUEVAIRE (B.-du-R.)

Adresser la Correspondance au Bureau à Moulin-de-Redon-Auriol

Roquevaire, le

19

Le décor de cette facture fait état de deux entreprises sous le nom de Négrel :

- La papeterie du Moulin de Redon, qui a été, sous la marque déposée « *L'AUTRUCHE* », une fabrique de papiers concurrente de la papeterie Delestang (sous la marque « *LE LORIOT* »), ces deux établissements fabriquant sur la fin des papiers de pliage destinés principalement à l'Afrique du Nord.
Le dernier propriétaire de l'usine de Moulin de Redon est Roger Négrel.
- La caisserie et tonnellerie mécanique du Pont de Joux, créée par Louis Négrel (*Négrel Aîné*) et tenue ensuite par ses fils, Siméon, Charles et Roger (*Négrel frères*).

Les activités agricoles de Font Salade.

Le quartier de Font Salade est la zone la plus basse de la commune d'Auriol (autour de 174m) entourée par les hauteurs du Défend et celles de la Rouveyrolle. Il constitue une portion légèrement élargie de la Vallée de l'Huveaune entre le défilé est-ouest du Vallon d'Auriol et celui, nord-sud, de Saint-Vincent sur la commune de Roquevaire.

Au cours du Quaternaire, l'Huveaune étale sur une surface plane de plus de 5 ha, des alluvions constituant de bonnes terres adaptées à presque toutes les cultures et de surcroît arrosables grâce au béal dérivé de l'Huveaune. *Il s'agit d'un bas fond souvent humide, mais où les rendements sont très bons.* (J.Vaudour Economie d'ancien régime, économie moderne dans la vallée de l'Huveaune.)
Ces terres sont complantées en vignes et arbres fruitiers...grandes prairies arrosées par l'eau de l'Huveaune...

Le cadastre napoléonien relève en 1830 pour le quartier de Font Salade :

- 25 parcelles de vignes (dont parcelle n°1 de 2,70 ha. appartenant à Robe Alexandre, propriétaire de la papeterie et de la minoterie).
- 23 parcelles de labours dont 8 arrosables (parcelle n°2 de 1,40 ha à Robe Alexandre).
- 12 parcelles de pâtures
- 5 parcelles de prés.
- Des champs de blé se trouvent sur les terrains aujourd'hui occupés par un lotissement.

Il faut sans doute ajouter à ces cultures celle des noyers, signalée par l'Encyclopédie des B.D.R.

La présence de prés à l'arrosage permet l'élevage de vaches laitières. Les archives communales relèvent l'existence d'une métairie (tenue par Me Foulques Amic) dès 1547. (AA 3, folio 13).

Au XXe siècle, les Delestang ont un métayer qu'ils logent dans une ferme située sur la rive droite, au nord de la D560. Celui-ci a une fonction de gardien pour les terres. La ferme est détruite au moment de la construction de l'autoroute.

Des vachers des Delestang, les frères Bruna, s'occupent de quelques vaches qui paissent de part et d'autre de la D560 dans les prairies du « pré de Pierre ». L'étable est située en sous-sol d'un bâtiment attenant au « château ». Le foin est entreposé en dessus, au niveau de la route. De nombreux Auriolais viennent à Pont-de-Joux pour y acheter leur lait.

(Un magasin à fourrages a été établi au Pont-de-Joux du 23-12-1746 au 10-2-1747 à l'occasion du transfert d'un camp militaire de Roquevaire à Auriol).

Remarque : *Les prairies artificielles sont connues dans nos contrées sous le terme de bargeirado : mélange de vesces et d'avoine qu'on fauche tous les ans vers le milieu de mai. (HH 16, 1786)*

Pour le quartier de la Rouveyrolle, où le sous-sol est constitué de tuf et de trias gypseux, les terres labourées sont moins fréquentes (18 parcelles), au profit des pâtures pour les ovins (30 parcelles) et surtout des vignes (70 parcelles).

Dans la Statistique de Villeneuve, tome 2, est mentionnée une Association des arrosants du quartier de Joux et de Soleiller.

En 1643 : la mention du chemin de l'*Avelanède* (devenu chemin des Gypières) laisse penser qu'on cultivait alors des noisetiers dans le secteur de Font Salade. (*avelanedo : coudraie*)

Des indications plus récentes concernant la famille Delestang font état d'importants vergers sur l'emplacement actuel de l'autoroute, plantés notamment en pêchers.

Au cours du XXe siècle, on a produit également les *saboulats* (plants d'oignons) qui ont toujours fait la réputation d'Auriol et qui sont expédiés sur les marchés de Marseille et de la région.

Le quartier de Font Salade est plusieurs fois inondé lors de fortes crues, comme par exemple le 15 octobre 1800 par un débordement du Marlançon ou en 1935 par un débordement de l'Huveaune..

Aujourd'hui le quartier agricole de Font Salade est complètement transformé. L'implantation de la voie ferrée en a supprimé une partie au XIXe siècle. L'autoroute aggrave l'opération, l'installation de la station d'épuration, de la centrale électrique, d'un lotissement, achève la mutilation.





*A proximité du pont de Joux, prairies de la rive gauche installées sur les alluvions récentes que l'Huveaune a recreusées.
C'est sur ces terres fertiles que se sont installées les cultures signalées ci-dessus.*

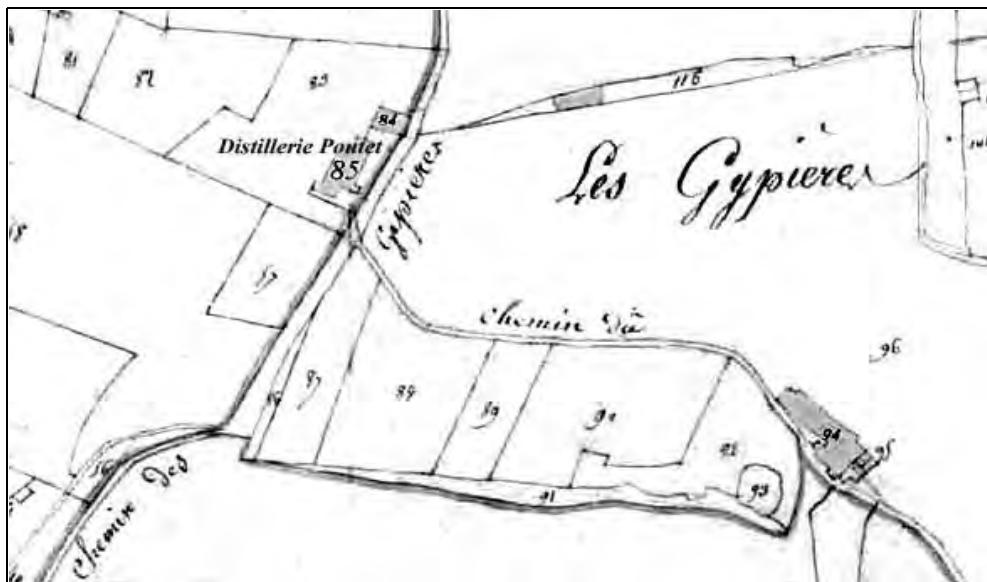
« Font Salade » est une résurgence pérenne des eaux qui traversent les gypses du Trias. Le nom se traduit par « Fontaine salée » et s'explique par le fait que ces eaux se chargent en sulfate de calcium. Elles sont dites « séléniteuses » et ont des propriétés défavorables : elles empêchent le savon de mousser, sont indigestes et attaquent les ciments. L'eau de Font Salade est utilisée surtout pour l'arrosage des nombreux champs situés en contrebas. Des bassins permettent de la stocker. Cependant des personnes qui ont toujours vécu à proximité nous ont affirmé l'avoir consommée.



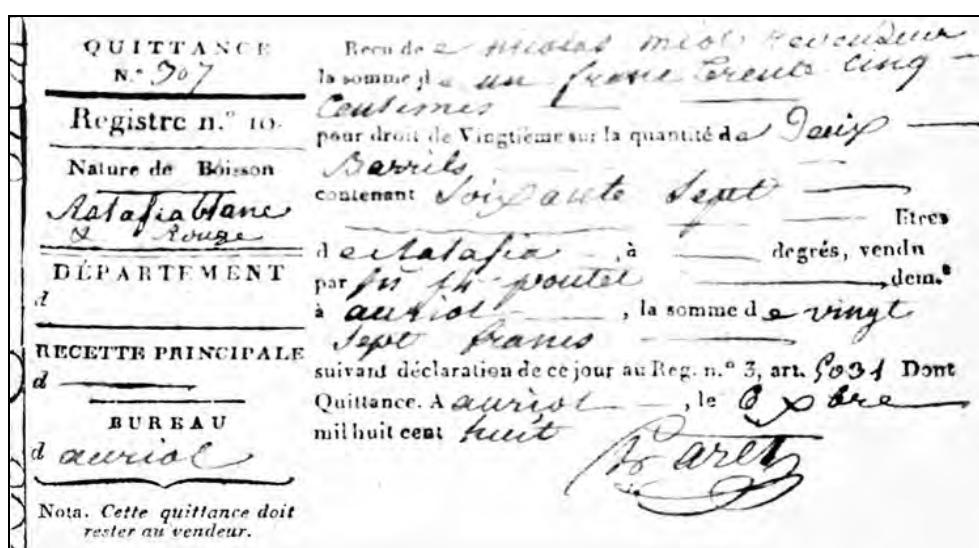
Les autres activités de Joux.

A toutes les époques, de petites entreprises se sont installées dans le quartier de Joux. Elles s'ajoutent aux établissements étudiés dans les chapitres précédents. Leur durée est variable et nombre d'entre elles, les plus anciennes bien sûr, ne se sont pas inscrites dans la mémoire collective. En voici quelques unes que nous citerons dans l'ordre chronologique sans entrer dans les détails.

Au XVIIIe siècle une distillerie s'installe au bord du chemin des Gypières. Elle appartient à **Jean-Joseph Poutet**, habitant de Roquevaire. On y fabrique diverses boissons alcoolisées, en particulier une eau de vie qu'on appelle *ratafia* en Provence. Cette activité a dû commencer au moment de la Révolution, une lettre de 1801 en témoigne. En 1913, Florent, le fils de Jean-Joseph, est associé à la direction de l'entreprise.



La distillerie se retrouve mentionnée sur le cadastre de 1832 avec Florent Poutet comme propriétaire. Elle occupe les parcelles 84 et 85, près du départ du chemin qui se rend aux carrières de gypse.



Quittance du bureau de recette d'Auriol mentionnant la vente le 6 octobre 1808 par Jean Joseph Poutet de deux barils contenant 67 litres de *ratafia*.

Au XXe siècle, on trouve plusieurs entreprises nouvelles.

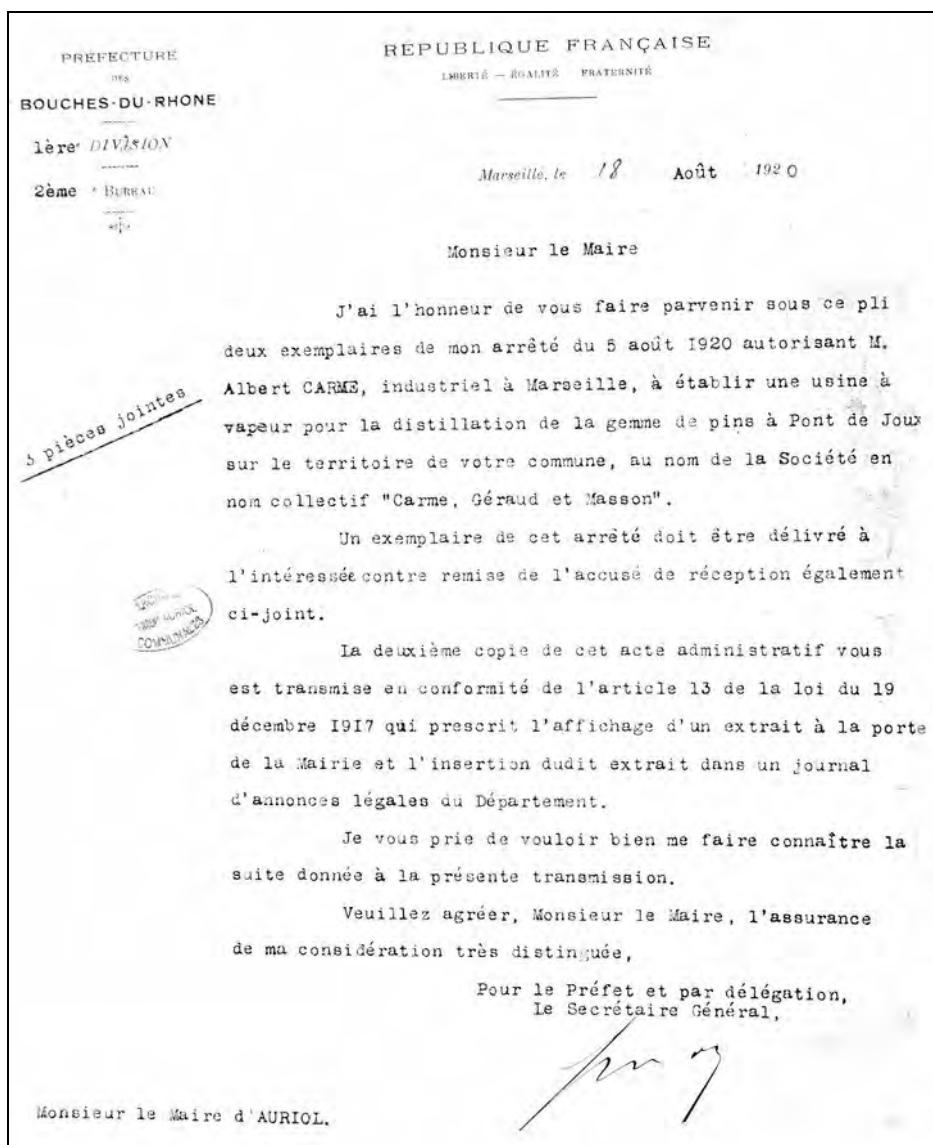
- **Produits résineux Carme et Cie.**

Un arrêté préfectoral du 5 août 1920 autorise Albert Carme, industriel à Marseille, à établir une usine à vapeur pour distiller de la gemme de pin. L'établissement prend le nom de « *Carme, Géraud et Masson* » (*Archives municipales 2F4 1*)

Cette usine, située sur la N 96, en face de la gare, reçoit la gemme des pins de la région et par distillation fabrique des produits comme l'essence de téribenthine. Ainsi les frères Delestang fournissent à l'entreprise Carme la résine produite par le gommage des pins qu'ils possèdent au Plan d'Aups (cf Mme Bonnardel),

Un cahier des charges très strict réglemente le fonctionnement de l'usine, notamment en ce qui concerne les risques d'incendie : interdiction formelle de fumer, de mettre en œuvre des foyers à feu nu, ... installation d'un paratonnerre, de dépôts de sable, etc...

L'entreprise est en activité pendant un peu moins de quarante ans.





Situation de l'entreprise Carme et Cie sur la N96

Entreprises ayant remplacé la maison Carme.

- Les locaux sont d'abord occupés par une scierie fabriquant des madriers et des planches pour le bâtiment (directeur Fabre)
- Après la fermeture de la scierie, c'est une fabrique de chaussures qui s'installe: l'usine de Baras. Elle confectionnait des chaussures montantes d'allure sportive.

« La maison du Vallon »

La seule habitation qui existe dans le Vallon sur la rive droite de l'Huveaune est située entre le pont de Saint-Claude et l'usine en ruine de la rive gauche.

Les textes faisant état de cette bâtie sont rares. On peut y rattacher un article de Marcel Guigou dans Auriol Information de juillet 1996 à propos de la grande épidémie de choléra de 1884.

Au début de l'été, celui-ci ravage Marseille. Il atteint Auriol en juillet. (On attribue la maladie à l'insalubrité de l'Huveaune, mais aussi à la gare PLM ! Le maire demande au chef de gare d'appliquer des mesures de salubrité aux voyageurs et aux colis arrivant par la voie ferrée. Hypothèses pas si stupides que ça pour cette époque !)

On relève à Auriol 12 décès en juillet et 18 en août. Le conseil municipal dresse la liste *des personnes de bonne volonté qui se sont inscrites pour donner des soins aux cholériques dans la maison du Vallon appelée également « Pharo »*. C'est dans cette maison, appartenant au sieur Guirand, usinier à Roquevaire, qu'on isole, *faute de mieux*, les cholériques.

Sur les registres de l'état civil de 1884, la maison est appelée *hospice provisoire des cholériques sis à Auriol, quartier du Vallon*. Au cours du XXe siècle la maison du Vallon aurait été « une maison de passe ».



Deux clichés, l'un des années 1990, l'autre du début du XXe siècle.



La population

L'étude que nous avons faite nous laisse entrevoir que la population du quartier de Joux est constituée en majorité d'ouvriers travaillant dans les moulins du bord de l'Huveaune, des ouvriers papetiers, meuniers, plâtriers, fileurs,...

Il faut y ajouter les agriculteurs de Font Salade, en général propriétaires de leurs parcelles.

Un grand nombre des ouvriers logent sur place dans des habitations appartenant à leurs employeurs. C'est le cas des ouvriers papetiers des usines Robe, puis Delestang. Les Robes et les Delestang, gros propriétaires, occupent souvent des postes importants : maire, administrateur du canton,...

Jules Delestang, armateur, est le premier maire de la 3^{ème} République en 1871.

La consultation des « dénombremens » de la population, qui ont lieu tous les 5 ans en général permet de juger de l'évolution de celle-ci dans le temps. Voici quelques chiffres relevés dans les archives municipales.

Population totale (Pont-de-Joux, Vallon et Saint-Claude).

1796 :	92 habitants
1826 :	87
1846 :	82
1851 :	185
1875 :	156
1891 :	125
1896 :	124
1901 :	135
1911 :	89
1917 à 1930 :	90

Le hameau de Joux a atteint son effectif maximum dans la deuxième moitié du XIXe siècle, période où la commune elle même a une grande activité. On peut considérer qu'il s'agit de « l'âge d'or » d'Auriol.

Le nombre d'ouvriers papetiers oscille entre 12 et 33 au cours du XIXe siècle..

Il y a eu deux périodes d'immigration italienne : années 1880 et années 1900-1910. C'est la papeterie Delestang qui les reçoit principalement mais aussi la mine de gypse. Ces immigrés se sont ensuite intégrés à la population. On peut rencontrer de nos jours leurs descendants.

Les recensements nous apprennent que l'effectif principal de la population du hameau est constitué par les ouvriers de la papeterie résidant sur place et constituant une communauté. Lorsque l'usine a cessé son activité, les différentes parties des bâtiments ont été cédés aux descendants des anciens ouvriers.

Ces faits marquent la fin d'une époque où de petites industries de caractère très familial, d'allure manufacturière et commerciale perdurent pendant des siècles. Ce caractère familial crée des relations sociales et des valeurs morales particulières : il n'y a pas de véritable contrat entre le chef d'entreprise et les ouvriers, la parole donnée vaut contrat. Les conseils d'administration sont réduits à des conseils de gestion d'un patrimoine familial.

Ces temps sont révolus. La population de Joux est maintenant une population de résidents qui travaillent ailleurs. Les emplois locaux sont très réduits. Joux n'est plus le hameau qu'il a été pendant si longtemps !

Conclusions

Au terme de cette étude, plusieurs réflexions s'imposent :

- La confirmation du rôle important du quartier de Joux dans l'économie de la commune d'Auriol depuis des temps très reculés.
- Le rôle primordial que joue l'Huveaune dans cette économie.
- La durée exceptionnelle de certaines industries utilisant l'énergie hydraulique, telles la minoterie entre le XIIe et le XXe siècle, telle la papeterie entre le XVIIe et le XXe siècle.
- La variété des autres moulins à eau qui se reliaient au cours du temps en utilisant les mêmes installations : un barrage, un canal, une roue à aubes, des meules ou des pilons. Nous avons vu ainsi qu'une papeterie peut remplacer un moulin à foulon, un martinet une papeterie, un moulin à plâtre un martinet... Ces installations hydrauliques apparaissent en quelque sorte comme pérennes.
- Le rôle important des gisements de gypse dont l'exploitation elle aussi perdure pendant plus de sept siècles et engendre plâtrières et cimenteries.
- L'histoire du quartier de Joux, dont on retrouve les vicissitudes dans d'autres régions, illustre la fin du régime de la petite production agricole et industrielle. L'invention de la vapeur, la concurrence pour les débouchés favorisent la constitution des grandes manufactures.
- Des lotissements et des centres commerciaux confisquent les terres maraîchères, les vignobles, les pâturages et transforment radicalement la physionomie du paysage. L'ancien hameau est maintenant une cité dortoir, comme de nombreux autres quartiers d'Auriol.
- La cassure survient dans les années 1960 et 1970, période pendant laquelle les activités industrielles cessent les unes après les autres, transformant radicalement la vocation du quartier. Disparaissent alors les savoir-faire qui ont fait la réputation d'Auriol : la minoterie, la papeterie, la fabrication du plâtre et des ciments, ... La voie ferrée, elle aussi, interrompt ses services alors qu'elle avait représenté en son temps une révolution des transports.
- Cet arrêt brutal et définitif est dû à la concurrence, à la difficulté pour de petites entreprises de trouver un débouché à leurs produits. L'indépendance de l'Algérie, par exemple, a fortement compromis la production et l'exportation de papiers par les Delestang
- L'arrêt de ces anciennes petites industries est aussi la conséquence du regroupement d'activités sur Marseille à leurs dépens et de la concurrence consécutive à l'essor de certains pays.
- Le sentiment des anciens habitants de Joux est unanime : c'est l'amertume qui domine lorsqu'ils reviennent dans le quartier, le traversent aujourd'hui et le trouve méconnaissable. Ainsi va la vie !

Annexes

Annexe resclaves et béals du Vallon.

L'an 1610 et le 8 sept,... est présentée une requête contre les hoirs de feu François Guinoard en ce qui concerne la place regalle au devant de la porte du moulin de Joux proche du pont, appartenant à la communauté et anciennement à Paris au quartier de Joux. ... que toute la place devant la porte du dit moulin jusqu' à la muraille vieille qui soutient le pré des dits Guinoard, appartient à la communauté pour l'usage du moulin et du bétail qui y va pour moudre. Les dits Guinoard ont fait contre la muraille de leur pré un grand creux pour y tremper de la chaux et du chanvre. Une requête a demandé que le fossé soit comblé et la terre rétrocédée ...comme appartenant à la communauté.

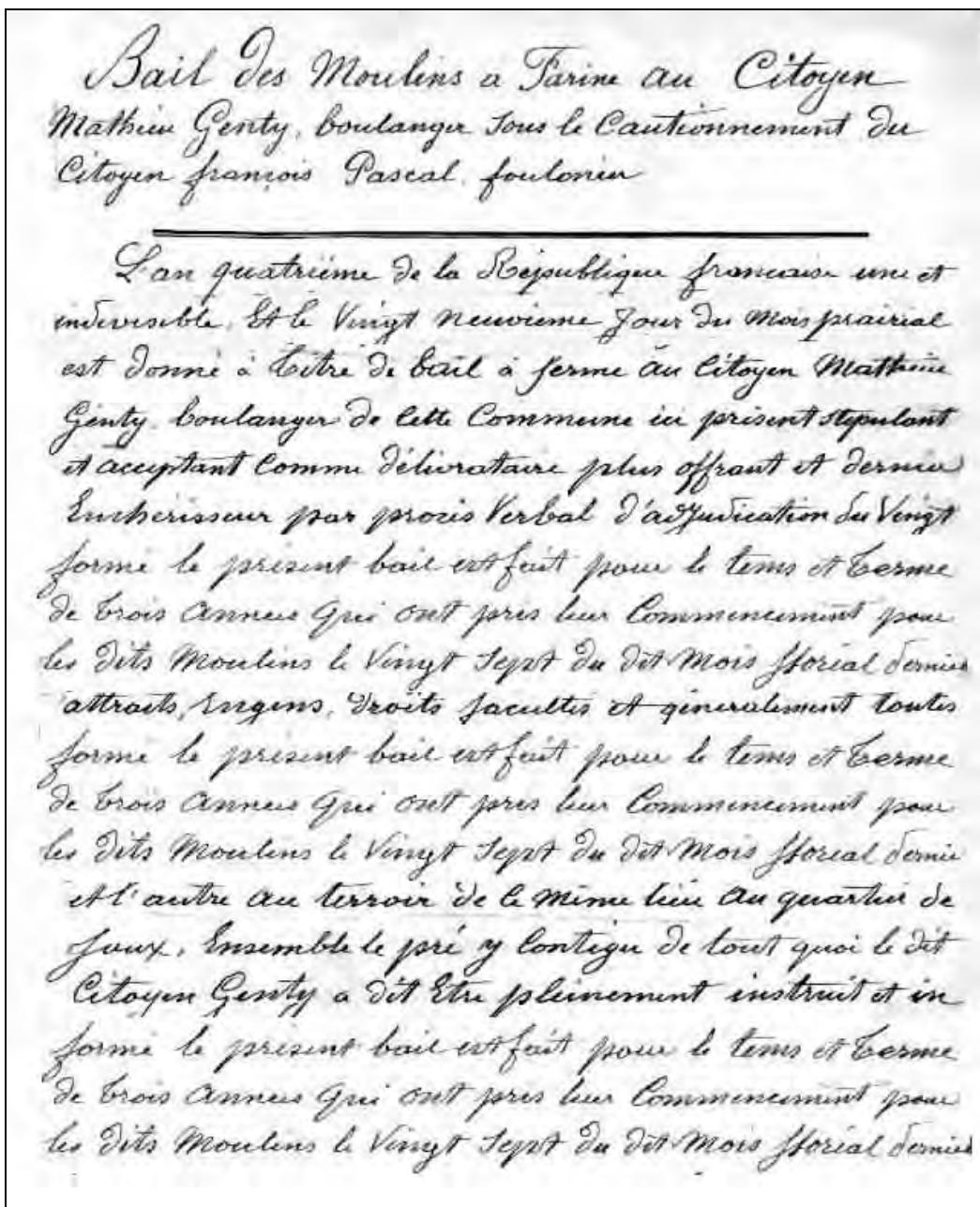
Ayant suivi le dit béal nous avons trouvé la recluse et prise d'eau des dits moulin et paroir de Paris, éloignés d'environ 400 pas. La recluse est assise dans le vallon... entre deux rochers et précipice et traverse de grandes pièces de rochers. Elle donne l'eau au béal du côté droit allant d'Auriol au moulin.

Nous avons remonté pour décrire *la rescluse située au-dessus de la précédente d'environ 50 pas* laquelle est aussi entre les mêmes rochers et ne donne point d'eau du côté droit mais *du côté gauche* ; cette rescluse donne l'eau au béal *qui la conduit aux moulins de Joux de la communauté proches du pont. A la sortie des moulins de la communauté les dits Guinoard la reçoivent pour leurs paroirs à environ douze pans par dessous le petit pont qui traverse le dit béal et le chemin...*

La première rescluse appartient à la communauté de toute ancienneté comme servant pour conduire les eaux dans le moulin acquis par transaction du seigneur du lieu ...
(Jean Paris vendit son moulin et paroir à la communauté d'Auriol le 22 mars 1547)

Annexes Minoteries

1- Un exemple de bail à ferme.



Nous administrateurs du département de l'Isère, du Rhône, jura, et au nom de la République française, en vertu de la loi du vingt-huit ventose de l'an, en présence du commissaire du directoire exécutif, avons par ces presents, vendus et délaissé, dès maintenant et pour toujours, aux citoyen alexandre Robe, de la commune d'Auriol, acquéreur et acquéreur pour lui, ses héritiers ou ayants cause
Le moulin national dont la désignation suit : un moulin à farine, ses engins, ustensiles et autres effets à l'usage de ceux, ayant y obtenu, le cours des dits quartiers de Joux, consistant ledit moulin du midi et du levant le grand chemin, du nord leclerc du moulin, du couchant la rivière du son, de la confluence, jusqu'à la prée de six cent vingt cernes cinq mètres, lequel prée confinera du levant le moulin, du midi le grand chemin, du nord la prée du wachant guélan massé, et du couchant la rivière du son...
Lesdits biens dépendant ci-devant de l'abbé de Saint-Victor, les marseille, acquis à la nation par la loi du deux novembre mil sept cent quatre-vingt-neuf

Fait à Aix, en séance publique, le dix-sept quinze frimaire au cinquième de la République française, une et indivisible, présente et ont signé les citoyens administrateurs, commissaire du directoire exécutif, le citoyen acquéreur et nous Secrétaire en chef. Signé alexandre Robe, acquéreur, Ricard, Paulin Clément, maire, administrateur, maire C. d. d. exécutif remplacement, et j. Ricard 8^e en chef, enregistré à Aix la veille du mardi.
Ceux qui ont quatre cent quarante deux livres trente cinq centimes mandé signé leur nom, certifié en face au Registre, signé j. Ricard 8^e en chef, enregistré dans le présent Registre par nous maire de la commune d'Auriol soussigné, à Auriol le dix Septembre 1811.

Jérôme Gauthaud maire

Lettre des Administrateurs du Département des B. du R. déclarant la vente à Alexandre Robe dès maintenant et pour toujours... du domaine national comprenant un **moulin à farine**, ...à **Auriol, quartier de Joux**... Les dits biens dépendant ci-devant de l'abbé de Saint-Victor...acquis à la nation par la loi du 2 novembre 1789.

Fait à Aix en séance publique le dit jour quinze frimaire an V de la République, une et indivisible.

Signé Alexandre Robe acquéreur.

Acte authentique
du 12 Septembre 1896 contenant
la vente par M. Ad. Daxouat née de Remusat.
à la Société du Béal de la Paroisse.

Désignation. — Deux moulins situés
à Olviol ou dans son territoire appelé
d'un "Moulin de St Claude" et l'autre Petit
"Moulin d'Olviol" ou de la Paroisse".

1^e Moulin de St Claude. — Cet
immeuble situé sur le territoire de la
commune d'Olviol, au quartier de St Claude
consiste dans un moulin à moulin à blé
avec bâtiments près collines et quelques oliviers
le tout divisé en trois parties ; la première
partie celle où sont les bâtiments et le
moulin avec prairie attenante est située
sur l'Hureonne et la route départementale
d'Olviol à Roqueraire ; le moulin à trois
faîtes de meules, il a une machine à
vapeur de la force de douze chevaux.

En 1899, la Société du Béal de la Paroisse vend le moulin de Saint-Claude à Paul Arnaud. La famille Arnaud conservera la minoterie jusqu'en 1970 environ.

L'établissement est ensuite acquis par M. Melin. Associé à M. Messer, celui-ci exploite l'entreprise APIC de sous-traitance de travaux de construction pour maisons individuelles (électricité, plomberie, ...) jusqu'en 1975.

Annexes papeteries

1- Succession des propriétaires et du personnel de la papeterie de Joux depuis la Révolution jusqu'au XXe siècle (Archives municipales. Dénombrements)

1789 Robe Jean-Mathieu recensé, <i>pas de profession précisée</i>	1826 Robe Alexandre 43 habitants à la papeterie
1794 Masse Pierre directeur 11 ouvriers.	1846: Delestang César 9 maisons 82 habitants. Directeur papeterie / Daumas Paulin
Robe Jean Mathieu.	11 ouvriers papetiers
1796-1797 33 ouvriers papetiers	1851 Delestang César Directeur papeterie : Daumas Paulin Ouvriers : 10
Robe Jean Mathieu 58 ans, à Joux depuis 9ans Alexandre 29 ans Joseph 9 ans	1856 Delestang César propr. Jules avocat, Gustave avocat 13 ouvriers Daumas Paulin , fab de papier
Masse Louis-Charles propriétaire 74 ans, à Joux depuis 60 ans.	1866 Delestang Henri et Jules Mille Joseph , Elisée, directeur fab de papiers Ruit Marius papetier Glize Prosper papetier
1798-1799 Robe Alexaandré	1872-1876 Delestang Jules et Henri Caval Victor papetier 9 ouvriers
Ruel Joseph , papetier	1881 Delestang Jules et Henri
1800-1801 Robe Jean-Mathieu ,(63ans) Robe Alexandre (31ans), Joseph (12ans) 9 ouvriers	Ruel Michel , papetier Bagnol Philippe, papetier 9 ouvriers papetiers dont 3 au nom italien
1802-1803 Robe Alexandre	1886 Delestang Jules et Henri Raillant Fortuné, papetier Voulant Stanislas, V.Félix, papetiers Rocchia Jean, papetier
Ruel joseph, Ruel Emmanuel , papetiers	1891 Delestang Jules et Henri Rocchia Jean papetier Ruel Adolphe , papetier Gaspérini François, papetier Vaurin Joseph, papetier Bonnet Pierre, papetier
1804 Robe Jean, Robe Alexandre, Robe Joseph , papetiers	
1809 Robe Jean (66 ans), Alexandre (40 ans), Robe Joseph 15 ouvriers	
1813 Robe Jean-Mathieu, Robe Alexandre, Robe Joseph	
1819 Robe Alexandre Glize François Adolphe, boulanger et papetier	

En caractères droits et gras : Propriétaires de la papeterie

En caractères italique et gras : Directeurs

En caractères maigres Ouvriers

2-Conversation avec Simone Bonnardel petite fille d'Henri Delestang.

Mme Delestang, née Solary, épouse de César Delestang, achète en 1842 en communauté avec Jean Jacques Négrel les anciennes propriétés des Robe (minoterie et papeterie)
En 1845, César Delestang devient unique propriétaire.

César a 3 fils : Jean Baptiste, Gustave et Jules. Gustave, avocat, ne prendra plus part à la marche de la papeterie. Les deux autres s'en chargent.

Jules interrompt ses études d'avocat. Il est maire d'Auriol dans les années 1870. Il a deux enfants, fille et garçon. Le garçon, Henri seconde son père. Ils emploient des gérants dont Paulin Daumas de 1846 à 1860, M. Pascal vers la fin du XIXe siècle, Poey au début du XXe siècle. Henri a 6 enfants. L'aîné, Henri et le cadet Jules reprendront en mains propres la conduite de l'entreprise après la mort de leur père.

Le château a été construit par César Delestang lorsqu'il a été propriétaire exclusif en 1845.

Annexes Usines à plâtre Ravel rive droite.

Convention entre César Delestang et les frères Marius et Louis Ravel. (Fonds Mireille Roubaud. Texte communiqué par Marcel Guigou)

Par la présente convention... Monsieur César Delestang ancien négociant à Marseille... et messieurs Marius et Louis Ravel frères fabricants de plâtre, il est convenu ce qui suit. Mr César Delestang cède à titre de bail et à loyer à Mess. Ravel frères un moulin à plâtre sis au Pont-de-Joux commune d'Auriol canton de Roquevaire, construit sur la route départementale qui conduit à Auriol et vis à vis le moulin à farine et fabrique de papier appartenant à Mr Delestang. Ce moulin est percé de deux portes cochères et fonctionne par le moyen d'une grande roue hydraulique alimentée par le béal qui longe la prairie dite le Vallon... Tout le mécanisme qui fait mouvoir le moulin est tout neuf et en parfait état... Le présent bail est cédé et consenti pour le terme de trois ans qui prendront cours le 29 sept 1863 et se termineront le 29 sept 1866 moyennant la somme annuelle de mille francs payable de six mois en six mois et d'avance suivant l'usage, à dater du 15 mai au 30 sept de chaque année. Mr Delestang pourra disposer des eaux du béal pour arroser ses propriétés pendant douze heures qui commenceront à six heures du matin et se termineront à six heures du soir de chaque dimanche. Mr Delestang n'est tenu envers les locataires d'aucune indemnité pour le manque des eaux ou toute autre cause il sera facultatif à ces messieurs d'établir des barrages provisoires pour réunir le plus d'eau possible dans le béal en temps de sécheresse. Le nettoyage et l'usage du béal qui se fera en temps utile sera aux frais communs avec le fermier de la scierie qui profite des mêmes eaux pour faire fonctionner son usine... Les fermiers ne pourront ni émonder ni couper les arbres du béal dont Mr Delestang se réserve la jouissance, ils s'obligent à tenir le moulin en bon père de famille... Joux le 29 sept 1863 C. Delestang

Le 29 sept 1866 la présente convention est prorogée d'un commun accord de cinq ans et se terminera le 19 sept de l'année 1871.

Entre temps, l'usine se dote d'une machine à vapeur. Aussi on ajoute à la convention :

Il est de plus convenu que la moins value de la machine à vapeur pour triturer le plâtre sera supportée par le fermier,... la dite machine ayant été fournie et mise en place par Mr C. Delestang et fonctionnant en parfait état... Joux le 29 sept 1866 César Delestang.

Dans les dénominations, on note à Joux les plâtriers suivants au nom de Ravel:

- | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| - Ravel Toussaint : de 1798 à 1809. | Ravel Marius de 1866 à 1876 |
| - Ravel Alexandre : de 1846 à 1881. | Ravel Toussaint de 1881 à 1896 |
| - Ravel Hypolite : de 1846 à 1856 | Ravel Lucas 1886 |
| - Ravel François : de 1856 à 1866 | Ravel Vincent de 1886 à 1911 |
| - Ravel Louis de 1856 à 1896 | Ravel Alexandre (XXe siècle) |



Annexe Glacière

1- Contrat reçu par Maître Barthélemy, notaire à Auriol le 3 mai 1698 pour l'acquisition par la Compagnie de la glace à Marseille de la glacière de Pierre et Jean Négrel d'Auriol située quartier de Joux, sur le chemin allant de Roquevaire à Auriol, près du pont de la rivière Huveaune

....bâtisse...de huitante trois pans de large de levant à couchant et nonante cinq pans de midy à tramontane ...le tout faisant cent vingt trois cannes un pan cinq menus lequel plan confronte de levant et midy le dit chemin de Roquevaire à Auriol ...de couchant la terre de Deguilhes Reboulet et de tramontane propriétaire Hoirs de Roux grande vigne ayant 25 cannes de long de midy à tramontane et 4 cannes de large de levant à couchant le tout fait 100 cannes carrés La régalle de la dite glacière joignant le chemin public de couchant... trente six pans profondeur à mesurer du rez de la loge au plan de l'esponge qui est au fond et vingt six pans et demy largeur réduit sur le milieu et l'esponge a six pans de profondeur et seize pans de large ...faisant en tout le dit creusement trente cannes cinq pans vingt menus.

2- Le 2 mai 1702, Paul Gardanne, ancien directeur de la ferme de la glace à Marseille, accompagné du géomètre François Gillibert, établit un certificat où il est dit :

...la glacière de Roquevaire, par nous visitée, examinée et mesurée pour savoir la quantité de glace qui s'y trouve et croyons qu'il peut y avoir neuf cent quintal de glace avec 28 pans (7m environ)... bien conditionnée et en fort bon état. En foi de quoi nous avons fait et signé le dit certificat.

A Marseille le 2 mai 1702.



Dans l'histoire du quartier de Pont de Joux, des fait divers spectaculaires !

1 -Détournement d'un convoi de glace à Pont de Joux (« La glace naturelle et son commerce à Marseille sous l'ancien régime »- Charles Casals-Victor Mousson-Découverte Sainte-Baume-)

Le 6 juillet 1686, la glacière du Plan d'Aups livre 8 charges de glace pesant net 2891 livres, conduites par François Jayne de Gémenos.

Comme il passe à Pont de Joux, ce convoi est assailli par quatre hommes dont deux sont armés d'épées et de pistolets. Les ravisseurs, les deux muletiers, les 8 mulets et la glace disparaissent en direction du grand chemin d'Aix. Un témoin se précipite et prévient les Echevins.

2 -Procès verbal concernant la découverte d'un cadavre dans la glacière de Joux.

(Etat civil archives BdR)

Aujourd'hui huit brumaire de l'an septième de la République Française (31 octobre 1798) par devant moi François Pascal, agent municipal et officier public de cette commune et canton d'Auriol, département des B du R, élu pour dresser les actes destinés à constater les décès des citoyens, sont comparus à la salle publique de cette commune les citoyens Jean Joseph Aubert âgé de 64 ans et Jean Joseph Giraud âgé de 59 ans de cette commune m'ont déclaré qu'un homme inconnu était mort dans la glacière de Joux quartier de cette commune. D'après cette déclaration le juge de paix avec son greffier ... se sont portés sur le lieu et s'entre assurés de la mort du dit inconnu nous a requis de transcrire le rapport suivant pour qu'il constate de la vérité.

Liberté Justice Egalité

L'an sept de la République Française une et indivisible et le huit brumaire à quatre heures décimales nous juge de paix officier de police judiciaire du canton d'Auriol département des B du R sur l'avis qu'il nous a été donné qu'il s'était commis un meurtre au quartier de Joux terroir de cette commune nous nous sommes transportés accompagnés des citoyens Jean Arnaud et du citoyen Benoît Marie Rigaud officier de santé de cette commune... dont nous lui avons fait connaître l'objet, le particulier mort au quartier de Joux et à la glacière sise dans le terrain du citoyen Négrel... de Roquevaire où étant nous avons vu un cadavre masculin gisant par terre au fond de la dite glacière nous l'avons fait retirer ...nous avons trouvé que le cadavre avait la taille d'environ six pieds âgé à ce qu'il nous a apparu d'environ trente cinq ans...(suit une longue description de l'habillement)...nous avons requis du D. Rigaud officier de santé la visite à l'instant du cadavre à quoi procédant le d. Rigaud a dit que le dit cadavre était mort depuis peu de temps d'une mort violente et qu'il a été tué par une arme à feu... d'un fusil chargé à balle qu'il porte sur la partie inférieure du côté gauche du bas ventre par lequel de la blessure une partie des boyaux sont sortis de plus un coup de sabre ou couteau arme de cette nature qui lui ont tranché la moitié du col c'est à dire l'oesophage la partie la plus dangereuse pour perdre la vie. Tel est l'état véritable du cadavre que j'affirme dans le présent rapport ... Nous avions encore remarqué qu'à droite du côté du trou de la glacière il y avait du sang sur la terre de la distance d'environ quatre pas nous avons suivi par la trace du roulage de la terre et nous avons trouvé dans une allée de vigne appartenant à la veuve Bonifay à environ 140 pas de la glacière du sang sur la terre nous avons descendu par un sentier jusqu'au grand chemin allant à Aix où nous avons aperçu du sang étant au grand chemin et à environ 40 pas de la glacière nous avons trouvé beaucoup de sang avec des morceaux d'une pipe à fumer ce qui nous a donné à connaître que c'est là qu'il a reçu le coup de fusil et de suite nous avons fait transporter le cadavre à la maison d'arrêt de cette commune et avons averti le citoyen François Pascal, agent municipal faisant fonction d'officier public de faire inhumer le cadavre après 24 heures ...et avons ordonné qu'il sera inhumé avec tous ses habillement attendu qu'ils sont de peu de valeur ...nous avons dressé le présent procès verbal pour servir et valoir à ce que de raison...enregistré gratis à Auriol ce 9 brumaire an 7

3 -En partance pour l'Egypte, Bonaparte fait la culbute à Joux ! (Marcel Guigou- Auriol Information n°68).

Le 6 mai 1798, à trois heures du matin, une grosse berline, haute sur roues, couverte d'une bâche, quitte Paris.

A l'intérieur ont pris place Napoléon Bonaparte, sa femme Joséphine de Beauharnais, Bourrienne, son secrétaire, Duroc lié à lui depuis le siège de Toulon, le Comte de La Valette et Marmont, duc de Raguse, son aide de camp. C'est ce dernier qui relate l'événement.

Bonaparte était arrivé à Aix à l'entrée de la nuit, se rendant en toute hâte à Toulon... Voulant continuer son chemin mais sans passer par Marseille, où il aurait été probablement retardé, il prit une route plus directe par Roquevaire, grande route aussi, mais moins fréquentée que l'autre; les postillons n'y avaient pas passé depuis quelques jours ; tout à coup la voiture, à une descente qu'elle parcourait avec rapidité, est arrêtée par un choc violent... Une forte branche... avait barré le chemin à la voiture. A dix pas de là, au bas de la descente, un pont... s'était écroulé la veille et personne n'en savait rien ; la voiture allait infailliblement y tomber, lorsque cette branche la retint sur le bord du précipice.

Le narrateur y voit bien sûr la main de la providence !

En tout cas, c'est à Pont-de-Joux, tout près du pont du Merlançon, que le futur Empereur faillit perdre la vie ! Quelle fierté pour Auriol !

Remerciements.

De très nombreuses personnes ont contribué à réunir la documentation et permis à cet ouvrage de voir le jour. Les unes ont apporté leurs souvenirs, les autres le produit de leurs propres recherches ou des documents personnels. Qu'elles soient remerciées ici :

Marc Barbéris, Dominique Berthout, Simone Bonnardel, Claude Carbonnell, Charles Casals, Edouard Cayol, Gilbert David, Mado Gilles, Jean-Pierre Gruffaz, Jean-Marie Guigou, Marcel Guigou, Françoise Lugagne, Ginette Mallet, Louis Mathieu, Jérôme Mille, Bernadette Mouren, Victor Moussion, Roger Negrel, Bernard Ravel, Mireille Roubaud, Roger Schiaratura, Léon Trichard,...

.....Les personnes susceptibles d'apporter des compléments ou des corrections à cette étude sont priées de bien vouloir nous en informer.

Sources.

Archives : Archives communales d'Auriol.

Archives communales de Marseille.

Archives départementales des B.du R.

Archives nationales.

Cadastre napoléonien 1830-1832.

Plans directeurs des années 1905 et 1930.

Indicateurs marseillais.

Encyclopédie des B. du R. (Paul Masson)

Statistique du département des B. du R. (De Villeneuve).

Dictionnaire topographique de l'Arrondissement de Marseille. (Mortreuil)

Dictionnaire des villes, villages et hameaux des B. du R. (Saurel).

Economie d'ancien régime, économie moderne. (Jean Vaudour).

Auriol en Provence Tome I et II (Bruno Carpentier).

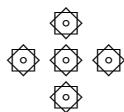
Gémenos, le temps retrouvé 1994. Editions Equinoxe (Dominique Berthout, Gérard Curt).

Collection particulière Jérôme Mille.



Sommaire

<i>Présentation hydrogéologique du quartier de Joux.</i>	<i>p 3</i>
<i>Un quartier dont l'histoire est marquée par la présence de l'Huveaune.</i>	<i>p 7</i>
<i>Un important lieu de passage.</i>	<i>p 11</i>
<i>Les resclaves et les béals, annexes indissociables des moulins.</i>	<i>p 21</i>
<i>Les moulins à farine, les plus anciens moulins de Joux.</i>	<i>p 30</i>
<i>Les paroirs à draps, établissements installés à Joux dès le XVI^e siècle.</i>	<i>p 33</i>
<i>Les gypières.</i>	<i>p 35</i>
<i>Les papeteries, plus de quatre siècles d'activité.</i>	<i>p 38</i>
<i>Au cœur du Vallon, un martinet à cuivre pendant près d'un siècle.</i>	<i>p 47</i>
<i>A Pont-de-Joux, une station de chemin de fer, une aubaine pour les Auriolais.</i>	<i>p 54</i>
<i>Joux a eu sa glacière.</i>	<i>p 59</i>
<i>Les moulins à plâtre et à ciment.</i>	<i>p 61</i>
<i>Les scieries de Pont-deJoux.</i>	<i>p 64</i>
<i>Les activités agricoles de Font Salade.</i>	<i>p 66</i>
<i>Les autres activités.</i>	<i>p 68</i>
<i>La « maison du Vallon ».</i>	<i>p 71</i>
<i>La population.</i>	<i>p 72</i>
<i>Conclusion et annexes.</i>	<i>p 73</i>
<i>Dans l'histoire du quartier de Pont-de-Joux, des faits divers spectaculaires.</i>	<i>p 80</i>
<i>Remerciements. Sources.</i>	<i>p 81</i>



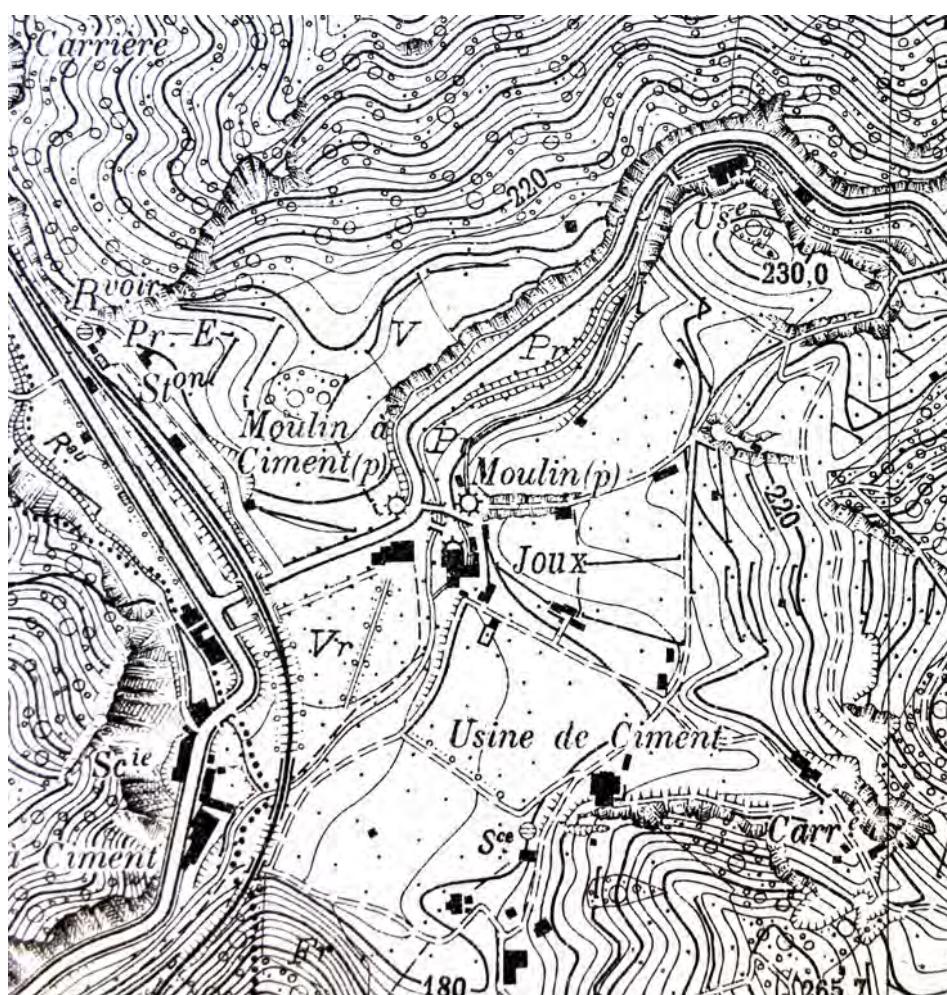
Auriol, mai 2010

*ASPA- Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Auriolais-
Musée Martin Duby – rue Augustine Dupuy 13390 Auriol.*

- Pont-de-Joux, que l'on vienne d'Auriol, de la Destrousse ou de Roquevaire, on y passe... en voiture... La traversée de ce quartier, plutôt ingrate, n'invite guère à s'y attarder. La vision que l'on peut en avoir depuis l'autoroute est très partielle et des plus fugitives.

L'ASPA est très attachée, depuis sept ans déjà, à inventorier le riche patrimoine d'Auriol et à faire partager ses connaissances. Au vu de quelques ruines et de quelques restes d'aménagements de l'Huveaune, elle a pressenti que Joux méritait une étude.

Jean Le Dantec et Jean Mazet se sont mis à l'ouvrage. Visites sur le terrain avec Guy Venaud, recherches aux archives communales avec Renée Abrard et Marcel Guigou, Recherches aux archives départementales et de surcroît, grâce à Jean-Pierre Gruffaz, aux archives nationales. Entretiens avec des natifs de l'endroit ou des personnes y ayant travaillé ou vécu. Documents d'époque, écrits divers, photographies d'époque, cartes postales anciennes...



Deux années de labeur et voilà le résultat.

Nous prenons mieux conscience alors du rôle très important de l'Huveaune, à quel point elle a façonné le site, dans quelle mesure, au fil du temps, les hommes l'ont aménagée et utilisé son eau comme force hydraulique et pour l'arrosage. Nous savons qu'en ces lieux des hommes ont vécu avant la période historique, qu'à certaines époques d'autres hommes y ont connu une vie sociale intense.

Il reste à nous représenter mentalement ce que pouvait être cette parcelle de territoire avant l'ouverture des routes, avant que la voie ferrée puis l'autoroute ne l'aient défigurée.